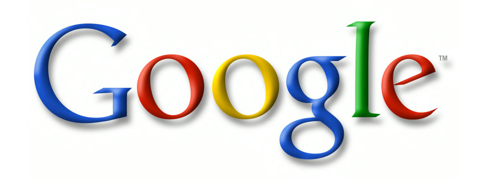
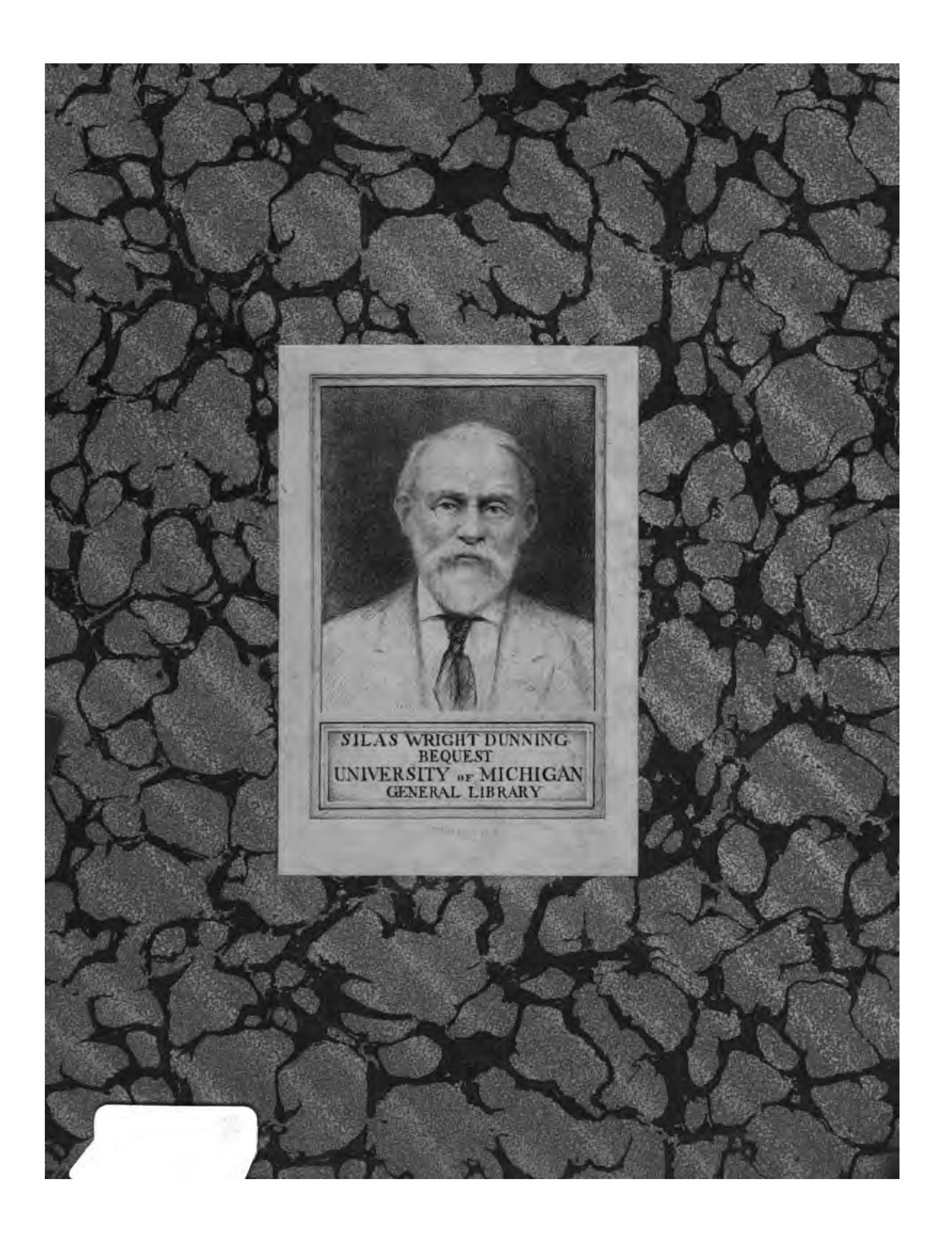
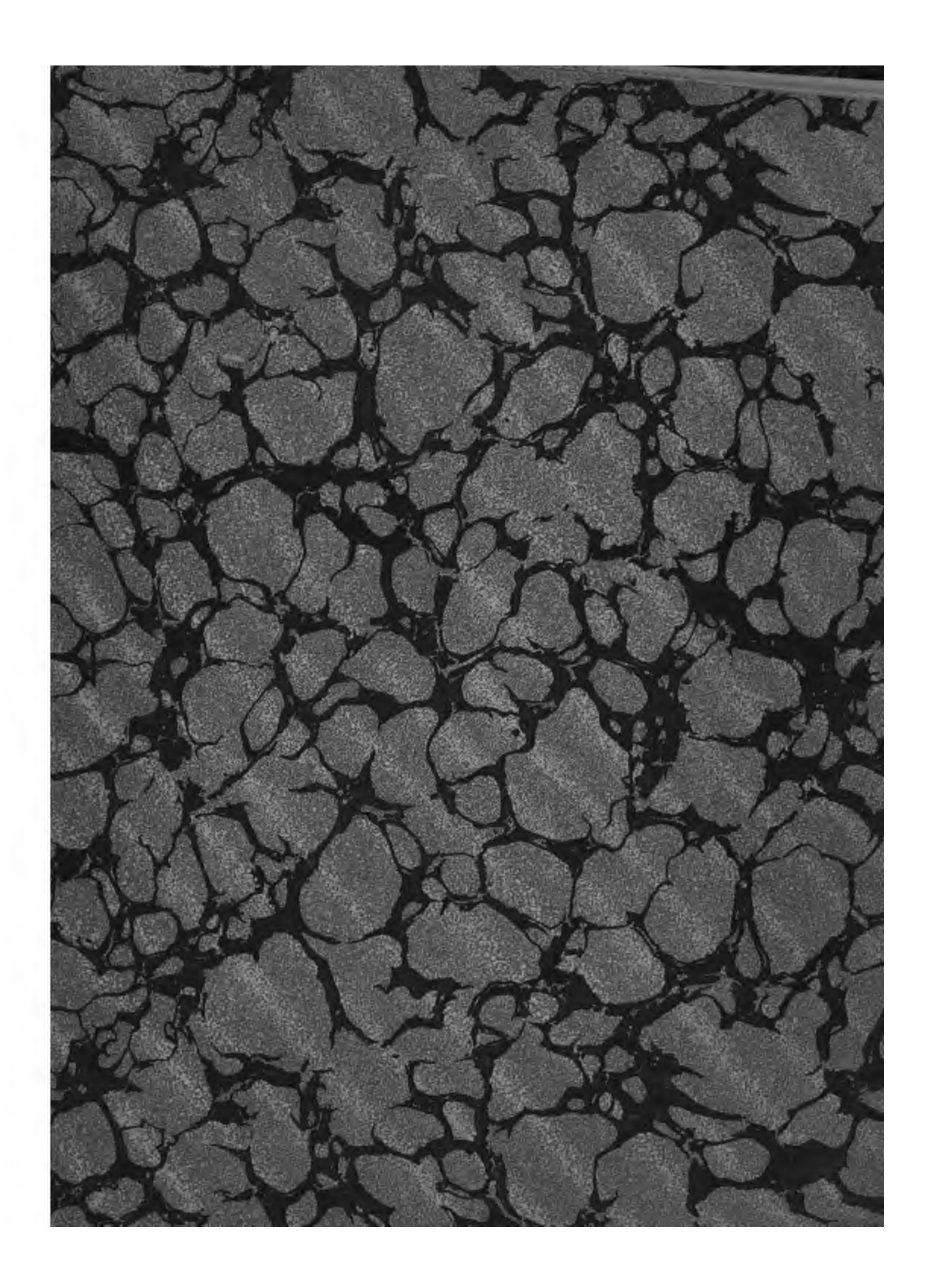



B 992,824


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



ICONOGRAPHIE

VOLTAIRIENNE


A. Quantin imprimeur
r. S. Benoit 7 à Paris

ICONOGRAPHIE

VOLTAIRIENNE

HISTOIRE ET DESCRIPTION

DE CE QUI A ÉTÉ PUBLIÉ SUR VOLTAIRE PAR L'ART CONTEMPORAIN

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS

—

1879

ESSAI
D'ICONOGRAPHIE
VOLTAIRIENNE

I

LARGILLIÈRE — VANLOO — LA TOUR — LENOIR.



N ne saurait nier, qu'au triple point de vue de l'art, de la curiosité et même de l'histoire, une recherche iconographique sur cet incomparable écrivain, dont la bibliographie forme à elle seule des volumes, serait un travail d'une utilité, d'un attrait incontestables. L'ensemble des estampes relatives à Voltaire que l'on est parvenu à recueillir à la bibliothèque de la rue de Richelieu, est représenté par trois énormes tomes in-folio, qui, comme nous aurons occasion de le constater, ne sont encore qu'une portion, considérable, il est vrai, de ce qui a été gravé et publié de son temps. Ce ne serait là d'ailleurs qu'un des côtés de la tâche; il y aurait à

inventorier en outre les portraits, les bustes, les différentes médailles dont il fut l'objet, enquête longue, pénible, presque insurmontable, s'il s'agit d'être aussi complet qu'exact. Cependant ce travail a sa séduction, nous allions dire sa fascination; et nous y avons cédé, sans nous flatter de triompher de tous les obstacles, mais encouragé, stimulé par l'espoir de mener jusqu'à un certain point une besogne que d'autres pourront reprendre et parfaire. La seule méthode que nous suivrons sera l'ordre chronologique : ce sera une biographie de Voltaire par images, un aspect de son histoire et un aspect assurément fort piquant. Aussitôt qu'il s'agit de l'auteur de *Candide*, tant de faits intéressants, d'anecdotes amusantes se mêlent aux moindres incidents, que le défaut le plus aisé à éviter est l'aridité et la sécheresse. L'observation peut retomber sur nous de tout son poids, nous le savons; mais, s'il y a peu d'adresse, il y a de la loyauté à le reconnaître.

Le premier portrait du poëte, qui nous l'offre dans toute sa jeunesse, dans la fleur de ses vingt-quatre ans, est celui que peignit Largillière, en 1718, et dont il existe une copie au musée de Versailles, sur laquelle nous aurons à revenir. L'original était destiné à Mlle Suzanne de Corsembleu, une jeune et jolie fille, à laquelle l'auteur d'*Œdipe* avait donné des leçons de déclamation, au château de Sully, en attendant qu'il la fît débuter sur notre première scène, celle enfin qui s'attira, par son manque de mémoire, cette impertinente mais charmante épître des *vous* et des *tu :*

Philis, qu'est devenu ce temps
Où dans un fiacre promenée...

Mais Mlle de Livry (encore un de ses noms[1]) s'était métamorphosée en marquise, en marquise de Gouvernet ; elle n'avait dès lors rien de mieux à faire que d'oublier le passé. Le procédé n'était déshonnête qu'à l'égard du poëte dont il eût été convenable au moins de renvoyer le portrait. Suzanne s'en garda bien. Ce ne fut que

1. Elle en avait trois, et s'appelait Suzanne-Catherine Gravet de Corsembleu de Livry.



N. De Largilliere pinx. P. Alex. Tardieu Sculp.

soixante ans plus tard, en 1778, après une visite trop innocente de cet octogénaire qui allait mourir et avait eu tout le temps de pardonner, que la vieille marquise se dessaisissait de ce souvenir presque séculaire et le faisait remettre à Mme Denis. On sait l'exclamation mélancolique de Voltaire à la suite de cette entrevue de fantômes : « Ah ! mes amis, je viens de passer d'un bord du Cocyte à l'autre. » C'est ce même tableau qui figurait à la vente du dernier marquis de Villette, en 1865, après l'assez scandaleux procès qui eut lieu entre MM. de Montreuil et l'évêque de Moulins, Monseigneur de Dreux-Brézé. Il fut acquis au prix de 6,200 francs. Il est des gens que l'on n'a jamais vus qu'avec les rides, les cheveux gris, l'air attristé des limites de la vie. Qui s'imagine Mme de Maintenon autrement qu'en guimpe, que dans cette attitude plutôt réservée qu'austère du tableau de Rigaud ? Elle a été pourtant et gracieuse et jolie plus qu'aucune femme de son temps ; de tous les émaux de Petitot, nous ne connaissons pas un visage éclairé de plus beaux et doux yeux que le portrait, d'ailleurs si finement fait, qu'il nous a laissé d'elle. Il ne faut pas un moindre effort de réflexion pour admettre que l'auteur de *Zaïre* ait eu vingt ans tout comme un autre, qu'il ait pu avoir de la gentillesse, une physionomie agréable que devaient animer et relever le pétillement d'escarboucles dont le feu ne s'éteindra qu'avec la vie, et les incessantes étincelles de cet esprit incomparable. Le tableau de Largillière a cela de précieux pour nous, qu'il est le seul qui nous ait transmis un Voltaire espiègle, à la mine éveillée, brillant, avantageux[1]. Il n'est plus un jeune homme dans le tableau de La Tour, s'il est encore un homme qu'on peut aimer, puisqu'on l'aime et d'une façon assurément aussi dévouée que passionnée.

1. Le *Manuel de l'amateur d'estampes*, t. I, p. 619, indique un dessin du comte de Caylus : *Voltaire à la Bastille*, que nous avons vainement cherché dans son œuvre si complète, à la Bibliothèque nationale. Caylus était lié avec l'auteur de *la Henriade ;* ce dessin devait avoir été fait à l'époque de la détention du poëte ; c'était donc un portrait de Voltaire à l'âge de vingt-trois à vingt-quatre ans, et nous sommes aux regrets de ne l'avoir pas retrouvé. Il existe deux estampes modernes ; la première : *Voltaire à la Bastille*, Chasselat del., parue dans *le Miroir ;* la seconde : *Arouet*, publiée par Leclère, mais l'une et l'autre sans la moindre valeur.

Cette élégante et spirituelle œuvre de Largillière a été souvent gravée. Signalons particulièrement les estampes suivantes :

Alexandre Tardieu. Médaillon, encadrement rectangulaire, in-8°, très-remarquable.

Dumantort. Médaillon, enc. rect., in-8°; très-beau.

Étienne Beisson. Médaillon, enc. rect., in-8°.

Couché fils. Médaillon, enc. rect., in-12.

Et. Fessard (édition de *la Henriade,* d'Amsterdam, 1748,) in-8°.

Pujos delin., Bertoni sculps. H. 0m, 16. L., 0m, 10.

J. Mollisson (*Voltaire et Rousseau*, de lord Brougham, 1845), in-8°.

Il existe bien, du même temps, un portrait sans indication de nom et qui nous restituerait un Voltaire aussi jeune et plus jeune d'apparence que le Voltaire de Largillière[1]. Le personnage a un habit brodé d'or; il tient de la main droite une plume, et un portefeuille de la gauche. Nous ne devinons pas ce qui a pu donner lieu à une pareille attribution; mais cela ne ressemble ni de près ni de loin : ce n'a jamais été Voltaire. Cette toile ne saurait figurer au musée de Versailles, où on la voit au deuxième étage (n° 3883), qu'à titre de spécimen du costume du temps, et sans grande utilité dans une galerie où le XVIIIe siècle est abondamment représenté. Ce portrait a été gravé par Bertonnier[2].

Nous avons rencontré encore, chez un curieux, un Voltaire de ce temps, jolie toile élégante, bien peinte, de Vanloo. Le poëte tient à la main son *OEdipe*. *La Henriade,* qui parut en 1723 sous le titre de *la Ligue*, n'a pas sans doute encore fait son entrée clandestine dans Paris; Voltaire doit avoir de vingt-six à vingt-huit ans. Le tableau, après avoir dormi trente ans dans l'hôtel fermé du marquis de Villette, ne revit le jour que pour devenir la proie du plus fort enchérisseur, ce qui est la destinée commune des tableaux et de bien

1. Citons, pour mémoire, une estampe de Voltaire à l'âge de vingt-deux ans, de Benoist, qui ne rappelle en aucune façon cette physionomie endiablée du jeune Arouet.

2. Ne pas confondre avec le portrait de Latour gravé par lui et indiqué plus bas.


Poſt genitis hic carus erit,
nunc carus amicis.
De la Tour, Pinx. 1731.
P. G. Langlois, Sculp. 1785

d'autres choses. Comme portrait l'on n'est qu'insuffisamment satisfait; ce n'est ni cette vivacité, ni cet œil pétillant de la toile de Largillière; cela donne l'idée d'un esprit plus rassis, plus calme, plus longanime que ne le fût ce salpêtre fait homme [1].

Arrivons au pastel de La Tour, qui est de 1736. C'est Mme du Châtelet qui le souhaita, c'est pour elle qu'il fut fait. Le poëte était alors à Cirey, et ce sera l'objet de toute une correspondance entre lui et l'abbé Moussinot, qui se chargera de voir le peintre, de lui communiquer les observations et les désirs de son modèle. Le portrait de La Tour est le plus connu des portraits de Voltaire : c'est celui qui est reproduit dans la plupart des éditions de ses œuvres. Voltaire a quarante-deux ans; son visage n'a plus cet air ouvert du tableau de Largillière. Le nez s'est allongé, la narine s'est élargie, la bouche, en revanche, s'est pincée et semble promettre plus d'épigrammes que de madrigaux [2]. Il est debout et tient un livre à la main. Naturellement les amis le tourmenteront pour avoir des copies, et il priera son officieux factotum d'ajouter aux autres peines qu'il voulait bien se donner celle de répondre à cet empressement obligeant. « Faites faire d'abord deux bonnes copies, après quoi nous en ferons d'autres; mais voici ce que je voudrais : que la première copie se fasse avec tout le savoir-faire et toute l'habileté de la copiste, afin qu'elle puisse servir d'original aux autres. Dès que cette première copie sera faite, je vous prierai de la faire examiner et retoucher par Latour. Cependant vous m'enverriez mon original bien encadré, bien empaqueté, et sur cette première copie vous me feriez faire une miniature pour porter en bague. Le plus tôt, mon cher abbé, en cette affaire comme en tout, sera le mieux. (12 avril 1736). » Ainsi c'est une femme à qui est échue cette besogne de

1. Ce tableau appartient à M. Léonce Leroux, auquel nous en devons la communication gracieuse; il le tient de M. Petit, alors marchand de bric-à-brac, rue des Petits-Champs.

2. L'on a trouvé le masque de La Tour indiqué comme suit, dans les *Eaux-fortes de Jules de Goncourt*. Catalogue de Philippe Burty (Paris, 1876), p. 17. « *Premier état*, légère marque de pointillé. — *Deuxième état*, reprise des travaux au pointillé. — *Troisième état*, avec Voltaire à gauche; à droite, J. G. 73. H. 0^m, 24. L. 0^m, 18. Collection de M. Eudoxe Marcille. »

reproduction. Le portrait de La Tour et ses copies sont une de ses préoccupations du moment, et trouvent leur place obligée dans ces étourdissantes épîtres où il est simultanément question de finances, d'achats de livres, de générosités, de théâtre, de chimie, de tout enfin. Voltaire est homme d'ordre principalement, d'une économie bien entendue et réglée. Il témoigne à son ami le chanoine le regret un peu tardif de n'avoir pas pris ses sûretés avec l'artiste, en faisant son prix à l'avance. Il a manqué de prévoyance en cette circonstance; mais c'est là une faute qui ne se répétera point. « Je suis très-fâché qu'on n'ait pas fait marché avec le peintre. Dorénavant, je ferai des marchés pour tout, fût-ce pour des allumettes, car les hommes abusent toujours du peu de précaution qu'on a pris avec eux (30 juillet 1736). » C'est voir l'espèce humaine sans trop d'illusions. Mais Voltaire avait déjà été dupé plus d'une fois; il avait été plus d'une fois victime de friponneries, supportées d'ailleurs assez philosophiquement. Il faisait la part du feu; en esprit positif, il la faisait la plus mince possible. Le portrait attendu arrive enfin, il ne lui plaît qu'à moitié; Voltaire se trouve là, en effet, un peu éteint et médiocrement à son avantage : « Je voudrais qu'il fût plus empâté et plus vif de couleur, dit-il. Pourriez-vous en faire exécuter quelque copie un peu plus animée? » En définitive, cela ne le touche guère, et l'observation faite, il n'y reviendra plus.

Cette miniature, pour porter en bague, dont il est parlé plus haut, on devine à qui elle est destinée. Mais quel artiste en chargera-t-on? « On dit qu'il y a à Paris un homme qui fait les portraits en bague d'une manière parfaite. J'ai vu un portrait de Louis XV de sa façon, très-ressemblant; vous trouverez très-impertinent que la même main peigne le roi et moi chétif; mais on le veut et j'obéis. Ayez la bonté de déterrer cet homme. Envoyez de ma part savoir où il demeure, à M. le chevalier de Villefort, chez M. le comte de Clermont (même lettre, 17 novembre 1736). »

Cet artiste, dont on a admiré un portrait très-ressemblant de Louis XV, était François-Julien Barier, graveur distingué en pierres

fines. Voltaire, du reste, le nomme dans le madrigal à Mme du Châtelet qui accompagnait l'envoi du bijou :

> Barier grava ces traits destinés pour vos yeux ;
> Avec quelque plaisir daignez les reconnaître :
> Les vôtres dans mon cœur furent gravés bien mieux,
> Mais ce fut par un plus grand maître[1].

La bague était en cornaline, entourée de petits diamants dont le chaton recouvrait le portrait. S'il fallait en croire Longchamp, il était dans les destinées de cette bague d'abriter plus d'une effigie. Mme du Châtelet mourait à la suite de couches, le 10 septembre 1749. Après le premier moment de trouble, de désespoir, Voltaire pense à l'anneau, à son portrait qui ne devait point tomber dans les mains du mari. Il s'inquiète de ce qu'il est devenu, voulant à tout prix faire disparaître ce témoignage d'une affection trop intime. Longchamp le rassure, et lui dit qu'il avait lui-même ôté la bague du doigt de la marquise et l'avait remise à Mme de Boufflers qui s'était empressée d'extraire la miniature du chaton. Voltaire respire; mais il apprenait en même temps que le portrait extrait était celui de Saint-Lambert. « O ciel! s'écrie alors l'ami sacrifié en joignant les mains, voilà bien les femmes! J'en avais ôté Richelieu, Saint-Lambert m'en a expulsé... ainsi vont les choses de ce monde. » Disons que Longchamp a voulu nous donner la comédie, et que la vérité vraie ne pousse pas aussi brutalement à l'effet. D'abord, s'il est exact que Voltaire remplaça l'Alcibiade français, comme il l'appelait, dans le

1. A la même époque, Algarotti faisait passer à ses amis de Cirey deux petits portraits que Mme du Châtelet retournait à Paris, pour en faire faire des bagues. « Celui de M. de Voltaire est infiniment mieux que l'estampe, quoiqu'il ne soit pas encore parfaitement ressemblant, écrit-elle au jeune Comte, à la date du 20 mai 1736 ; c'est une jolie coquetterie que cela. » Il n'y a pas, toutefois, à supposer qu'il s'agisse d'une seule et même miniature, quant à Voltaire. Algarotti écrivait de Londres, en août 1739 (?), à l'auteur de *la Henriade* : « A propos, mandez-moi, Monsieur, si vous êtes content de votre portrait gravé en pierre que j'ai vu commencé dans les mains de Barier... » Eugène Asse, *Lettres de Madame du Châtelet* (Paris, Charpentier, 1878), p. 89.

cœur de la marquise, le portrait du duc ne pouvait se trouver, en tout état de cause, dans la bague donnée par le poëte à la docte Uranie, et il n'avait pas eu à l'en faire disparaître. En racontant de la sorte cette petite historiette dans ses curieux commérages, le valet de chambre perdait de vue qu'il avait présenté les faits d'une façon notablement différente. « Il me pria (Saint-Lambert) de lui avoir son portrait qui était dans une bague que madame portait au doigt, et me donna le secret pour l'ouvrir. Je détachai le portrait que je lui remis chez Mme de Boufflers, et donnai en même temps la bague à M. le marquis du Châtelet. Voilà tout ce que je sais, et c'est la plus exacte vérité. » Donc il faut rayer ce petit dialogue entre Voltaire et Longchamp ; mais le côté shakespearien de l'aventure n'en subsiste pas moins, et il résulterait de tout cela que la bague de cornaline, à la mort de la marquise, ne recélait plus le portrait de Voltaire, qui avait fait place à celui d'un rival plus jeune. Que Saint-Lambert se fût préoccupé de ce que deviendrait son portrait, nous le comprenons. Mais M. du Châtelet eût-il été si fort étonné de rencontrer la miniature de leur hôte? La marquise avait un portrait du poëte gravé sur pierre dure, avec lequel elle cachetait ostensiblement ses lettres, ce qui, soit dit en passant, n'était pas d'une médiocre inconvenance ; et quoique rarement, dans les ventes d'autographes, il se trouve de ses épîtres avec l'effigie en cire rouge de son illustre ami [1]. Cela étant, l'on se demande ce qui eût motivé la surprise et le chagrin d'un mari d'ailleurs si débonnaire ou si obstinément aveugle [2].

C'est encore le lieu de mentionner un autre portrait de Voltaire

1. Étienne Charavay, *Catalogue des lettres autographes et documents manuscrits et imprimés*, du 7 juin 1870, p. 19.

2. Puisqu'il est question d'émaux, citons un portrait en émail de Voltaire par Pasquier, un Voltaire de soixante-dix-sept ans. « M. Pasquier aime à peindre les aveugles et les mourants, écrit le poëte à M. de la Verpilière, à la date du 27 avril 1771 ; il destine apparemment mon portrait aux Quinze-Vingts... Je l'ai laissé enjoliver la charpente de mon visage. Son pinceau délicat n'était pas fait pour moi. » Edit. Beuch. T. LXVII, p. 130, 131. — *Explication des peintures, sculptures* et *gravures de Messieurs de l'Académie royale*, année 1771, p. 21 ; ibid, année 1773, p. 28.

approximativement de ce temps, et qui figurait à la vente Marcille[1]. Cette miniature n'est intéressante qu'au point de vue iconographique, car l'œuvre est médiocre et non signée. On la trouve déjà dans le Catalogue de la Mésangère en compagnie d'autres portraits qu'on nous affirme être ceux des père, mère, grand'mère de l'auteur d'*Œdipe*, ce qui nous semble tout à fait inacceptable à la seule inspection de l'ajustement et de la coiffure. Quant à Voltaire, c'est bien lui, et c'est là l'important pour ce qui nous occupe[2].

La Tour songea à joindre le portrait de Voltaire aux autres tableaux qu'il envoyait au Louvre. Il s'en ouvrit à l'auteur de *la Henriade* qui lui répondit, avec sa politesse habituelle, qu'il était complétement à ses ordres. « M. La Tour, le peintre, doit vous venir voir au sujet de mon portrait. Je vous prie de faire généralement tout ce qui pourra lui faire plaisir. Il veut exposer le pastel qu'il en a gardé : de tout mon cœur... » Ce devait être une copie faite par La Tour lui-même, ou sous sa surveillance, que ce tableau auquel le poëte faisait allusion. Voltaire ne semble pas comprendre tout d'abord que l'artiste ne pouvait avoir en vue que le tableau original[3]. Toutefois, malgré ses répugnances, il se ravisait et annonçait, un mois après, au complaisant chanoine, une caisse partie de Joinville et contenant le portrait, qu'il le priait de remettre à son « ami de Latour ». Expédié seulement le 5 ou le 6 août, le tableau arriva probablement trop tard pour l'exposition qui ouvrait

1. Catalogue de tableaux et de dessins provenant de la collection de feu M. Camille Marcille (Paris, 1876), p. 51, n° 155. — A la vente Chevallier, 1779, figure « une boîte d'or contenant le portrait de Voltaire », qui fut vendue 600 livres. Charles Blanc, *le Trésor de la Curiosité* (Paris, Renouard, 1857), t. I, p. 455.

2. Catalogue du cabinet de feu de La Mésangère (Paris, Dezauche, 1831), p. 14, n° 46. Nous trouvons, au même Catalogue, p. 20, n° 92, l'indication d'un *Voltaire jeune*, sans autres détails.

3. Il existe à Ferney un pastel de Latour, qui ne serait qu'une des copies dont il est ici question. Le portrait original se trouve, paraît-il, au musée de Fervaques, à Saint-Quentin, avec l'œuvre du maître. Desmaze, *le Reliquaire Q. de Latour, peintre du roi* (Leroux, 1874), p. 30.

le 18; au moins ne figure-t-il point parmi les pastels de ce peintre élégant et gracieux[1].

Le pastel de La Tour, nous croyons l'avoir déjà dit, est de tous les portraits de Voltaire celui qui a été le plus reproduit par la gravure. Dès le 24 mai 1737, Voltaire parle d'une estampe dont il ne semble que médiocrement enchanté, celle probablement de Geullard, qui porte l'année 1736. « L'estampe qu'on a tirée sur ce pastel est horride (*sic*) et misérable, n'en déplaise au graveur; mais peu je m'en soucie; je ne prends point le parti de mon visage. » Toutefois, il fait prier La Tour de veiller à ce qu'on retouche « cette mauvaise estampe »; et il dit à l'abbé Moussinot : « Vous êtes obligé en conscience de me faire graver autrement. Il faut qu'Odieuvre s'en mêle; je donnerai cent livres; la planche restera à Odieuvre; j'aurai quelques estampes pour moi; Latour conduira le graveur (auguste 1738). » Un pareil travail devait tenter un artiste encore ignoré et qui avait à faire ses preuves. Étienne Fessard, un garçon de vingt-deux ans, se présente et est agréé. Le voilà dans la joie de son cœur, au comble du bonheur : c'est la gloire, c'est la fortune, qui sont au bout de cette estampe dans laquelle il mettra tout ce qu'il a d'âme et de talent! Mais à cette ivresse succède la plus cruelle des déceptions. Après avoir dit oui on s'est dédit; le travail sur lequel il comptait est confié à un autre. Désolé, désespéré, il prend le parti d'en appeler à M. de Voltaire même, et lui adresse cette lettre vraiment touchante, que nous reproduisons parce qu'elle est inédite et qu'elle ne saurait être dépaysée à cette place :

« A peine ay-je sceu graver, Monsieur, que mon ambition a été d'avoir l'honneur de faire votre portrait; ce désir qui s'est toujours nouri, m'avoit fait trouver les moyens de conoître monsieur

1. *Explication des peintures et sculptures de Messieurs de l'Académie royale* (Paris, Collombat, 1738), n[os] 56, 169, 170. La Tour exposa, en 1738, trois portraits de femmes : M[me] ***, habillée avec un mantelet polonais; M[lle] de la Boissière, ayant les mains dans un manchon, appuyée sur une fenêtre, et M[me] Restout, en coiffure.

l'abbé Moussinot. Enfin, sans entrer dans un détail plus long, je crois parvenir au point heureux après lequel j'aspirois depuis si longtemps : il étoit décidé que j'aurois l'honneur de vous graver... je m'en étois fait une fête parmy tous mes amis, je l'avois annoncé, il me sembloit même que je ne pouvois pas échouer dans cette noble entreprise, j'avois trop d'inclination pour y être malheureux, sur ce fondement j'aurois même avoué à monsieur Moussinot que si le portrait n'étoit pas au point où on devoit le désirer que je n'en demandois rien, et même j'aurois ajoutté que je ne voulois dans cette illustre occasion travailler que pour l'honneur. J'étois, je le répète, au comble de la joie, mais quelle est suivie d'amertume et de chagrin, j'apprends, Monsieur, par M. Delatour, qu'on a changé d'idée sur mon compte, et qu'on veut donner le portrait désiré depuis si longtemps à graver à un autre. Si on me fait cette injustice après une parolle donnée et l'avoir publiée à tout le monde, que dira le public? Ne pensera-t-on pas que je n'en étois pas digne, ou mes ennemis ne diront-ils pas que j'ay manqué ce portrait; mais s'il est décidé absolument par envie ou pour faire plaisir à un autre, que je n'auray pas eu l'honneur, du moins ordonné, Monsieur, que j'y travaille aussy, cela se peut sans déranger les projets arrêtés, en permettant que je le fasse pour compte de la grandeur des hommes illustres de M. Perrault. Le public y trouvera son compte, parce qu'il y a beaucoup de personnes qui seroient ravis de l'avoir de manière à pouvoir l'encadrer dans leurs cabinets. Pardonnez, Monsieur, si je m'adresse à vous sans avoir l'honneur d'être connu de vous, mais votre réputation de bonté et de politesse pour les artistes m'ont donné cette confiance [1]. »

On plaint le pauvre Fessard, on s'attendrit pour lui et avec lui et on se demande quelle sera la réponse de Voltaire. L'auteur de

1. Étienne Charavay, *Catalogue de lettres autographes* du lundi 26 avril 1875, n° 291. Lettre de Fessard à Voltaire; de Paris, ce 30 août 1738. Il a le soin de donner son adresse assez compliquée, comme toutes celles du temps, les numéros n'étant pas encore en usage à cette date : « Ruë Saint-Denis, au Grand Saint-Louis, chez un miroitier, près du Sépulcre, à Paris. »

Zaïre mandait, deux jours après, au chanoine de Saint-Merri : « Un graveur nommé Fessard vient de m'écrire. J'aime autant que ce soit lui qui me grave qu'un autre. Envoyez-le chez Prault, et mettez-les aux mains (2 septembre 1738). » Mais, malgré ce consentement subordonné à des convenances, à des arrangements devant lesquels il n'avait à cette distance qu'à s'incliner, nous ne voyons pas qu'on ait donné satisfaction à Fessard, qui nous paraît avoir été définitivement écarté. Cependant sa démarche auprès de Voltaire ne fut pas entièrement vaine : il gravait plus tard la toile de Largillière, ainsi qu'un portrait de Mme du Châtelet, vue de face, un globe à sa gauche indiquant les occupations de la docte Uranie; tout cela d'un burin sec et d'une médiocre valeur.

Malheureusement dans cette correspondance du poëte avec l'abbé Moussinot, Voltaire, qui sait qu'il sera compris, ne donne aucun nom. Il était à Bruxelles, à la date du 20 juin 1741 : il prie l'abbé de faire graver d'après le portrait de La Tour une autre estampe « qui soit un peu moins grossière que celle de notre ivrogne ». Le qualificatif est insuffisant pour nous mettre sur la voie et nous révéler l'artiste si durement et sans doute si justement traité.

Les estampes d'Odieuvre avaient été tirées in-4° et in-12. Voltaire en faisait monter avec des bordures dorées, dont il gratifiait à l'occasion ses amis et connaissances; et nous voyons la marquise, en son absence, demander à l'obligeant chanoine de lui en adresser trois du grand format et une in-12 pour répondre aux envois dont elle s'était chargée.

Nous ne pourrions, sans témérité, nous flatter d'avoir réuni ici les innombrables gravures ou estampes faites d'après ce pastel de La Tour. Nous citerons donc, avec la crainte trop fondée d'omissions regrettables, les noms et les œuvres qui suivent :

Fiquet, 1762. Médaillon ovale, enc. rect.; ornements et attributs in-8°. Celui de tous qui a reproduit le plus exactement le portrait du maître.

Cathelin, 1763. Ovale, en. rect.

Langlois, 1784, in-4° (nous le reproduisons) et in-8°; très-remarquable.

Dumantort, enc. rect., in-8°; également remarquable.

Bertonnier. Médaillon, enc., rect. in-8° (*OEuvres de Voltaire*).

Baléchou, enc. rect., in-8°, avec la légende : *post genitis, hic carus erit, nunc carus amicis*, composée par Mme Du Châtelet; très-beau.

J. M. Liotard del. Baléchou sculp. Médaillon. Dominant l'ovale, un génie, une couronne à la main, avec la même légende.

Hopwod. Avec ornements; in-8° (édit. Pourrat).

Sous la direction de Chrétien de Mechel à Basle (*Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*); 1771, in-8°.

Desrochers. Ovale, dans un riche encadrement. Attributs. H. 0^m,24. L. 0^m,20.

Desrochers, chez Petit, avec les quatre vers :

Dès l'âge le plus tendre il se rendit fameux....

H. 0^m,14. L. 0^m,10.

Mehu del. Bonvoisin, sculp. Enc. rect., in-8°.

Mehu del., Couché fils sculp., in-8°.

Rampaldi. H. 0^m,18. L. 0^m,13.

Grand médaillon, enc. rect. H. 0^m,34. L. 0^m,23. Draperies, masque tragique, avec la légende ci-dessus.

Jacob Falkema; in-8°.

Gauthier Dagotti père. Juin 1772; en couleur. H. 0^m,24. L. 0^m,18 (*Galerie universelle*).

Beisson, 1785. Médaillon, enc. rect., in-8°.

Martinet. H. 0^m.12. L. 0^m,8; L. T. pinx. J. B. G., chez Odieuvre. H. 0^m,14. L. 0^m,10.

Chez la veuve Chereau, rue Saint-Jacques. Médaillon, enc. rect. H. 0^m,22. L. 0^m,17.

Chez Durand, rue Mandar. Enc. rect. H. 0^m,19. L. 0^m,19.

Benzeche del., Chapuy sculp. H. 0^m,20. L. 0^m,13; chez Basset.

Marillier del., Lebeau sc. Médaillon ovale : lyre, couronne, attributs. H. $0^m,17$. L. $0^m,10$.

Chez Mondhare. H. $0^m,15$. L. $0^m,10$.

Petit médaillon sur un socle : lyre, instruments, lauriers ; titre de *la Henriade* (chez la veuve Duchesne, Saillant, Desaux, Panckoucke et Nyon, libraires).

Geullard, 1736. Médaillon, enc. rect., in-8°.

N. J. Bapt. Poilly, in-fol.

Le Roux, enc. rect., in-8°.

L'*Apothéose de Voltaire*, « Dédiée à Mme la marquise du Châtelet, par Charles Natoire, mort à Rome, directeur de l'Académie de peinture [1]. » Dessin original. Apollon, dans l'empirée, tient un médaillon où sont reproduits les traits de son favori et le contemple avec des yeux ravis. C'est le portrait de Voltaire, très-ressemblant et venant chronologiquement après celui de La Tour, qui lui est antérieur de six ou sept années au plus. Personnages allégoriques au premier plan; composition large et harmonieuse que relève encore le nom estimable de Natoire, condamnée à rester enfouie dans des cartons où l'on n'ira certes point la chercher [2].

Portrait de Voltaire « par Mlle de Livry, devenue marquise de Gouvernet, à qui Voltaire adressa l'Épître des *vous* et des *tu* ». Telle est l'étrange légende reproduite par le *Trésor de la curiosité* (t. II, p. 389), qui l'a lui-même empruntée au *Catalogue de la Mesangère* (Paris, Dezauche, 1831). Ce portrait, nous avons été assez heureux pour le retrouver dans le cabinet d'un curieux bien riche en maîtres du XVIIIe siècle, M. Walferdin. C'est une toile de huit centimètres carrés, derrière laquelle l'on a collé l'indication que nous donne la Mésangère. L'auteur de *la Henriade* représente ici un homme de cinquante-quatre à cinquante-cinq ans. Il pourrait se faire

1. Erreur. Natoire était remplacé à la direction de l'Académie en 1774. Il se retira alors à Castel Gandolfo, où il mourut, le 29 août 1777.

2. Bibliothèque nationale. Département des Estampes. Collection-Hennin, t. CXI, p. 24. Vendu à l'inventaire de la marquise du Châtelet.



VOLTAIRE

[illegible]
[illegible]

que cette toile, qui n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre, datât du très-court intervalle qui s'écoula entre la mort de la docte Uranie et le départ pour la Prusse auquel nous touchons. Nous ignorions complétement que Mlle de Livry comptât la peinture au nombre de ses talents ; et, sans être en état d'expliquer l'origine d'une aussi étrange attribution, nous ne cacherons pas jusqu'à quel point elle nous laisse incrédule. C'était à son intention que Voltaire, comme on l'a vu, avait commandé son portrait à Largillière, et ce portrait lui restera en dépit d'une rupture qu'elle avait voulue. Si la petite toile était une copie réduite de celui-ci, tout cela serait possible. Mais, à dater d'avril 1726 au plus tard, l'auteur d'*Artémire* et Mlle de Livry ne se rencontreront plus. Arouet, exilé en Angleterre, ne reviendra qu'en 1729 pour se casser le nez à la porte de Suzanne : il avait trente-deux ans alors. Comment la prudente marquise, qui d'ailleurs avait plus de motifs d'oublier que de fixer ses anciens souvenirs par la reproduction de traits accusateurs, fera-t-elle le portrait de son amant, non pas tel qu'elle l'a connu, mais tel qu'il sera vingt ans plus tard ? Ici les traits de l'original ne ressemblent guère à l'original du premier âge ; et la mémoire, à défaut de la présence réelle, n'a pu venir en aide à l'artiste. Il est donc de toute impossibilité d'admettre que cette peinture soit de la marquise de Gouvernet. Mais ce n'est pas l'unique question que soulève ce portrait d'une attribution ridicule.

Nous avons trouvé chez un petit-neveu de Lekain un pastel de Lenoir (l'auteur du portrait bien connu du célèbre acteur, dans le rôle d'Orosmane), représentant le poëte de trois quarts, un peu dans la pose du pastel de La Tour, mais ressemblant encore plus au prétendu portrait fait par Mlle de Livry. Jamais Lenoir n'est allé à Ferney, quoique ce tableau soit signé et daté de 1764[1]; et Voltaire alors avait soixante-dix ans, bien des printemps de plus que

1. *Explication des peintures et sculptures de l'académie de Saint-Luc* (1764), p. 8, nº 20. Le portrait de M. de Voltaire peint au pastel, d'un pied dix pouces sur un pied six pouces, par M. Lenoir, adjoint à professeur.

n'en accusent ces traits encore verts. Fort probablement, dans l'impossibilité de peindre le patriarche d'original, Lenoir s'était résigné à le peindre d'après un de ses portraits, et à copier en 1764, une physionomie qui pouvait ressembler en 1749. Le pastel (que nous reproduisons), quoique fait d'après une assez méchante toile, a du mérite, il tiendrait dignement sa place dans une collection de portraits de Voltaire; et il faut savoir gré à son présent possesseur, qui est pastelliste [1], d'avoir vulgarisé l'œuvre ignorée, car elle n'a point été gravée, par une ou deux copies très-soignées et très-fidèles.

1. M. Marteau, petit-neveu du Roscius français.

II

LE GENEVOIS HUBER ET M. DE VOLTAIRE

Mme du Châtelet mourait en 1749. Voltaire avait cinquante-cinq ans, sa vie galante était close. Dans les fréquentes éditions de ses livres, le libraire mettra en tête de l'ouvrage le portrait de l'auteur; et ce sera presque invariablement le pastel de La Tour défiguré à plaisir. Désormais le poëte, qui sait qu'il n'a plus ni un beau ni un frais visage à produire, non-seulement ne sera point tenté de se faire peindre, mais repoussera obstinément toute proposition de ce genre. Aussi ne rencontrera-t-on plus guère que charges, caricatures et calotines en images. L'une des premières que nous connaissions est une satire, très-fine comme composition, relative aux *Éléments de la philosophie de Newton* qui parurent à Amsterdam, chez Ledet; cela nous reporte à 1738 ou 1739. Fort probablement ce petit dessin fut inspiré par les discussions que le livre souleva dans le public et le monde savants, par une réfutation de Banières notamment, répandue cette dernière année. Bornons-nous à copier la légende qui pourrait être plus laconique : « Uranie présente des lunettes à Voltaire, qui lit Newton de travers. A côté de ce célèbre écrivain sont deux sylphes, dont l'un brise des tuyaux capillaires et l'autre manie mal un compas. Un génie caché derrière Uranie se moque de leur maladresse. » Nulle indication de graveur. H. 0m,16. L. 0m,8.

La mort de Mme du Châtelet fit un grand vide dans l'existence de

Voltaire. Il n'avait toutefois aucune envie, malgré les coquetteries du roi de Prusse, de quitter la France et de brûler ses vaisseaux. Ses succès, ses intérêts, tout semblait même river davantage la chaîne qui l'attachait à la cour. Mais le bon vouloir de la marquise de Pompadour ne put rien contre l'invincible antipathie du roi pour son gentilhomme de la Chambre; et Voltaire, froissé, ulcéré, se décidait à partir pour Berlin où l'on saurait mieux reconnaître son mérite. Ce coup de tête ne réussit point dans le public, il y fut envisagé sévèrement. Nous trouvons la trace de cette désapprobation dans une caricature à laquelle fait allusion Mme du Hausset, et que les colporteurs criaient à travers les rues de Paris : « Voltaire, ce fameux Prussien, le voyez-vous avec son gros bonnet de peau d'ours, pour n'avoir pas froid? A six sous le fameux Prussien [1]. » Nous avons vainement cherché cette estampe dans les trois volumes de gravures et de dessins relatifs à Voltaire, de la bibliothèque Richelieu.

Après un séjour de trois années en Prusse, Voltaire disparaissait en fugitif; il se réfugiait d'abord en Alsace, et se déterminait enfin à demander à la Suisse une retraite moins brillante, plus assurée en revanche contre les caprices et les coups de la fortune. Mais il ne savait pas, en s'installant à Lausanne, puis aux Délices, ce qui l'y attendait, tous les agacements, toutes les colères rentrées que lui causerait un plaisant et spirituel Genevois, infatigable, inexorable dans son rôle de tortionnaire. Qui n'a entendu parler de Huber, de ses découpures vives, fines, déliées comme un crayon, reproduisant tous les objets avec une vérité saisissante? Nature animée, nature morte, tout lui était bon, tout lui était propre; mais cette fantaisie qui s'intéressait à tout ce qui frappait ses regards, se fixera impitoyablement et n'aura plus qu'un but, nous devrions dire une victime. Huber s'attachera à l'auteur de *Zaïre* comme à une proie légitime; il était reçu à toute heure, accueilli avec faveur; c'était le cas d'user et d'abuser, et il n'y manquera guère. Bientôt l'attitude, les traits du

1. Voltaire et la société française au XVIIIe siècle, t. III. *Voltaire à la cour*, p. 452.

poëte lui devinrent si familiers qu'il faisait sa silhouette derrière le dos sans qu'il y parût, avec une telle prestesse et une telle sûreté qu'on eût dit, selon l'expression heureuse de Marmontel, qu'il avait des yeux au bout des doigts. Quelque chose d'autrement incroyable : il présentait à son chat un morceau de fromage ou de mie de pain, et, en le retirant des dents de l'animal par des soubresauts calculés, il arrivait à faire reproduire à cet artiste inconscient le profil anguleux du poëte auquel ce talent si incongrûment appliqué donnait de l'humeur, sans que Huber arrivât jamais à résipiscence. Cela n'est rien. Les découpures de Huber sont de vraies compositions dont les qualités exquises échappent à l'analyse. Citons pourtant celle-ci, dont on devine les écueils, autrement scabreuse à reproduire par le crayon, le pinceau ou les ciseaux que par le récit, bien que nous nous sentions assez empêché de décrire cette scène un peu vive. L'une des ambitions de Voltaire eût été d'avoir un haras, un haras sérieux. Il avait fait l'acquisition d'un étalon danois, dont il attendait merveille; il avait une demi-douzaine de vieilles juments qu'il voulait marier ; et tous les jours, après dîner, il fallait que la compagnie, quelle qu'elle fût, allât de ce côté du jardin et vît les grands parents de la génération à venir, qui ne vint pas, disons-le à regret. Nous ne pouvons entrer dans des détails trop réalistes, que Grimm donne tout au long, et qui, en effet, révèlent les plus rares qualités de l'auteur comique; cela est plein de mouvement et d'intrépidité. Le sujet, quelque peu cru, est sauvé, atténué du reste avec un art, un tact qui font pardonner la liberté de la conception. Qu'on n'oublie pas qu'il s'agit ici, non d'un crayon au secours duquel viennent la lumière et la couleur, mais d'une simple découpure. Huber, longtemps, n'avait songé qu'à son plaisir; le succès lui inspira l'idée bien naturelle de profiter de cet heureux et rare talent, et il avait fini par expédier ces mignonnes œuvres à un commissionnaire de Paris qui l'en débarrassait. Celle dont il est ici question dut être vendue dix ou douze louis; c'est du moins le prix que le fondé de pouvoir de l'artiste genevois crut devoir exiger et qu'apparemment

il obtint[1]. Ce ne serait pas une petite tâche (serait-ce une tâche possible?) de rassembler dans sa totalité l'œuvre découpée de Huber. Ces petites compositions étaient achevées en un tour de main, et l'on en obtenait de lui plus qu'aisément. « Il me manque beaucoup, dit le Danois Bjœrnstæhl, dans une de ses lettres datées de Ferney, il est à présent à Paris. J'espérais avoir de lui plusieurs *Voltaires* en découpure. Celui qui me fut donné par le prince de Mecklembourg est dans le plus piteux état, par le fait de mille curieux de toutes classes qui se le sont déchiré en Italie (1er octobre 1773)[2]. » Sauf quelques exceptions, toutes ces découpures, véritables travaux d'Arachné, enlevées au moment même, dorment éparses dans les collections particulières si riches et si nombreuses du Royaume-Uni[3].

Grimm, plus flegmatique d'ordinaire, se passionnera pour ces petits ouvrages et se dépitera de ne les voir pas appréciés comme ils le méritent; il en envoie à Berlin, il en envoie à Gotha.

« Je suis charmé, monseigneur, écrit-il au duc héritier, de savoir enfin les découpures arrivées sans accident à Gotha ; j'espère qu'on n'aura pas oublié ce double verre qui est nécessaire pour les bien voir et qui les fait paraître avec avantage, surtout à la lumière. Je m'en tiens au jugement que Votre Altesse Sérénissime en a porté, il confirme le mien. Le grand Frédéric n'a pas eu le temps de les bien voir; il n'a vu que de la patience, un morceau de vélin, des ciseaux. Il nous auroit fallu auprès de lui une main habile pour présenter ces

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. IV, p. 39, 40; août 1764.

2. *Lettere nè suoi Viaggi Stranieri* (Poschiavo, 1783), t. IV, p. 135.

3. Malgré toutes nos recherches, nos trouvailles se bornent à un ensemble de huit bons hommes taillés sur des cartes à jouer : « Voltaire dansant et autres personnages. Découpures faites à Ferney, vers 1775, par Huber de Cologny qui se donnait le nom de peintre de Voltaire. » Nous reproduisons judaïquement l'indication du résident, parce qu'elle révèle, chez l'artiste genevois, certaines prétentions d'appropriation qui faisaient du patriarche sa propre chose, et expliqueraient le mécontentement, l'irritation de sa victime. Voltaire, de profil, sur une jambe, les deux bras en l'air, danse comme un perdu. Plus bas, une femme debout, entre deux personnages assis et lisant. Plus bas encore, quatre autres, qu'il est plus malaisé de désigner. Ce n'est qu'un coup de *crayon*, et il y a sans doute un abîme entre cette pochade et la véritable composition dont nous parle Grimm. Bibl. nat., Collection Hennin, t. CXIX, p. 61.



Calqué sur un Tableau de Mr Huber

ÉCHAPPÉE DE VUE DE FERNEY.

différents morceaux avec art sans en accabler le roi; alors il en aurait pu sentir le mérite... »

Et, six semaines plus tard :

« J'ai mandé à mon ami Huber, écrivait-il au même prince le 26 janvier 1765, son succès auprès de Votre Altesse. Il le dédommagera du succès médiocre de Potsdam, dont au reste il avoit des pressentimens, car il ne s'est prêté qu'avec peine à ma proposition et il m'avoit prédit que le roi regarderoit ses ouvrages comme des misères difficiles. Le peu d'impression qu'ils ont fait sur le héros du siècle ne me fait pas changer d'avis sur leur mérite, et l'approbation de Votre Altesse me confirme dans mes idées. Les hommes de génie sont faits pour être jugés et non pour être juges. Quand mon ami Diderot veut me rendre compte de quelque chose qu'il a lu ou de quelque fait historique, je lui dis : Souvenez-vous que Dieu vous a fait créateur et non rapporteur ; aussi dites des choses et jamais des faits, et lorsqu'il persiste à vouloir conter, je dis : Messieurs, voilà qui est fort beau, n'est-il pas vrai, eh bien, il n'y a pas un mot de vrai. La plupart du temps j'ai raison et nous rions. L'homme de génie de Potsdam n'a vu que du vélin découpé avec patience, et n'a pas daigné y regarder mieux. Si j'y laissois regarder Denis Diderot, il y verroit cent choses qui n'y ont jamais été et nous tourneroit la tête par ces récits[1]. »

Mais cet artiste si fin, d'une imagination si vive, devait-il se renfermer à tout jamais dans ce genre borné (cela peut-il s'appeler un genre ?) sans chercher à étendre un peu son horizon?

Il y avait l'étoffe d'un peintre dans Huber, d'un peintre doublé d'un observateur sagace, très-ouvert au côté comique et même philosophique des choses ; il se décida à laisser là les ciseaux pour le pinceau, et personne n'eut à le regretter. Mais tableaux, aussi bien que découpures, ont disparu depuis longtemps; et, quoique Senebier

1. Étienne Charavay, *Revue des documents historiques* (Paris, Lemerre, 1877), 5e année, p. 2 et 32. Lettres de Grimm au duc héritier de Gotha ; des 13 décembre 1764 et 26 janvier 1765.

dise qu'ils ont été gravés, ce que la gravure nous a transmis se résume en cinq ou six épaves qui sont loin de représenter, au moins comme conception, ce qu'il a fait de plus remarquable et de plus original.

On peut voir encore dans la salle à manger du château de Mezeri, appartenant à M. Constant, des panneaux originairement peints pour le château d'Hermanches. Sur l'un d'eux est figuré le théâtre de Monrepos. Voltaire assiste à une représentation des hôtes du châtelain transformés en acteurs de société, tous très-stylés et très-habiles. On joue *Zaïre;* il est assis dans la coulisse. Mais, renversé par le jeu merveilleux de M. et de Mme d'Hermanches, il ne se possède plus, il n'y tient plus; il tend les bras, entraîne avec lui son fauteuil, chemine ainsi jusque sur la scène, et se trouve, sans s'en douter, en plein théâtre, entre Zaïre et Orosmane, qui ne peut donner son coup de poignard. Grâce à lui Zaïre est sauvée, mais le dénouement est manqué. Toutes les figures sont des portraits, et Voltaire, particulièrement, est rendu avec une vérité surprenante. Telles seront toutes ces conceptions qu'il ne faut pas, non plus que les chefs-d'œuvre de notre Meissonier, mesurer à la taille. « Cet Huber est un homme plein de génie et d'un talent unique, s'écrie le baron Grimm avec un lyrisme qui ne lui est pas habituel. Il peut dire hardiment à Voltaire, à Greuze et à tous les peintres du monde : *anch'io son pittore.* »

Ces jolis dessins, ces incroyables découpures, ces pastels agréables, ces petits tableaux si réels, sont en quelque sorte l'histoire familière et intime de l'auteur de *la Henriade.* Au moindre prétexte, au moindre incident plaisant ou grotesque, Huber de saisir son crayon et de croquer son hôte, non sans le faire crier; mais rien ne l'arrêtait, bon gré, mal gré, le coup était fait, et Voltaire n'avait plus qu'à se résigner, en grognant. « Puisque vous avez vu M. Huber, écrit-il à Mme du Deffand, il fera votre portrait, il vous peindra en pastel, à l'huile, *ex-mezzo tinto;* il vous dessinera sur une carte avec des ciseaux, le tout en caricature. C'est ainsi qu'il m'a rendu ridicule


LE LEVER DU PHILOSOPHE DE FERNEY
Tandis que plein de sa Marotte
Aulieu de mettre sa culotte
Volt..re se livre a son feu.
Dal..t et Fre..n n'ont-ils pas un fort beau jeu.
Dal..t pour baiser humblement son der...re
Et ce Jean Fre..n sans pitié
Pour en faire a coups d'étrivière
Un écrivain plus châtié.

d'un bout de l'Europe à l'autre (10 août 1772). » Il écrivait quatre mois après, à l'impératrice Catherine : « Madame, votre oiseau, qu'on appelle *flammant,* ressemble assez aux caricatures que mon ami M. Huber a faites de moi; il m'a donné le cou et les jambes, et même un peu la physionomie de ce prétendu héron blanc (11 décembre). » Il fait allusion ici à un dessin de Huber, l'un de ceux qu'il lui pardonna le moins et pour l'œuvre en elle-même et pour les malignités qu'elle lui attira. Cela est intitulé le *Lever du philosophe de Ferney.* On voit le patriarche sortant du lit et « sautant dans ses culottes » tout en dictant à son secrétaire. Ces deux fuseaux, faisant entrée dans leur étui, sont pris sur le fait, et l'on assiste à cette scène, qui n'est grotesque qu'à la réflexion; car Voltaire est tout à ce qu'il dicte et l'on est soi-même tenté de surprendre au vol ce qui s'échappe de ses lèvres minces comme des lames de couteau. Le tableau, alors la propriété de M. Boyer de Fonscolombe, d'Aix, fut gravé à Londres, et parut d'abord chez Rob[t]. Sayer. (H. 0[m],10. L. 0[m],09.) Cette première gravure est devenue rare; la contrefaçon s'en était vite emparée, non sans renchérir sur la pensée de Huber : elle ajouta une chambrière tenant les vêtements de son maître et glissant sur lui un regard sournois, ainsi qu'un portrait de Fréron, qu'on ne se fût pas attendu à trouver là. Mais ce n'est rien; et, pour le plus grand débit de l'estampe, l'on avait jugé convenable d'y joindre des vers aussi bêtes qu'orduriers où d'Alembert et l'auteur de *l'Année littéraire* jouent chacun un rôle[1]. L'on conçoit le mécontentement de Voltaire, qui, fâché déjà de passer par les facéties du crayon de Huber, était plus que fondé à se plaindre du peu de prudence et de réserve d'un ami qui n'ignorait point son peu de goût pour ce genre de publicité, lors même que cette plaisanterie peu décente ne se fût pas aggravée par l'adjonction de gravelures au gros et trop gros sel.

Les Adieux de Claude Gay. Un quaker de Philadelphie, du

1. Mais ces vers figurent également au bas de la première gravure.

nom de Claude Gay, voyageant en Europe, s'arrêta quelque temps à Genève où l'on ne parla plus que de ses manières simples, selon la nature et l'Évangile. Voltaire, désireux de le voir, de converser avec ce représentant d'une secte dont il avait eu occasion d'observer les mœurs pendant son séjour en Angleterre[1], le fait prier de venir dîner avec lui. De banal l'entretien ne devait pas tarder à devenir militant et agressif. L'auteur de *Mahomet*, qui ne pouvait s'empêcher de parler de religion à tout propos et hors de propos, ne pouvait davantage se contenir sur ce chapitre délicat, trop vif, trop emporté pour prendre en considération les opinions et le caractère de ceux en présence desquels il se trouvait. Ainsi fit-il à ce dîner. Le quaker répliqua sans se fâcher, mais sans céder, sans paraître s'apercevoir de la raillerie dont on assaisonnait la discussion. Ce flegme imperturbable exaspérait, plus encore que la résistance, l'irascible poëte, qui bientôt ne se posséda plus; ses yeux flamboyaient, sa voix tonnait, ses bras s'agitaient dans le vide. La dispute fut poussée à un tel point que Claude Gay se leva et, s'adressant à son hôte : « Ami Voltaire, lui dit-il, peut-être un jour entendras-tu ces choses-là; en attendant, trouve bon que je te quitte. Dieu te soit. » Et il reprit tranquillement et pédestrement, malgré tout ce qu'on fit pour le retenir, le chemin de Genève[2]. Huber était à ce dîner et ne perdit rien, comme on le pense, de cette étrange scène, qu'il reproduisit dans un dessin où le flegme de l'un et l'emportement de l'autre sont saisis avec la verve, l'accent de vérité, l'art qu'il mettait dans tous ces petits drames bourgeois dont il était le Callot.

Une chose assez plaisante, c'est que Voltaire, quelle que fût son humeur, se vit contraint en quelque sorte d'endurer, de subir cette exploitation burlesque et grotesque de sa personne. Huber avait proposé à l'impératrice de Russie de retracer à son intention, dans

1. Voir dans ses *Lettres philosophiques* (première lettre) ce que Voltaire dit des quakers et le récit de sa piquante entrevue avec André Petit.

2. Simond, *Voyage en Suisse* (Paris, Treuttel et Würtz, 1822), tome Ier, pages 623, 624.


Esquiſse
d'aprés nature
faite a Fernex en 1769.

une suite de tableaux, la vie domestique de M. de Voltaire; et la proposition ayant été agréée, il s'était mis aussitôt à l'œuvre.

Son début est solennel et tout relatif, du reste, à la czarine. Il a pour titre : *Réception de l'ambassade impériale à Ferney*. L'auteur de *la Henriade* est dans son lit, mourant ou peu s'en faut, comme toujours. On lui annonce le prince Koslowski, lieutenant des gardes, porteur de présents magnifiques, dignes en tout de celle qui les lui envoyait. Le patriarche se dresse alors sur son séant et tombe en extase devant ce coffret d'ivoire tourné par la propre main de la souveraine, devant cette superbe pelisse qui ne sera pas de trop pour le protéger contre les rigueurs glacées du mont Jura. Il a oublié ses maux, les années, il a oublié qu'il y eût au monde des Fréron, des La Beaumelle et des Nonotte; il a retrouvé tout le feu de sa jeunesse. Ce premier tableau, Huber s'était empressé de l'envoyer, comme on l'y avait autorisé, à la cour de Saint-Pétersbourg, qui trois ans après, en 1772, en était encore à donner signe de vie. Assez incertain sur ce qu'il devait faire, l'artiste, que ce silence de mauvais augure n'avait pas découragé, avait transporté à Paris cette sorte d'Odyssée humoristique, d'une observation si fine, si spirituelle et si maligne; et Grimm nous apprend qu'il n'eût pas été éloigné de la faire graver, s'il eût rencontré un chiffre suffisant de souscripteurs. Mais la cour de Russie se décidera, bien qu'un peu tardivement, et la petite galerie prendra le chemin de Saint-Pétersbourg.

Mentionnons ce qui en a survécu pour le public et ce que le curieux rencontre encore dans les ventes, nous entendons les estampes; quant aux tableaux eux-mêmes, rien n'est jusqu'ici sorti, que nous sachions, des collections privées. On connaît ce dessin à l'eau-forte où l'artiste a rassemblé à la même table tous les amis de Voltaire qui ont été ses visiteurs : d'Alembert, Marmontel, Diderot, La Harpe, Condorcet, l'abbé Maury. Huber ne s'est pas oublié et figure parmi les convives avec l'indispensable père Adam[1]. Citons

1. Huber ne s'est préoccupé ici que de meubler sa table de personnages célèbres alors.

encore *le Déjeuner du patriarche* qu'il ne faut pas confondre avec un autre plus connu de Denon, dont il va être question. Le poëte, debout, prend son café qui lui est servi par la femme de chambre de Mme Denis, celle que Voltaire mariera à M. Perrachon, mais qui est encore Mlle Agathe, la belle Agathe, à laquelle son maître dira invariablement, tous les matins : « Belle Agathe, vous charmez tous les yeux » ; ce qui fera, invariablement aussi, baisser les yeux de la belle Agathe et colorera son teint, invariablement, d'un aimable incarnat[1].

Nous serions impardonnable d'omettre un petit tableau, l'un de ceux que nous signale Grimm et qui ont disparu, mais dont nous avons retrouvé la gravure. Voltaire au milieu d'un groupe de paysans: un peu à gauche un homme assis, qui nous tourne le dos et le regarde ; une femme debout, la main devant les yeux, comme pour se protéger contre l'éclat de la lumière[1] un marmot pendu à ses jupes; deux autres femmes, la première plus âgée, la seconde une jeune fille, accroupies près d'elle ; derrière Voltaire, mais plus au fond, un homme, une femme, un enfant nu, auquel celui-ci semble donner une claque, et l'auteur de *Zaïre*, sur ses jambes, perruque et bonnet, les mains croisées, en admiration devant la riche moisson qu'il a plu à Dieu de donner à ces braves gens. Il s'extasie à l'aspect de cette heureuse abondance; et ses naïfs auditeurs de l'écouter avec un étonnement où se mêle une sensible pointe de moquerie. C'est assurément ce que nous avons vu de plus remarquable de l'artiste genevois ; il y a là plus que de l'esprit et de la finesse; il y a du philosophe et du penseur. L'attitude attentive et attendrie du poëte est pleine de vérité et d'expression, elle nous le livre tout entier. Ni crudité, ni recherche de l'effet; une composition d'une sobriété à laquelle ne nous avait point habitué Huber, et qui fait de cette jolie page quelque chose de complétement à part dans son œuvre[2].

En réalité, ni Maury ni Diderot n'ont jamais fait le voyage de Ferney, et le poëte ne les a connus qu'à son retour à Paris, en 1778. In-folio, en travers.

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 91, 92, novembre 1772.

2. Bibl. nat. Estampes. Collection Hennin, t. CVII, p. 50. H. 0^{m},30. L. 0^{m},34.



VOLTAIRE EN DESHABILLÉ.

D'après le tableau original appartenant à M. le comte d'Haussonville.

Joignons à cette liste une *Échappée de vue de Ferney, calquée sur un des tableaux de M. Huber, qui sont à Saint-Pétersbourg;* un médaillon dans lequel on aperçoit le vieux poëte, de profil, en perruque et en bonnet, l'œil fixé sur la campagne[1]. Puis un Voltaire en pied « peint d'après nature à Ferney », coiffé de son même bonnet, dans l'attitude de la méditation (lithographie de Coteau), et qui pourrait bien être une copie, dans d'autres proportions, du Voltaire que nous venons de décrire. Enfin une « esquisse d'après nature faite à Ferney, en 1769[2] ». Nous donnons ces trois pièces.

Espérons que ces curieuses et originales productions sortiront toutes de leur nuit tôt ou tard et viendront compléter le groupe déjà respectable de ces pochades voltairiennes. Tout récemment, M. le comte d'Haussonville trouvait dans les greniers de Coppet[3], un panneau encrassé de 41 centimètres de hauteur sur 35 de largeur, qu'il fallut avant toutes choses envoyer au nettoyage. Ce ne fut qu'au retour de cette opération trop nécessaire, qu'il fut possible de se rendre compte de cette composition brunie et jaunie par le temps. Cela avait l'air d'une mascarade : une sorte de vieille femme édentée, les lèvres serrées, l'œil toutefois extraordinairement vif, coiffée d'un bonnet arrêté par un ruban d'un bleu tendre du plus curieux effet. Il est vrai qu'une houppelande entourée de pelleteries semblait révéler un individu du sexe masculin. L'hésitation eût été permise si, malgré l'étrangeté de l'ajustement, ces traits, ces yeux sans pareils, cette bouche prête à lancer aussi bien l'épigramme que le madrigal, ne se fussent pas reconnus entre mille autres : c'était bien là le patriarche de Ferney, le Vieux de la Montagne, comme il s'appelait,

1. D'autres exemplaires portent ce titre : *Vue au levant de Ferney, calquée sur un tableau de M. Huber.*

2. Voir encore, dans cette collection si riche de Hennin, t. CXI, p. 13, une ébauche à l'encre de Chine : perruque, lèvres serrées, jusqu'au buste, que nous indiquons ici pour mémoire. H. 0m,10. L. 0m,07.

3. M. le comte d'Haussonville est le châtelain de Coppet du fait de Mme d'Haussonville, la seconde fille de Mme la duchesse Victor de Broglie (Albertine de Staël).

quand il voulait faire peur à ses hôtes. Le tableau est incontestablement d'Huber, bien que sans signature. Nous devons à l'extrême obligeance de M. d'Haussonville de l'avoir examiné tout à notre aise. Mais nous savions depuis longtemps son existence par une gravure à l'eau-forte et non terminée, qui se trouve au département des Estampes de la Bibliothèque nationale et que nous publions, très-intéressante, elle aussi, et à certains égards plus curieuse peut-être que le tableau lui-même.

Si l'on pouvait douter que cette composition fût de l'artiste genevois, nous renverrions à une esquisse au crayon, que nous reproduisons également, où le poëte est représenté dans la même attitude, s'il a eu le temps, cette fois, de quitter son bonnet de nuit et de revêtir sa perruque. Ce simple crayon est d'un effet saisissant : à quoi et à qui pense-t-il? est-ce à la *guerre de Genève?* est-ce à Fréron? Ce dessin faisait partie de la collection du baron de Beroleingen, de Spire, quand il fut gravé en 1790, avec ces trois vers de sa tragédie de *Brutus* auquel il ne songeait sûrement point au moment où Huber dérobait pour la millième fois cette incomparable et si variable physionomie :

La liberté, que tout mortel adore,
Donne à l'homme un courage, inspire une grandeur
Qu'il n'eût jamais trouvés dans le fond de son cœur.

Ce qui nous importerait de savoir, c'est le nombre, c'est la description minutieuse de tous ces petits tableaux dépêchés en Russie, si goûtés un instant, et sur lesquels nous supposions obtenir si aisément et si complétement tous les détails désirables. Nous nous sommes adressé aux personnages les plus compétents, les mieux posés pour nous renseigner, qui se sont mis à notre discrétion, hâtons-nous de le signaler, avec autant de zèle que de courtoisie; et, malgré la plus sérieuse enquête, nous n'avons pu être fixé que sur l'inutilité

1. *Brutus*, act. I, sc. III.



VOLTAIRE.

De la Collection de M. le Baron de Beroleingen, à Spire.

Huber Genèv. delin. 1790.

de nos recherches[1]. C'est à l'Ermitage que nous serions allé en droiture, dans ce temple élevé à la dévotion voltairienne, et d'où, depuis quelques années, les livres et les manuscrits du poëte ont été transférés à la bibliothèque de Saint-Pétersbourg. Mais, puisque ce mot de « dévotion voltairienne », qui caractérise assez justement l'engouement de Catherine II, nous est échappé, disons que la Révolution française porta un coup funeste à cette véritable adoration. La philosophe se rappela qu'elle était impératrice. Les excès qui se commettaient étaient bien faits pour dégriser les mieux disposés et donner à réfléchir aux mêmes princes qui avaient souri à toutes ces audaces. Le réveil fut complet. Peut-être se montra-t-on sévère et injuste à l'excès envers les écrivains qu'on avait jusque-là caressés et adulés. Fallait-il faire remonter la responsabilité de ce sang versé jusqu'au patriarche de Ferney, qui, dans ses poëmes et dans ses livres, n'avait prêché que la philosophie de Marc-Aurèle et des Antonins ? Tout le monde, même de nos jours, ne répondrait pas uniformément et unanimement à une telle question ; pourrait-on demander plus de sang-froid et d'indulgence aux témoins des crimes commis au nom de Voltaire et de l'*Encyclopédie?* Catherine désenchantée renia son vieil ami, elle fit disparaître de ses appartements le buste du grand homme (vers 1702)[2]. Sans doute, fut-ce le signal d'un ostracisme plus général ; et les plaisantes et spirituelles compositions d'Huber eurent la même fortune. Ce qu'il y a de trop certain, c'est qu'à l'heure qu'il est, après avoir fouillé les combles des châteaux impériaux, l'on en est arrivé à se demander si jamais ces œuvres mignonnes ont existé à Saint-Pétersbourg. *Sic transit gloria mundi !*

1. Nous serions sans excuse de ne pas témoigner ici toute note gratitude à M. le baron Buhler, directeur des Archives principales de Moscou. Mais tout espoir nous est ôté, en fin de compte, par une réponse négative de M. le baron Kœhne, qu'il avait provoquée et qu'il s'est donné la peine de nous transmettre. (14-26 février.)

2. *Revue des Deux Mondes* (1877), t. XIX, p. 604, 680. Voltaire et Falconnet, par Alfred Raimbaud.

III

PORTRAITS IGNORÉS — LE CHEVALIER DE BOUFFLERS DANZEL

Nous avons dû traiter l'œuvre de Huber dans son ensemble; et, si l'on songe que, durant près de vingt années, l'artiste ne passa guère de semaines et même de jours sans se montrer à Ferney, l'on comprendra qu'il y a toute une succession chronologique qui nous a forcément entraîné bien au delà de l'heure présente. Nous aurons donc à revenir sur nos pas.

L'Académie française avait le portrait de ses membres : c'était dans ses traditions; elle tenait à posséder leur effigie, assez indifférente d'ailleurs sur la valeur intrinsèque de chaque toile.

L'abbé d'Olivet adressait à Voltaire, en septembre 1756, une curieuse lettre où l'on trouve à cet égard les détails les plus plaisants. L'Académie s'est mise en frais, elle a fait faire ceux des portraits de ses membres qui lui manquaient, « moyennant trente-huit livres, dont trente pour la copie et huit pour la bordure ». C'est ce qui s'appelle faire bien les choses, et l'on regrette que l'incomparable galerie ait été dispersée. « Notre salle ressemble comme deux gouttes d'eau à celle des cordons bleus qui est aux Grands-Augustins : même uniformité de tableaux et de bordures, chacun dans l'ordre de sa réception... Songez que vous aurez pour voisin monseigneur l'abbé comte de Bernis. Quelles joues, quels yeux, quel coloris! Dame Nature et dame

Fortune, quand elles s'entendent, ne font-elles pas des miracles? [1]. » C'est là un petit trait innocent à l'endroit de la face rubiconde de Babet la bouquetière, face non moins rouge que cette pourpre que plus d'un lui enviait. Quoi qu'il en soit, c'était une invite au poëte, dont on souhaitait le portrait, et qui se fera un peu tirer l'oreille avant de s'exécuter. Nous soupçonnons, toutefois, une erreur de date; autrement Voltaire aurait fait attendre plus que de raison sa réponse, puisque c'est le 22 août de l'année suivante (presque une année d'intervalle) qu'il semble se rappeler qu'on lui demande sa sèche effigie. « Un Cramer [2], mon cher maître, m'a dit de vos nouvelles, que vous vous portiez mieux que jamais, que vous vous souvenez encore de moi, et que vous voulez que j'envoie mon maigre visage pour mettre à côté de votre grosse face. Tout cela est-il vrai? et ma physionomie ne sera-t-elle point de contrebande? Que faites-vous de tant de portraits? Bientôt le Louvre ne les contiendra pas.... [3] » Quoiqu'on fasse l'indifférent et le dédaigneux, la proposition flatte, et l'on se prêtera de bonne grâce à la requête de l'Académie. « Si vous voulez me fourrer, écrit-il sept jours après, à côté de Campistron et de Crébillon, ma face est à vos ordres. » Il en écrit également à d'Argental, et le prie d'en parler à sa nièce. « Il y a un ancien portrait d'après Latour, chez ma nièce de Fontaine; il faut qu'elle fasse une copie de ce hareng sauret (8 novembre 1757). » Mme de Fontaine avait un joli talent de pastelliste, s'il faut en croire son oncle, qu'il ne faut guère croire en pareille matière, et elle lui dépêchait de temps à autre de petits tableaux assez lestes d'après les maîtres contemporains, pour ragaillardir notre patriarche. « Que faites-vous, ma paresseuse nièce? lui écrivait-il le 10 décembre. Comment vous portez-vous? Aurez-vous le temps de faire copier le

1. Charavay, *Catalogue d'autographes du 1er décembre* 1858, p. 22, n° 247. Lettre de l'abbé d'Olivet à Voltaire; Paris, 7 septembre 1756.

2. L'un des frères Cramer, de Genève.

3. Nous serions porté à croire que c'est au contraire sur cette lettre de Voltaire que d'Olivet écrivit celle que nous venons de citer, et qui serait alors de 1757 au lieu de 1756.

portrait de votre oncle pour l'Académie française? D'Alembert se chargera de le donner, puisqu'on le demande. Je l'ai promis, et je vous prie de dégager ma parole. » Il ressort de ces dernières lignes que Voltaire avait déjà renoncé à l'espoir d'obtenir de sa nièce la copie de La Tour, et qu'il l'allégeait à cette date du plus gros de la besogne.

D'Argental voyant l'Académie solliciter le portrait de l'auteur de *la Henriade*, jugea qu'il avait autant et plus de droits à une telle faveur, et pressa son ami de ne pas le traiter moins bienveillamment qu'elle. D'Argental, par son dévouement, les incessants services qu'il rendait, n'était pas indiscret en requérant cette petite preuve d'affection qui ne devait pas, du reste, lui être refusée. « Le portrait que vous daignez demander, mon cher ange, lui répondait Voltaire du ton le plus affectueux, est celui d'un homme qui vous est bien tendrement uni, et qui ne regrette que vous et votre société dans tout Paris. L'Académie aura la copie du portrait peint par La Tour. Il faut que je vous aime autant que je le fais, pour songer à me faire peindre à présent (19 novembre 1757). » Le tableau est fait, et envoyé, et reçu. D'Argental, tout en remerciant son vieil ami du cadeau, avoue qu'il a de la peine à croire le portrait ressemblant et ne lui cache point qu'il n'est pas de nature à flatter l'amour-propre de l'original. « Je n'en ai point sur mon portrait, réplique le poëte (à la date du 24 mai 1758), c'est d'amour-propre dont je parle. Vous dites que le portrait ne me ressemble pas; vous êtes la belle Javotte, et moi le beau Cléon. Vous croyez donc qu'après huit ans, la charpente de mon visage n'a point changé. Je vous jure en toute humilité que le portrait ressemble. Je le trouve encore bien honnête à mon âge de soixante-quatre ans; et si vous vouliez vous entendre avec mon patron d'Olivet, pour en faire tirer une copie et la nicher dans l'Académie, au-dessous de la grosse et rubiconde face de l'abbé de Bernis, vous empêcheriez nos amis les dévots de dire qu'on n'a pas osé mettre la mine d'un profane comme moi au-dessous du plus gras des abbés. » Voltaire se trompe dans cet intervalle de huit années qu'il assigne à leur séparation. Il avait

quitté, il est vrai, la France en 1750; mais il avait revu un instant ses anges aux eaux de Plombières, en 1754. Il semble avoir renoncé à cette copie de La Tour, dont il avait chargé, puis dégagé sa nièce. Dans une nouvelle lettre du 16 juin, revenant sur son portrait que d'Argental s'obstinait à trouver affreux : « Je vous jure, reprenait-il, que je suis aussi laid que mon portrait; croyez-moi. Le peintre n'est pas bon, je l'avoue; mais il n'est pas flatteur. Faites-en faire, mon cher ange, une copie pour l'Académie. Qu'importe, après tout, que l'image d'un pauvre diable, qui sera bientôt poussière, soit ressemblante ou non? Les portraits sont une chimère comme tout le reste. » Les choses en ces heureux temps n'allaient pas à toute vapeur, par la meilleure des raisons; l'on en agissait un peu comme si l'on eût été immortel. A ce titre, au moins, Voltaire avait quelque excuse. Il est pourtant plus pressé que tous ceux qui l'entourent. Et il écrivait encore, le 25 novembre 1760, à l'ange gardien : « A propos d'Académie, ne voudriez-vous pas avoir la bonté de lui donner mon portrait? Qu'importe qu'il soit mal ou bien? Je n'irai pas me faire peindre à soixante et sept ans. Il s'agit seulement que Fréron ne soit pas en droit de dire qu'on n'a pas voulu de moi à l'Académie, même en peinture. » Mais ce portrait, quel est-il? et où est-il? Voilà encore un problème à résoudre.

Parmi les nombreuses reliques pieusement conservées par le comte d'Argental, Mme de Vimeux, sa légataire, mit la main sur un portrait du patriarche de Ferney qui ne valait guère mieux que cette toile dont « l'ange gardien » s'était montré si médiocrement satisfait. Le poëte est en déshabillé du matin, le cou nu, un mouchoir sur la tête. Bien que la coiffure ne fût pas avantageuse, on ne saurait dire le nombre de portraits d'hommes, au XVIIIe siècle, ainsi attifés, parmi les gens de lettres surtout. Le portrait de Fontenelle par Rigaud, celui de La Motte par Ranc, celui de Pope par Kneller, ceux de Gentil-Bernard[1] par Nattier, et de Carle Vanloo par lui-

1. Nous disons : Gentil-Bernard, pour nous conformer à la légende. Il paraît que c'est

même, n'ont point d'autre coiffure, et sont peints la tête ligaturée dans une serviette : c'était la mode. Bachaumont dira à propos du beau portrait de Gluck, par Duplessis : « Tout ce que j'y critiquerois, c'est la perruque, accessoire dans le costume, sans doute, mais non essentiel. Il n'auroit pas été contre l'usage de le montrer tête nue ou enveloppée simplement d'un mouchoir, attribut plus pittoresque[1]. » De pareils portraits ne s'accrochent pas dans le boudoir d'une maîtresse; c'est à l'amitié moins exigeante à cet égard qu'ils s'adressent. Nous ne connaissons le tableau que par une photographie de A. Faucheur (1862), au bas de laquelle on nous donne les noms des personnes dans les mains de qui la toile a successivement passé : Mme de Vimeux d'abord, puis MM. Reynaud, Regny, Bodin et Bonvalet. Mais où est-elle allée en dernier lieu; et quel est son présent détenteur? Quelque méchante que soit la photographie, la figure semble être celle d'un homme plus jeune que Voltaire en 1758, et, malgré certaines coïncidences, nous doutons que ce tableau soit le portrait que l'auteur de *la Henriade* dépêchait à son ami, en le priant d'en faire tirer une copie pour l'Académie française. Ce souhait ne devait point, en tout cas, avoir sa réalisation.

Que devinrent tous ces portraits lors de la dispersion de la docte assemblée emportée par le flot révolutionnaire comme tout le reste? Un grand nombre disparurent, mais on en retrouva pourtant une certaine quantité dans les combles du Louvre, et ils furent rendus à l'Académie reconstituée, qui, n'ayant point d'emplacement suffisant, ne sut trop qu'en faire. Lorsque le roi Louis-Philippe songea à transformer le château de Versailles en un Musée national, l'un des Quarante (M. Le Brun, croyons-nous) suggéra la pensée, qui fut saisie avec empressement, de les offrir à l'établissement naissant; et c'est de la sorte que le portrait de Voltaire y figure parmi beaucoup d'autres, au deuxième étage (n° 2987). Mais ce n'est ni le pastel de

encore là une attribution erronée, et qu'il faut lire : Gauffecourt. Sieurin, *Manuel d'Illustrations de l'amateur* (Labitte, 1875), p. 11.

1. *Lettres sur le Salon de* 1775; 7 septembre.

La Tour ni une copie de l'affreux tableau dépêché de Ferney; c'est une copie du portrait de Largillière, provenant bien de la « collection de l'Académie française », ainsi que l'indique le livret. Il faut dire que l'Académie attendait encore, en 1778, ce portrait demandé et promis dès 1756, vingt-deux ans auparavant. Nous avons vu la vieille marquise de Gouvernet, après la visite de Voltaire, renvoyer l'effigie de l'auteur des *Vous* et des *Tu,* à l'hôtel de Villette; le patriarche se souvint alors de la parole donnée et commanda une copie de l'aimable toile; mais il mourut avant d'avoir pu acquitter sa trop vieille dette. Mme Denis se fit un devoir de réaliser cette suprême volonté de son oncle et envoya le portrait à la compagnie, qui le reçut « avec reconnaissance et avec douleur », portent ses registres[1].

Nous savons ce qu'il en coûtait aux Quarante pour se faire une galerie. L'abbé Coyer, en Angleterre, dans le courant de juin 1765, écrivait à Voltaire pour solliciter ses bons offices auprès de la Société Royale de Londres, qui comptait l'auteur de *Zaïre* parmi ses membres, et il ajoutait : « J'ai vu votre portrait dans ce Museum à côté de Shakespeare, de Pope et de Saint-Évremond; mais les Anglois n'ont pas autant de goût pour la peinture que pour les grands hommes. Vous n'êtes que barbouillé. Le docteur Maty, qui me montroit le Museum, me disoit que si vous vouliez être mieux, on recevroit un bon portrait avec reconnoissance[2]. » Voilà qui est consolant pour notre amour-propre et qui vient atténuer un peu la lésine académique. Nous ignorons si Voltaire répondit à l'appel par quelque copie d'un de ses portraits. Nous ne le pensons point; rien du moins dans sa correspondance n'autorise à le supposer.

Accompagnons chez l'auteur de *la Henriade* le jeune chevalier de Boufflers, qui y passa les derniers jours de décembre 1764 et les premiers de 1765. L'aimable chevalier avait fait son tour de Suisse

1. Secrétariat de l'Institut. Registre de l'Académie française, 1745-1793. Procès-verbal du jeudi 4 juin 1778.

2. Laverdet, *Catalogue d'autographes,* du 11 mai 1861 ; page 37, n° 366. Lettre de l'abbé Coyer; Londres, 14 juin 1765.

d'une façon bien originale et qu'il a racontée avec beaucoup de naturel et d'agrément. Ce n'est pas le fils de l'une des plus grandes maisons de Lorraine, c'est un obscur et pauvre artiste qui, pour subsister et payer sa faible dépense, fera les portraits de ces bons Suisses au plus juste prix. Il y a, dans la relation humoristique de ses aventures artistiques, une page qui est d'une vérité, sinon d'une simplicité, à arracher des larmes, et nous ne saurions résister à la tentation de la citer. Elle pourrait être déplacée ailleurs, mais ici elle est bien chez elle, quoique sans autre rapport avec le sujet qui nous occupe. La scène se passe à Vevey, où le peintre de contrebande est reçu et traité comme le chevalier de Boufflers, le fils de l'amie du prince, l'était à Lunéville.

« Il vient de m'arriver une aventure qui tiendroit sa place dans le meilleur roman. J'ai été chez une femme qu'on m'avoit indiquée, pour lui demander de vouloir bien me procurer de l'ouvrage; son mari l'a engagée, quoique vieille, à se faire peindre; j'ai parfaitement réussi. Pendant le temps du portrait, j'ai toujours mangé chez elle, et elle m'a fort bien traité. Ce matin, quand j'ai donné les derniers coups à l'ouvrage, le mari m'a dit : « Monsieur, voilà un portrait « parfait; il ne me reste plus qu'à vous satisfaire et à vous demander « votre prix. »

« Je lui ai dit : « Monsieur, on ne se juge jamais bien soi-même; « le grand mérite se voit en petit, et le petit se voit en grand; « personne ne s'apprécie, et il est plus raisonnable de se laisser « juger par les autres; nos yeux ne nous sont pas donnés pour nous « regarder.

« — Monsieur, m'a-t-il dit, votre façon de parler m'embarrasse « autant que la bonté de votre portrait. Je trouve que, quelque chose « que vous me demandiez, vous ne sauriez me demander trop. — « Et moi, monsieur, quelque peu que vous me donniez, je ne trou- « verois point que ce soit trop peu; je vous prie de n'avoir, de ce « côté-là, aucune honte, et de compter pour beaucoup les bons « traitemens que j'ai reçus de vous, dont je suis plus content que je

« ne le serai de quelque argent que je reçoive... Si j'avois l'honneur « d'être plus connu de vous, je hasarderois de vous en faire présent; « et ce n'est que pour vous obéir que je recevrai le prix que vous « voudrez bien y mettre; mais conformez-vous, s'il vous plaît, aux « circonstances du pays, qui n'est pas riche, et du peintre, qui est « plus reconnoissant qu'intéressé.

« — Monsieur, puisque vous ne voulez rien dire, je vais hasarder « d'acquitter en partie ce que je vous dois. »

« A l'instant le pauvre homme va à son bureau, et revient la main pleine d'argent, en disant : « Monsieur, c'est en tâtonnant que je « cherche à satisfaire ma dette », et en même temps il me remit trente-six livres.

« — Monsieur, lui dis-je, souffrez que je vous représente que c'est « trop pour un ouvrage de cinq heures au plus, fait en aussi bonne « compagnie que la vôtre; permettez que je vous en remette les « deux tiers, et qu'en échange je donne à madame votre portrait en « pur don. »

« Le pauvre homme et la pauvre femme tombèrent des nues; j'ai ajouté beaucoup de choses honnêtes, et je m'en suis allé emportant leurs bénédictions et leurs douze livres que je leur rendrai à mon départ. »

Les leur rendit-il? Il ne le dit point dans la suite, et nous espérons qu'il n'en fit rien. C'eût été gâter pour eux, pour lui et pour nous cet exquis petit roman, cent fois plus joli et plus attendrissant que son joli et très-joli conte d'*Aline*.

Voltaire, qui avait conservé un charmant souvenir de cette petite cour de Lorraine, où il avait passé ses meilleurs moments avec la docte Uranie, reçoit de son mieux le fils de la « dame de Volupté » et est vite gagné par la gentillesse de Boufflers. Celui-ci, désireux d'envoyer un présent à sa mère pour ses étrennes, se met à croquer Voltaire pendant qu'il perd aux échecs. « Cela n'a ni force ni correction, écrit-il à la marquise, parce que je l'ai fait à la hâte, à la lumière et au travers des grimaces qu'il fait toujours quand on

veut le peindre[1]. » Mais le caractère de la figure avait été saisi, et, comme le dit le chevalier, c'est bien l'essentiel.

Cette petite composition nous avait jusqu'à présent échappé, lorsque, parmi la formidable collection rassemblée avec tant de soins et de persévérance par le résident de Genève, nous fîmes la découverte d'un Voltaire jouant aux échecs, l'œuvre d'un crayon habile et d'un observateur aussi fin que spirituel, un véritable bijou. Voltaire est, à droite, les deux coudes sur la table; il regarde, la lèvre serrée, le père Adam, qui de sa dextre saisit une pièce, tandis que la gauche est demeurée sur la table. Entre eux deux, assis, un carton devant lui, se trouve un jeune homme dont les intentions se devinent : assurément notre Boufflers. Un second, debout, une main sur la hanche, l'autre appuyé sur la chaise du père, suit le coup avec attention. Au fond, à gauche, la portière à demi soulevée laisse entrevoir deux personnages qui se parlent de fort près; une femme, (peut-être Mme Cramer), le bras autour de son interlocuteur, dont on ne voit guère que le haut du corps, mais tout cela très-confusément. La figure de Voltaire, l'expression soucieuse, presque anxieuse de son regard, indiquent que l'on n'est pas loin du moment psychologique, de celui aussi où le terrible vaincu jette les pièces de l'échiquier à la tête de son partner. Cette jolie page a 22 centimètres de hauteur sur 25 de largeur[2].

La pièce n'est pas signée; seulement, l'année 1764, indiquée en tête par M. Hennin, semblait être pour nos suppositions une confirmation de plus, puisque c'était à ce même moment que Boufflers achevait l'esquisse dont il annonçait le prochain envoi. Malgré ces coïncidences, un doute ne tardait pas à nous venir. La gravure, elle surtout, révélait une main exercée, celle d'un homme du métier, d'un artiste plus rompu que ne devait l'être le jeune officier. Une seconde inspection, servie par un meilleur jour, une lumière moins

1. *Lettres de M. le chevalier de Boufflers, pendant son voyage en Suisse, à Mme sa mère* (en Suisse, 1772), p. 19, lettre VIII.

2. Bibliothèque Nationale. Estampes. Collect. Hennin (1764). T. CV, p. 61.

parcimonieuse, nous démontra que nous avions eu raison de nous tenir en défiance. A la loupe, après une recherche attentive, nous finissions par découvrir, non sans peine, à gauche de la gravure, le nom d'Huber, et, plus bas, cette légende, qui avait été presque enlevée au lavage : *M. de Voltaire jouant aux échecs avec le père Adam.* L'acide avait fait disparaître l'encre, dont il n'était resté qu'une trace jaunâtre insuffisante pour livrer le mot de l'énigme à qui n'eût point été à même de compléter ce que l'œil ne trouvait plus. Nous n'avons qu'à nous féliciter d'un résultat qui ajoute à l'ensemble d'Huber un des joyaux de sa galerie voltairienne. Mais cela ne nous empêchera point de regretter cette ébauche, enlevée à la pointe du crayon, en dépit des grimaces du modèle. Il eût été piquant de rapprocher les deux compositions, faites peut-être le même jour, à la même heure et à la même lumière, avec cette émulation qu'inspire la bien naturelle ambition de ne pas se laisser trop distancer, si l'on ne doit pas demeurer le plus fort[1].

Une fiche de consolation nous était due ; elle nous a été laissée. Ce n'était pas le seul dessin que faisait Boufflers durant ce séjour à Ferney. Dans sa lettre d'envoi de la partie d'échecs il disait : « J'ai peint ici une jolie petite femme de Genève, minaudière, avec un grand succès ; et comme on la croyoit fort difficile, tout le monde est à mes genoux pour des portraits. » Il surprenait et saisissait son hôte dans le fort de la composition, seul avec ses livres, plongé dans une rêverie profonde et sereine, celle du créateur qui est maître de lui et de son sujet. Les *Nouvelles à la main*, à la date du 8 août 1766, s'expriment ainsi sur ce portrait en profil du philosophe, enserré dans un ovale de huit pouces de hauteur sur sept de largeur : « Cette gravure paroît faite à l'eau-forte et terminée à la pointe, dans la manière de Rembrandt, avec beaucoup d'art et d'esprit. L'amateur habile a saisi en quelque sorte l'âme et le feu de son modèle ; il l'a représenté d'un air pensif, mais animé, devant son bureau, ayant une main posée sur un papier, et tenant de l'autre une plume

1. Voir les vers à Mme Cramer : « Il suit peindre avec Huber... » (1766, plutôt 1765).

et prêt à écrire ce qu'il médite. La tête est coiffée d'un bonnet, sur une grande chevelure. Une ressemblance parfaite, une attitude facile et intéressante, une exécution nette et brillante, un vrai qui se fait sentir, rendent cette estampe très-précieuse[1]. » Cette fois Voltaire ne murmure ni ne se fâche; il prend tout du bon côté. Boufflers ne l'a point fait en charge, comme Huber, et c'est ce dont il lui sait gré. « Je crois qu'il ira loin, écrira-t-il à sa mère. J'ai vu des jeunes gens de Paris et de Versailles, mais ils n'étaient que des barbouilleurs auprès de lui... Il a fort réussi en Suisse. » Nous lisons dans une lettre du poëte au président Hénault : « Riez d'une caricature qui me ressemble assez : c'est l'ouvrage d'un jeune homme de quinze ans, qui, en me voyant par la fenêtre, m'a croqué en deux minutes et m'a gravé en quatre. » De prime abord, on pourrait croire qu'il s'agit ici de Boufflers, mais l'écart d'âge est trop considérable; le chevalier n'a plus quinze ans, il en a vingt-sept; et la lettre est datée du 20 juin 1764, six mois avant l'apparition de l'auteur de *la Reine de Golconde*. Mais de qui est cette charge si prestement saisie; et quels étaient les incidents et les attitudes de cette petite composition? C'est ce que Voltaire n'avait pas à indiquer à celui auquel il envoyait ce léger crayon.

L'estampe de Boufflers, qui paraissait, sinon anonyme, du moins avec une simple initiale, changeait bien vite de nom. Nous la trouvons d'abord ainsi désignée :

Dessiné à Ferney par M. B. (Boufflers), gravé par Rein, à Auguste. Au bas de l'estampe, dans un cartouche : *M. de Voltaire*. H. 0^m,13. L. 0^m,08.

Le même. J.-G. Sturm, sculps. Nürnb. Et les armes de Villette, que l'on retrouve au bas du dessin propre de Danzel.

Le même, avec les vers du marquis de Villette, que nous allons reproduire, et l'indication qui suit : « Dessiné par P.-A. Danzel, au

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. III, p. 62.



Ses talens l'ont déifié,
L'Europe moderne l'honore:
Jadis à ses autels elle eut sacrifié.

Ce qui flâte mon cœur, et m'est
plus cher encore,
Il a pour moi de l'amitié.

La Mise de Villette

Dessiné par J. A. Danzel au Château de Ferney en 1764. et Gravé par J. B. Michel,
d'après le Dessein qui est dans le Cabinet de M. le Marquis de Villette.

château de Ferney, et gravé par Fréd. Rein, à Auguste, d'après le dessin qui est dans le cabinet de M. de Villette. »

Le même, in-4° : Dessiné à Ferney, 1765, et gravé par G.-W. Weise, à Cassel, 1779.

Peu de temps après ce séjour du chevalier près de Voltaire, M. de Villette faisait une apparition à Ferney avec le même Danzel, qui ne manquait pas de faire son profit du dessin de Boufflers; il le copiait d'abord pour le marquis et le donnait ensuite à graver à Frédéric Rein. Danzel ne se bornait pas à cette vulgarisation sournoise de l'œuvre du jeune poëte. Tout en tirant bon parti de cette jolie esquisse, dans une composition qui lui appartenait davantage, il reproduisait le patriarche avec le même ajustement, en perruque et bonnet, comme dans l'estampe de Boufflers, mais avec quelques différences dans les accessoires. Là, au lieu d'avoir une plume entre les doigts, Voltaire se tiendra, les mains dans ses manches, les coudes sur la table. Il aura une sphère devant lui; et pour bien indiquer l'ordre de choses auquel il songe, l'on aura eu le soin d'inscrire sur les deux pages d'un livre ouvert : *Changemens arrivés dans le Globe* [1]. Dans le dessin du chevalier, l'auteur de *la Henriade* a les lèvres un peu serrées ; il cherche encore l'idée, s'il est prêt à la saisir; il la tient sans doute dans la composition de Danzel : la bouche est entr'ouverte et montre plus de dents qu'elle n'en devait avoir. Quoi qu'il en soit, aussitôt fait, le dessin était dépêché, de Paris, au solitaire du mont Jura, qui n'avait plus qu'à remercier; ce qu'il fit de bonne grâce, bien qu'encore il ne trouvât point qu'il y eût seulement à louer. Il écrivait à Villette à la date du 11 décembre (1765) :

« J'ouvre une caisse, monsieur; j'y vois, quoi? moi-même en personne, dessiné d'une belle main. Je me souviens très-bien que

Ce Danzel, beau comme le jour,
Soutien de l'amoureux empire,
A, dans son champêtre séjour,
Dessiné le maigre contour

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXVIII, p. 5. Dictionnaire philosophique.

D'un vieux visage à faire rire.
En vérité c'était l'amour
S'amusant à peindre un satyre
Avec les crayons de La Tour.

« Il est vrai que dans l'estampe on me fait terriblement montrer les dents. Cela fait soupçonner que j'en ai encore... mais je suis si flatté de votre galanterie, que je ne peux me plaindre du burin. Je remercie le peintre et je pardonne au graveur. »

Le graveur était J.-B. Michel. Cette première idée, qu'il était équitable de restituer à Boufflers, ne devait pas être exploitée par le seul Danzel; et, dans des proportions tout autres, nous trouvons l'estampe suivante, dont la description suffira pour affirmer notre dire. C'est encore Voltaire en perruque, avec le même bonnet, assis, un manuscrit sous les yeux; ses grêles jambes, chaussées de pantoufles, apparaissent entre les quatre pieds de sa table de travail; un globe, comme dans l'estampe de Danzel; bibliothèque à gauche. (H. $0^{m},28$, L. $0^{m},24$, dédié à S. A. S. Monseigneur le duc de Bourbon. Desmaret fec.)

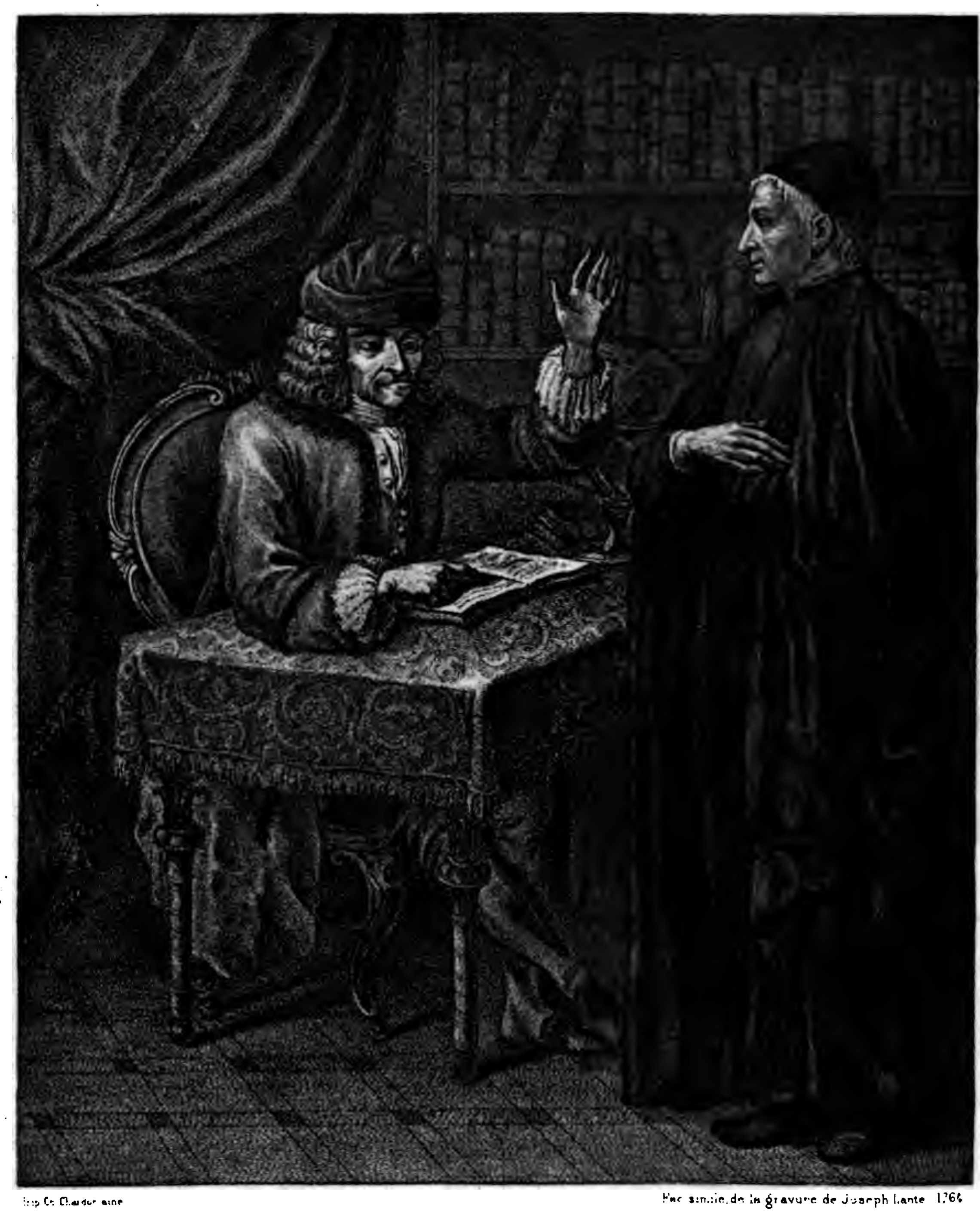
Le même, sans globe et sans bibliothèque. L. Sen. delin. Corbett fec.

Le même, Houston.

Le même encore, dessiné par C. Beyer, sans globe aussi et sans bibliothèque, les mains l'une sur l'autre. A la manière noire, et avec cette étrange légende : « Voltaire peint par Pesne à son inscu, à travers un trou pratiqué dans la porte de son cabinet, par ordre de Frédéric le Grand. » On sait que Pesne était le peintre favori du roi de Prusse; mais il n'est pas besoin d'insister sur l'ineptie ou l'enfantillage du commentaire.

Le même, la plume entre ses doigts. Morin del. P. M. fecit.

La description de la partie d'échecs, que nous avons donnée plus haut, nous servira de transition pour parler d'une estampe de la même date (1764). L'obligation d'un titre quelconque nous a fait l'appeler *Voltaire et le Religieux*. De plus hasardeux l'ont appelée *Voltaire et le Jésuite;* le Catalogue-Didot la désignera plus catégori-



Imp. Ch. Chardon aîne — Fac simile de la gravure de Joseph Lante 1764

VOLTAIRE ET LE RELIGIEUX

quement encore sous le titre de *Voltaire et le père Adam*[1]. Le personnage anonyme, de profil et debout, les bras croisés sur la poitrine, écoute avec attention et recueillement. Voltaire est assis à une table recouverte d'un tapis à ramages; il gesticule de la main gauche, la droite posée sur la page d'un livre qui semble lui servir de thèse. Perruque bouclée, surmontée du sempiternel bonnet, habit garni de peluche, les jambes croisées et les pieds dans ses pantoufles. Au-dessous et en dehors de l'estampe, une médaille avec son revers, représentant saint Michel sur un cheval ailé, le bras armé du caducée et terrassant le dragon. En exergue : *Exequat victoria cœlo.* Dans le bas, au-dessus du petit module : Locatellus fec., sur le revers, au milieu : *Voltaire,* et en exergue : *Omnia tanquam singula absolvet.* A droite, sur le cadre, Joseph Lante scul. A la manière noire. (H. 0m,45. L. 0m,29.)

En septembre 1766, l'auteur de *Mérope* recevait la visite de La Borde, le banquier de la cour, homme de lettres et trousseur d'opéras, qui venait en droiture prendre possession du manuscrit vacant de *Pandore*. A cela Voltaire ne trouva qu'à applaudir et même à s'émerveiller : « J'ai chez moi M. de La Borde qui met *Pandore* en musique; je suis étonné de son talent. Nous nous attendions, madame Denis et moi, à de la musique de cour, et nous avons trouvé des morceaux

1. *Catalogue raisonné de la collection de portraits de l'école française*, appartenant à Ambroise-Firmin Didot (Paris, Didot, 1875-1877), t. II, p. 16, nº 1029. *Voltaire et le père Adam*. La chartreuse du poëte, à toutes les époques, fut ouverte aux touristes et compta parmi ses visiteurs plus d'un ecclésiastique. Le jésuite Saverio Bettinelli le venait voir aux Délices, et a raconté avec agrément son séjour près de lui. Voltaire avait été, un instant, au mieux avec ses voisins, les jésuites d'Ornex; et Grosley a raconté, dans les *Observations sur l'Italie*, qu'il aperçut à son grand étonnement, sortant d'une « chaise très-étoffée », deux jésuites qui se rendaient près de l'auteur de *la Henriade*. Nous nous garderons donc bien d'être aussi affirmatif que l'auteur du Catalogue; nous dirons même que la physionomie discrète et digne de l'interlocuteur de Voltaire n'a rien de l'obséquiosité de cette plate mine d'Adam, que nous ont transmise Huber et Denon, le premier, dans cette tablée si connue des amis du philosophe dont il a été question, et tout à l'heure dans la Partie d'échecs; le second, dans la petite scène du *Déjeuner*, à laquelle nous ne sommes pas encore arrivé. Nous reproduisons, du reste, cette curieuse composition, à l'exception des deux médaillons que le cadre de la publication nous a forcé de retrancher.

dignes de Rameau [1]. » Le patriarche ne s'entend guère en croches et en triples croches; mais il en est différemment de madame Denis, dont la compétence semble à son oncle hors de toute discussion. Tout cela ne nous importerait que peu, si l'auteur de la *Cinquantaine* n'eût amené avec lui, comme Villette, un artiste, Jean Signy, auquel il avait confié les dessins de son grand ouvrage et qui devait jouer des crayons, toutefois sans trop irriter notre solitaire. Nous avons même une lettre de Voltaire à ce dernier, dans laquelle les éloges sont sans restrictions, chose presque unique en pareille matière. « Vous avez, lui dit-il, pour le remercier de son envoi, fait, monsieur, à mes retraites de Ferney et des Délices un honneur que ni elles ni moi ne méritons. J'ai été bien étonné de me trouver très-ressemblant dans des figures de quatre ou cinq lignes. C'est un prodige de l'art. Vos dessins dureront plus que mes maisons; elles sont fort changées depuis que vous ne les avez vues. Je me suis défait des Délices et j'ai ajouté deux ailes au château de Ferney. Les quatre tours qui cachaient une très-belle vue sont détruites (6 mai 1769). » Signy avait trouvé un Ferney inachevé, bien que l'église fût rebâtie, bien que le corps principal du château fût construit. La vue du côté du nord est curieuse, précisément parce qu'elle reproduit le Ferney seigneurial; les quatre tourelles sont encore debout, et il est piquant de comparer cette vue primitive avec celles plus récentes et plus connues de Brandoin, gravées par Masquelier. La gravure, qui est de Queverdo, est dédiée à M. de Praslin, l'ami et le protecteur du poëte. Il est question également des Délices. Il existe en effet une vue de cette première résidence, et c'est là, penché sur un mur à hauteur d'appui, au premier plan, que se trouve Voltaire en bonnet, ce Voltaire « de quatre ou cinq lignes », auquel l'original fait allusion avec tant de complaisance. Tout cela est d'ailleurs agréablement dessiné et bien supérieur aux vues de Ferney par Brandoin. H. $0^{m},16$. L. $0^{m},21$.

1. Lettres à Thiériot, Damilaville et d'Argental; du 19 septembre 1766.



VOLTAIRE PEINT D'APRÈS NATURE A FERNEY PAR HUBER.

IV

LE HESSOIS WAECHTER — PIGALLE ET LA STATUE DE VOLTAIRE

L'année 1769 n'est pas une de celles qui offrent le moins de faits intéressants et d'anecdotes piquantes. Une estampe, à la manière noire, assez curieuse, devenue rare, nous ramène à ce Ferney qui se ressent de l'âge de ses maîtres, mais qu'allait secouer de sa torpeur la baguette d'une enchanteresse; Mlle Clairon s'était annoncée, on l'attendait à tout instant. Voltaire, morose et infirme, dans un moment de méchante humeur, avait déclaré qu'il renonçait au théâtre ; Mme Denis avait transformé la salle de Ferney en blanchisserie et en chambres à donner. Mais Melpomène arrive et il serait étrange, en un tel lieu, qu'elle se trouvât sans temple et sans autels; la salle est vite rendue à sa destination originelle, et rien n'est négligé pour recevoir dignement un tel hôte. La première entrevue est des plus plaisantes et des plus grotesques. Voltaire, en apercevant la grande tragédienne, s'affaisse sur ses genoux. Heureusement Wagnière, présent à la réception, a pu voler à son aide, il le soutient sous les bras. Mlle Clairon, d'ailleurs souffrante (elle était venue demander à Tronchin sa santé perdue), n'a trouvé rien de mieux que de se laisser, elle aussi, tomber sur les deux genoux; et les voilà face à face, sans paroles, livrés l'un et l'autre à une égale

émotion. La scène est bien rendue, elle est un de ces mille incidents risibles, comme il s'en produisait à tout instant dans cet étrange Ferney : elle n'est pas signée, mais elle est incontestablement d'Huber.

L'incident qui va suivre est d'une tout autre nature et préoccupa plus longtemps le poëte dont il caressait l'orgueil, bien que la haine et l'envie, cette fois encore, dussent lui faire expier les ravissements du triomphe.

L'Électeur palatin, un ami et un admirateur de Voltaire, désireux d'enrichir son médaillier de l'effigie métallique de l'auteur de *la Henriade*, dépêcha à Ferney son graveur, George-Christophe Waechter, avec recommandation de mettre tout son talent et ses soins à une œuvre qui fût digne de lui et de son illustre modèle. La médaille fut vite composée. C'était, à la face, le profil du poëte, et, au revers, un autel environné de trompettes, de casques, d'épées, d'instruments de musique, de masques tragiques, au-dessus duquel on lisait : *Sereniss. principi Car. Theod. electori palatino offerebat G. C. Waechter jun.* MDCCLXIX; au-dessous : *Voltaire, né le* XX *février* MDCXCIV. Gardons-nous d'oublier la légende qui allait soulever l'indignation et le courroux de la puritaine Genève. Cette légende était empruntée à un vers de *la Henriade*, trop souvent utilisé depuis :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.

Manquant à Ferney des outils nécessaires, l'artiste étranger semble avoir eu recours à un salarié de la ville, qui s'oublia jusqu'à mettre à sa disposition le balancier de la République pour frapper la médaille. « Il en avoit déjà frappé plusieurs, nous dit le palingénésiste Bonnet, lorsqu'il a été censuré comme il le méritoit. Voltaire n'auroit pas manqué de dire qu'on avoit frappé dans notre ville une médaille à son honneur. Vous connoissez sa vanité, je ne connois rien d'aussi vain que lui [1]. » En admettant qu'on eût pu penser que la République

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. IV. Lettre de Bonnet à Haller; le 5 avril 1769.



VISITE DE MADEMOISELLE CLAIRON A FERNEY.

se fut prêtée à cette petite glorification du grand écrivain, nous ne sentons pas aussi vivement que Bonnet les graves conséquences de la méprise. Mais, à part cela, Bonnet est mal et insuffisamment renseigné. Il ne parle aucunement d'artiste étranger, et l'on serait fondé à croire, sur son récit, qu'il s'agit de l'un des deux Dassier. Le Suédois Bjœrnstæhl, qui, trois ans plus tard, faisait une apparition à Genève et à Ferney, entre dans des particularités telles qu'il n'est pas permis de douter que Waechter et l'artiste dont parle Bonnet, sans le nommer, ne soient un seul et même personnage[1]. Le souvenir de cette intervention de la Seigneurie était encore très-vif à Ferney, et, comme Bonnet, il nous dit qu'elle défendit au graveur hessois de continuer sa besogne, lui enjoignant (ce qui paraît dépasser toutes bornes) de vider le territoire de la République sous les vingt-quatre heures[2]. En somme, Waechter eut le temps de tirer quelques médailles, comme nous l'apprenons par une lettre de Ferney, à la date du 27 mars « On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 francs; en cuivre, 6 francs 12 sous chaque médaille. » Mais la légende eut ses frondeurs en Hesse comme à Genève; elle ne fut pas goûtée du clergé, qui murmura; le prince, de son côté, trouva peu décent que l'on se fût servi de son nom, et la médaille fut condamnée. Bjœrnstæhl ajoutait qu'il n'en existait guère plus de huit ou dix, en comptant celles qui furent frappées à Cassel. Voltaire, qui dira également à Marin qu'il n'y en eut jamais que douze avec la légende[3], mandait

1. Disons pourtant que nous avons trouvé dans le *Mémorial du Conseil municipal de Genève* (Genève, Carey, 1809), XXVIe année, page 320, la note suivante dans la récapitulation des 470 coins de médailles gravées par Jean et Jacques Dassier, et offerts par les cohéritiers au Musée de la ville de Genève : « I — 21 lignes — *Voltaire.* » Nulles traces de l'incident aux Registres du Conseil de l'année 1769 (texte et table), et dans la correspondance de la même année, aux Registres de la chambre des comptes, etc., etc.

2. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi Viaggi stranieri* (Peschiavo, 1785). Traduction italienne, t. IV, p. 121, 122. Lettera VI; Ferney, il primo d'ottobre, 1773.

3. *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 432, 433. Lettre de Voltaire à Marin ; Ferney, 17 juillet 1773.

pourtant à son ancien secrétaire, le Florentin Collini, le 25 octobre, qu'il avait écrit au graveur de lui en envoyer environ une trentaine; cela en élève un peu le nombre, ce qui n'empêche point la médaille d'être de toute rareté. Nous l'avons cherchée vainement dans la collection, cependant si complète, de la Bibliothèque de la rue de Richelieu, qui possède en revanche celle que frappa Waechter l'année suivante. Sur cette dernière, le vers de *la Henriade* brille par son absence, et le nom de l'Électeur ne figure pas davantage. On a substitué au revers ces simples mots : *tiré d'après nature au château de Ferney. G. C. Waechter.* MDCCLXX[1]. C'est elle que nous reproduisons.

En 1774, Mezière, peintre des Gobelins, enverra à l'auteur de *Mérope* cette page allégorique : *l'Histoire arrête le Temps dans sa course.* Le Temps prête ses ailes à la muse, qui en tire quelques plumes pour écrire les traits mémorables de la vie du grand poëte : au fond du tableau l'on aperçoit le médaillon de Voltaire[2]. Le patriarche, enchanté, répondra à l'artiste. « On ne peut être ni plus indigne, ni plus reconnaissant de l'honneur que vous me faites. Je vois que le portrait est fait sur une médaille frappée à Genève. Vous avez corrigé les défauts de cette médaille qui était très-défectueuse. Il est impossible de retrouver à présent un seul de ces médaillons, le coin ayant été rompu par accident (10 auguste). » Si l'on se reporte aux petits faits que nous venons de raconter et à la détermination quelque peu violente de la République contre une indécente médaille, ce « par accident » a son prix. Voltaire, il est vrai, n'avait aucun motif de raconter dans toute sa sincérité une histoire maussade, qui n'était point à ébruiter, bien qu'elle n'eût pas été tout à fait ignorée de ce Paris désœuvré, si affamé de nouvelles et de commérages de toute espèce.

La médaille de Waechter n'est pas l'unique monument de ce

1. Voltaire et la Société au XVIII[e] siècle. T. VII. *Voltaire et Genève*, p. 328 à 332.—*Trésor de Numismatique et de Glyptique* (Paris, Didier, 1858.) Médailles françaises. III[e] vol., p. 52.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIX, p 32.



genre consacré par l'admiration étrangère au grand écrivain français. Nous en trouvons une frappée en Danemark. C'est, à la face, le profil de Voltaire; masque, papyrus, couronne de laurier au revers, avec l'exergue : I. M. MORIKOFER (Jean Melchior Morikofer). La médaille n'a pas de millésime, ce qui est particulièrement fâcheux pour le travail auquel nous nous livrons. Nagler[1], toutefois, nous apprend que l'artiste, né en Suisse en 1707, mourut en 1767. Elle serait donc antérieure de quelques années à la médaille palatine; elle est d'ailleurs d'une exécution plus que médiocre, et c'est une tout autre raison que sa valeur artistique qui nous la fait mentionner[2].

Pour n'avoir pas à revenir sur ce chapitre des médailles, signalons encore une médaille en or avec le portrait de Voltaire, faite aux frais de la compagnie des dragons fernésiens et destinée à celui qui remporterait le prix du tir au fusil. Voltaire avait été malade, on avait craint de le perdre; il était très-aimé des habitants, qui, transportés de joie de sa convalescence, ne trouvèrent rien de mieux pour lui témoigner leur allégresse (1775). Wagnière, trois ans après, en faisait frapper une seconde, conforme en tout à celle-ci, à l'exception des lettres initiales de son propre nom, qu'il fit ajouter sur le revers, au bas de l'inscription. « Le portrait de M. de Voltaire y était si ressemblant, dit-il, que j'ai cru ne pouvoir mieux en disposer qu'en en faisant hommage à S. M. l'impératrice de Russie, mon auguste bienfaitrice. » Wagnière avait joint l'empreinte de la médaille au manuscrit de ses mémoires; mais elle était trop grossière pour en être une reproduction fidèle; les éditeurs durent renoncer à en enrichir leur texte, et se borner à donner les inscriptions. On lisait autour du portrait :

Erroris tenebras hic quanta luce fugavit.

au revers :

Voltario et Denisæ Fernesii fundatoribus;

1. Nagler, *Neues allgemeines Kunstler-Lexicon* (Munich, 1835-1852), t. IX, p. 491.
2. Elle fait partie de la collection de la Bibliothèque nationale.

coloni quos fecit amor milites, si, suas artes,
ipsamque vitam devovent.

et autour :

Omnibus hoc unum votum est : o vivat uterque!

J. L. W.

1778[1].

L'année 1779, sera incontestablement la plus glorieuse pour Voltaire. Le 17 avril, Mme Necker avait réuni à sa table les chefs de file de la secte encyclopédique qui, « après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné et parlé à tort et à travers sur bien des choses », s'étonnèrent qu'on n'eût point encore songé à ériger une statue à l'auteur de *Zaïre*, de *Mérope* et du *Siècle de Louis XIV*. Il fut décidé sans désemparer que l'on mettrait tout en œuvre pour réparer un oubli qui avait toutes les apparences de l'ingratitude. Mais l'idée originelle du projet serait de date moins récente, puisque Pigalle, auquel l'abbé Raynal avait été député, avait eu le temps de faire une première ébauche en terre, qui ne trouva, à ce moment, que des admirateurs. « Le prince de la littérature y est assis sur une draperie qui lui descend de l'épaule gauche par le dos, et enveloppe tout son corps par derrière. Il a la tête couronnée de lauriers [2]; la poitrine, la cuisse, la jambe et le bras droit sont nus. Il tient de la main droite, dont le bras est pendant, une plume. Le bras gauche est appuyé sur la cuisse gauche. Toute la position est de génie. Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime; et si l'artiste réussit à faire passer ce caractère dans le marbre, cette statue l'immortalisera plus que tous ces précédents ouvrages. » Ainsi s'exprime le petit prophète de Bœhmischroda, dont l'optimisme faiblira bien un peu dans la suite.

Diverses questions furent posées et agitées. L'on trouvait conve-

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 64. Additions au *Commentaire historique*.

2. La couronne a disparu ainsi que la draperie, la tête est nue. Sur la cuisse gauche se déroule une longue bandelette de papyrus qui n'est pas indiquée ici, et sans laquelle la plume ou le stylet que Voltaire tient de sa main droite n'aurait aucune raison d'être.

nable que les seuls gens de lettres français fussent admis à concourir à l'érection d'un pareil monument, quitte à se montrer peu rigoureux sur les mérites de chacun : un ouvrage, bon ou mauvais, eût suffi. Mais ces clauses restrictives avaient bien leurs inconvénients et furent repoussées à la majorité de onze voix contre six : quiconque se présenterait pour souscrire à titre d'homme de lettres serait accueilli, sans autre enquête. Cela avait l'avantage, tout en conservant à l'entreprise un caractère particulier, d'étendre indéfiniment le nombre des souscripteurs qui différemment ne fût pas allé au delà d'un chiffre assez restreint [1]. Aussi fut-il arrêté que la liste des adhérents ne serait point publiée. L'on ne devait pas donner moins de deux louis. Le maréchal de Richelieu, que le poëte appelait son « héros », envoya 50 louis à l'abbé Raynal, qui le fit prier de ne pas humilier ses coassociés par tant de magnificence, et son concours se réduisit à 20 louis. Les dix-sept convives de M[me] Necker [2] étaient les receveurs naturels de l'argent des souscripteurs, et ils prirent l'engagement, en dehors de la souscription réglementaire, de combler la différence, si, par impossible, les frais excédaient les ressources. On laissa Pigalle maître absolu du prix qu'il se croirait en droit d'exiger. Il voulut reconnaître le procédé par la modestie de ses prétentions : il estima ses honoraires à 10,000 livres, non compris les frais de voyage et l'achat du marbre, cela va sans dire. Le notaire de Voltaire, Delaleu, fut choisi pour encaisser les fonds et remettre au sculpteur les avances dont il pourrait avoir besoin.

Instruit du complot, Voltaire ne sait trop comment témoigner sa gratitude et sa confusion ; car, de bonne foi, ce corps décharné, ce squelette vivant est-il, peut-il être sujet à statue? « J'ai soixante-

1. Voici l'inscription qui fut alors décidée et qu'on lit encore au socle de la statue : « A M. de Voltaire, par les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains. 1770. »

2. Nous disons dix-sept pour nous conformer au dire de Grimm ; ils n'étaient en réalité que seize : Diderot, Suard, le chevalier de Châtellux, Grimm, le comte de Schomberg, Marmontel, d'Alembert, Thomas, Necker, Saint-Lambert, Saurin, l'abbé Raynal, Helvétius, Bernard, les abbés Arnaud et Morellet.

seize ans, écrit-il à Mme Necker, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme, pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage; mais, madame, il faudrait que j'eusse un visage; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien, le peu de dents que j'avais est parti... on n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état. » L'auteur de *Zaïre* est très-sincère dans ses répugnances. Il n'a plus, et depuis longtemps, la moindre illusion sur son individu physique, et il n'envisage qu'avec effroi ou mauvaise humeur toute démonstration du pinceau, du burin ou du ciseau; mais la démarche le flatte étrangement, et ce n'est pas sans effort qu'il demeure modeste. Il est naturellement question, dans le *Commentaire historique,* du projet éclos dans le salon de Mme Necker. « Cette idée fut saisie avidement, dit-il, par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise. Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre d'Alembert et voulut être des premiers à souscrire. » Mais le roi de Danemark, qui, lui aussi, voulut s'associer à cette glorieuse manifestation, aurait-il pu arguer d'une telle qualité? Voltaire, qui avait compris l'importance d'un pareil nom en tête des souscripteurs, ne devait pas, en réalité, laisser à Frédéric le mérite de l'initiative. « Il ne serait pas mal, écrivait-il à d'Alembert, que Frédéric se mît au rang des souscripteurs; cela épargnerait de l'argent à des gens de lettres trop généreux qui n'en ont guère. Il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de lui proposer cette bonne œuvre philosophique. » — « Ce n'est pas à moi à la lui demander, disait-il encore un mois après, c'est à vous à consommer votre ouvrage. Il faut qu'il donne peu. Pour quelque somme qu'il contribue, Mme Denis donnera toujours vingt fois plus que lui; elle est au rang des artistes les plus célèbres en fait de croches et doubles croches. » Mme Denis, dans sa jeunesse, avait pris

des leçons de clavecin de Rameau; mais cela n'avait pas eu de conséquences plus graves, et son oncle se moque du monde en faisant d'elle, comme on l'a vu déjà, une artiste célèbre en doubles croches: c'est assez de l'égaler à Mlle Clairon, que la comparaison était loin de flatter. Trois mois s'étaient écoulés sans que le philosophe de Sans-Souci eût paru se douter de ce grand projet. Voltaire s'inquiète : « Le roi de Prusse ne parle pas plus de certaine statue que de celle du *Festin de Pierre;* ne lui avez-vous pas écrit? ne vous a-t-il pas répondu? » Hâtons-nous de dire que le tort n'était qu'apparent de la part du roi, à qui d'Alembert ne crut devoir s'adresser qu'après s'être assuré du concours de tout ce que Paris renfermait de plus illustre dans le monde des sciences et des lettres. En réalité, Frédéric ne fit pas attendre sa réponse. « Je ne pourrais sans ingratitude, marquait-il, me refuser à la proposition que vous me faites de contribuer au monument que lui élève la reconnaissance publique; vous n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour cette statue, plus glorieuse pour les gens de lettres qui la lui consacrent, que pour Voltaire même. » Le géomètre répondait avec esprit et dignité : « Un écu, Sire, et votre nom... les souscriptions ne nous manquent pas, mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à Votre Majesté de donner. » D'Alembert s'était empressé de communiquer à l'Académie une lettre si honorable pour tous ses membres; les Quarante décidèrent qu'elle serait insérée dans leurs registres, et chargèrent leur confrère de mettre aux pieds de Sa Majesté leur profond respect et leur très-humble gratitude, mission glorieuse dont il s'acquittait dans sa réponse même. Les offrandes ne tarderont pas à affluer des extrémités du monde : il en viendra de la terre classique de l'inquisition; et le duc d'Albe, qui avait été ambassadeur près de notre cour sous le nom de duc d'Huescar, enverra ses vingt louis, comme Richelieu.

Tout était au mieux, lorsque Voltaire apprend que Jean-Jacques entend figurer au nombre des souscripteurs, et qu'il a écrit à M. de

la Tourette une lettre reproduite dans *la Gazette de Berne*, où, après avoir fait valoir ses titres à concourir à l'entreprise, il ajoutait : « J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre. » Que voulait Rousseau? On sait son aversion profonde pour Voltaire qui, du reste, l'avait en dernier lieu odieusement traité dans son poëme de la *Guerre de Genève*, et il n'ignorait pas non plus que cette démarche, commandée, nous y consentons, par une admiration plus forte que les griefs, serait comprise bien différemment par le public peu préparé à une telle conversion. Tout lui prescrivait donc une réserve des plus absolues, et l'on est aussi affligé qu'étonné de lui voir jouer un rôle plus étrange que digne, et auquel les souscriptions de La Beaumelle et de Fréron viendront donner sa vraie signification. Nous aimons mieux l'attitude de Piron. On l'engage à contribuer, ainsi que ses confrères, aux frais de la statue, mais l'auteur de *Callisthène* et de *Gustave* n'est pas d'humeur à glisser l'éponge sur le passé, et il répondra : « Je ne donnerai pas un sou pour la souscription; je me charge de l'inscription. » Au moins est-ce là de la rancune à ciel ouvert et sans masque. Rousseau savait bien en somme ce qu'il faisait, et la lecture de sa lettre ne chiffonna point médiocrement le patriarche de Ferney, qui s'empressait d'écrire à d'Alembert, avec son impétuosité ordinaire : « Je crois qu'il est très-convenable que le roi de Prusse souscrive, et qu'on rende à Jean-Jacques son denier. » Il écrivait, trois jours plus tard, à Grimm : « Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit, pour cette statue, deux louis d'or; mes parents et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande. » Mais d'Alembert n'est point de cet avis, et ses raisons sont celles d'un homme habile dont la passion ne trouble point les verres. « Si cette offrande, lui marquait-il, était indispensable pour l'érection de la statue, je conçois qu'on pourrait se faire une peine de l'accepter; mais qu'il souscrive ou non, la statue n'en sera pas moins érigée; ce n'est plus qu'un hommage qu'il vous rend, et une espèce de réparation qu'il vous fait. » Certes,



Gravé par Aug. St Aubin d'après le buste fait par J. B. Lemoyne.

c'était une façon d'envisager la démarche de Rousseau, et un aspect auquel ce dernier n'avait pas dû songer : s'il eût supposé qu'elle pût se prêter à pareille interprétation, il est à croire que ses deux louis ne fussent pas sortis de son gousset.

D'Alembert annonçait au poëte le départ du grand artiste, à la date du 30 mai. « Vous avez beau dire, lui écrivait-il dans la lettre d'introduction que celui-ci emportait avec lui, que vous n'avez pas de visage à offrir à M. Pigalle ; le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage que le génie, son confrère, sait bien trouver ; et M. Pigalle prendra dans les deux escarboucles dont la nature vous a fait des yeux, le feu dont il animera ceux de sa statue. Je ne saurais vous dire, mon cher et respectable confrère, combien M. Pigalle est flatté du choix qui a été fait de lui pour ériger ce monument à votre gloire, à la sienne, et à celle de la nation française. » Mais toutes ces flatteries ne persuadent pas le poëte, que son miroir rend sceptique ; et il répondra à son ami, comme à Mme Necker : « Le vieux magot que Pigalle veut sculpter sous vos auspices a perdu toutes ses dents et perd ses yeux ; il n'est point du tout sculptable ; il est dans un état à faire pitié. Conseillez, je vous prie, à votre Phidias de s'en tenir à la petite figure de porcelaine faite à Sèvres, qui lui servirait de modèle[1]. »

Pigalle eût été d'humeur à s'en tenir à une vérité banale, qu'il avait un modèle plus sérieux dont il aurait pu s'inspirer, le buste de Voltaire par J.-Baptiste Le Moyne, son maître. Qu'est devenue cette statue, dont le souvenir nous a été fort heureusement transmis par le joli médaillon de Saint-Aubin. De quelle époque date-t-elle et quelle fut sa fortune ? Il est étrange qu'elle ne se rencontre dans aucun des livrets du Louvre ou, à leur défaut, dans ceux de l'Académie de Saint-Luc. La figure, après tout, est d'une ressemblance médiocre, et elle était trop vêtue pour être d'une grande ressource à Pigalle, qui avait ses visées.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, 287, 304. Lettre de d'Alembert à Voltaire, à Paris, ce 30 mai ; réponse de Voltaire, le 11 juin 1770.

Mais Pigalle est venu, et Voltaire l'accueille de son mieux, s'efforce de le divertir, de l'amuser en faisant appel au petit nombre de gens pour lesquels, en ce coin perdu du monde, les beaux-arts ne sont point lettres mortes. Le résident Hennin, entre autres, qui rassemblait des estampes et travaillait déjà à ce curieux amas de pièces rares, l'une des richesses de notre collection nationale [1], fut prié d'apporter à Ferney ses plus belles épreuves. Les distractions n'étaient pas ce qu'était venu précisément chercher Pigalle, et il dut rappeler au patriarche, qui semblait l'avoir complétement oublié, le but de son voyage. Mais il ne tarda pas à connaître à quel homme il avait affaire. Une lettre de Grimm nous initie, de la façon la plus piquante, aux tentatives avortées, aux mécomptes, aux découragements, aux rages de l'artiste, qui désespérera de saisir cet ondoyant Protée.

« Phidias-Pigalle a fait son voyage de Ferney, et en est revenu après y avoir passé huit jours. La veille de son départ, il ne tenait encore rien, et son parti était pris de renoncer à l'entreprise et de revenir déclarer qu'il n'en pouvait venir à bout. Le patriarche lui accordait bien tous les jours une séance; mais il était pendant ce temps-là comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps, il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire. Celui-ci s'en désespéra, et ne vit plus pour lui d'autre ressource que de s'en retourner ou de tomber malade à Ferney d'une fièvre chaude. Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte, que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut, et parvint heureusement à faire son modèle comme il avait désiré. Il eut une si grande peur

1. Bibliothèque Nationale. Département des estampes. 169 volumes.

de gâter ce qu'il tenait dans une seconde séance, qu'il en fit faire le moule aussitôt par son mouleur, et qu'il partit le lendemain de grand matin et clandestinement de Ferney sans voir personne [1]. »

On sait avec quel acharnement Voltaire s'étudie à démontrer l'impossibilité matérielle de la plupart des récits mosaïques, et tout le ridicule qu'il déverse sur la généralité des livres saints. Une des choses dont il a été le plus choqué et indigné, dont l'absurdité lui paraît le plus palpable, c'est cette éclosion du veau d'or dans les vingt-quatre heures ; et il n'a pas assez de railleries et de sarcasmes pour ce vieux conte à dormir debout : on voit bien que Moïse n'avait pas lu l'*Encyclopédie,* à l'article FONTE. « Ayant eu dessein, dit-il, de faire élever une petite statue équestre du roi, en bronze, dans une ville qu'on bâtit à l'extrémité du royaume [2], je demandai, il n'y a pas longtemps, au Phidias de la France, à M. Pigalle, combien il faudrait de temps pour faire seulement un cheval de trois pieds de haut ; il me répondit par écrit : « Je demande six mois au moins. » J'ai sa déclaration datée du 3 juin 1770 [3]. » Il écrira les mêmes choses au comte de Schomberg, l'un des dix-sept du fameux dîner : « J'ai raisonné beaucoup avec Pigalle sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand prêtre Aaron ; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de six mois [4]. » Et, une troisième fois, dans *Un Chrétien contre six juifs,* il opposera la compétence de Pigalle à ceux qui auront le courage de se porter les défenseurs du texte sacré [5]. Assurément ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail de cette polémique curieuse où l'abbé Guénée se révéla d'une façon aussi remarquable qu'inattendue ; mais il fallait qu'on sût quelle considération si puissante avait bien pu contraindre le turbulent

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VII, p. 23, 24.
2. A. Versoix.
3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXIX, p. 458, 459. *Dictionnaire philosophique.*
4. *Ibid.,* t. LXVI, p. 317. Lettre au comte de Schomberg ; du 23 juin 1770.
5. *Ibid.,* t. XLVIII, p. 454, du Veau d'or.

vieillard à se prêter avec une docilité absolue à ce qu'on implorait de lui si vainement depuis huit jours.

Les souscriptions s'étaient élevées au chiffre de dix-huit mille sept cent soixante-quinze livres, comme cela résulte d'un compte de la succession de Delaleu [1]. Ce résultat était plus qu'honorable; le reste dépendait de l'artiste. La statue de Pigalle fut dès l'abord vivement discutée, mais il devait s'y attendre; le parti de reproduire dans une presque complète nudité ce corps décharné, osseux, peu sculptural (comme le reconnaissait tout le premier le grand homme dont on prétendait léguer la ressemblance à la postérité), parut au moins bizarre, et le statuaire eut besoin du zèle de ses amis pour défendre son idée. Mais encore l'idée n'est pas de lui; elle est de l'auteur du *Neveu de Rameau,* dont l'esprit se plaisait dans ces conceptions paradoxales qu'il développait d'ailleurs avec une verve, une éloquence incomparables. « C'est à Diderot qu'il faut s'en prendre, nous dit l'abbé Morellet, de cette bévue, car c'en est une, c'est lui qui avait inspiré à Pigalle de faire une statue antique comme le *Sénèque se coupant les veines*. En vain plusieurs d'entre nous se récrièrent lorsque Pigalle apporta le modèle. Je me souviens d'avoir bien combattu et Diderot et Pigalle; mais nous ne pûmes détourner de cette mauvaise route ni le philosophe, ni l'artiste échauffé par le philosophe [2]. » Pigalle vit, avant tout, dans le projet de Diderot, l'occasion de triompher de l'impossible et de développer de grandes facultés anatomiques. Il est vrai que Grimm, qui oublie un peu sa première impression et ne trouve pas nécessaire de révéler la complicité de son illustre ami, donne à la détermination du sculpteur une raison tout autre que l'amour de la difficulté et de la lutte. « Pigalle ne sait pas draper, nous dit-il, et il ne se soucie point de faire ce qu'il ne fait pas supérieurement; il fallait charger de ce monument

1. Compte. La succession Delaleu et les souscripteurs de la statue de Voltaire, 10 mai 1776. Bordereau des comptes des souscripteurs. Documents communiqués.

2. Morellet, *Mémoires* (Ladvocat, 1821), t. I, p. 194.

Vassé [1], qui n'a pas le goût aussi sauvage que Pigalle, et qui s'en serait tiré avec plus de succès. » Toutefois ce squelette parut vivant à ceux auxquels il agréait le moins. Le Moyne déclarait que l'antique n'avait rien de plus beau ni peut-être d'égal dans ce style, politesse de confrère plus qu'appréciation sans appel, mais dont il est juste aussi de tenir compte. L'atelier ne désemplissait pas. Le roi de Suède s'y rendit comme tout le monde, mais en sortit désenchanté et se vengea par un bon mot de cette déception. Le gros du public ne fut jamais conquis, et ne pouvait l'être; mais le modèle eut des enthousiastes qui, comme Le Moyne, le proclamèrent un véritable chef-d'œuvre. François Tronchin, qui était à la fois un amateur et un connaisseur [2], le vit, en 1771, et fut frappé de la noblesse de la pose, de la correction de l'ensemble, de la précision des vérités de nature. Si Pigalle hésitait, c'était sur le choix de la matière, marbre ou bronze : pour le reste il avait la foi d'un apôtre. « Les yeux peu faits au costume antique, écrivait le Génevois au patriarche de Ferney, sont étonnés de ne pas vous trouver habillé par un tailleur de Paris. Ceux qui ne s'effrayent pas du nu voudraient qu'au moins on n'entreprît pas de le leur faire agréer à plus de vingt-cinq ou trente ans. De son côté, l'artiste est très-résolu à garder son modèle sans en faire usage, plutôt que de détruire, par complaisance, le plus précieux de ses ouvrages, et on ne l'aura point, à moins qu'on ne le lui demande de nouveau et tel qu'il est. En même temps, je vous avertis que je ne me lasse point de le voir et de le revoir, de même que le mausolée du maréchal de Saxe, qui est fini, à quelques petites recherches près [3]. »

Voltaire répondait à Tronchin :

« Je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle. Nu ou vêtu, il ne m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut

1. Claude-Louis Vassé, élève de Bouchardon, qui devait mourir deux ans plus tard.

2. Tronchin des Délices. Il parvint à former successivement deux cabinets de tableaux des plus grands maîtres, dont le premier fut acquis par l'impératrice de Russie.

3. E.-H. Gaullieur, *Étrennes nationales*, IIIe année (Genève, 1855), p. 214, 215.

laisser M. Pigalle maître absolu de sa statue. C'est un crime, en fait de beaux-arts, de mettre des entraves au génie (1er décembre 1771). »

Au fond et dans l'intimité, il trouvait qu'il n'en eût été que mieux à être plus vêtu. Il n'était que trop présumable que cette statue serait l'objet et le thème des discussions des critiques, et tout autant des brocards, des facéties de plus d'un genre. L'auteur de *la Henriade* prit les devants, dans une épître à Pigalle, où il fait bon marché, et avec beaucoup de gaieté, de sa très-sèche personne. Mais tant de bonne grâce ne désarmera ni la malignité, ni l'envie. Des cuistres de collége composeront des Épigrammes latines. Il y en aura en prose comme en vers, les unes piquantes, les autres méchantes, d'autres abominables. Nous citerons la suivante, qui donnera la mesure et le ton des plus déchaînées ; mais il s'en faut, et de beaucoup, que ce soit la plus atroce :

> J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
> Le modèle vanté de certaine statue ;
> A cet œil qui foudroie, à ce rire qui tue,
> A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,
> Je me suis écrié : Ce n'est pas là Voltaire ;
> C'est un monstre... Oh ! m'a dit certain folliculaire,
> Si c'est un monstre, c'est bien lui [1].

Au moins, si Fréron, et on ne s'y attend guère, ne bat pas des mains, la satire n'est ni grossière ni ignoble ; elle n'en touchera que mieux au but.

« Nous exposer, dira-t-il, les traits d'un homme célèbre, les transmettre à la postérité, c'est sans doute le plus digne emploi qu'un illustre artiste puisse faire de son talent. Nous avons vu par cette raison avec beaucoup de plaisir le monument que M. Pigalle élève

1. Voir encore une épigramme que Grimm reproduit t. VII, p. 41 (édit. Furne), et qui finit par ce vers inqualifiable :

> S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

à la mémoire de M. de Voltaire vivant. Le Praxitèle françois a supérieurement saisi la figure de ce poëte; il est d'une ressemblance à faire peur. Mais pourquoi l'a-t-il fait tout nu? Nous ne pensons pas que cela fût nécessaire. L'aspect de ce corps décharné et dégoûtant n'ajoutera rien à la renommée de l'original. Il est assez indifférent que la postérité compte les côtes de M. de Voltaire [1].»

La statue de Pigalle a été reléguée dans la bibliothèque de l'Institut; elle fait face à la porte d'entrée et attire le premier regard du visiteur. L'effet est une impression d'étonnement voisine de la déception. Mais, si l'on ne passe pas outre, on modifiera l'arrêt après un plus mûr examen. L'attitude est noble, un peu tendue : l'on sent la préoccupation du statuaire, qui vise à réagir contre les mollesses, contre l'afféterie d'un art charmant, qui n'est pas le grand art. Sans ressembler infiniment, la tête est belle, fièrement portée. Pigalle, qui n'a pas surpris M. de Voltaire au bain, n'a que trop deviné et reproduit ce squelette décharné [2]. Tout cela est modelé avec l'habileté consommée d'un maître. Mais, nous sommes bien de l'avis de Fréron, était-ce ainsi que Voltaire devait passer aux générations futures? et Pigalle pouvait-il espérer qu'elles reconnaîtraient cet esprit net, limpide, de prime-saut, dans cette figure théâtrale, à laquelle, pour ressembler à Saturne, il ne manquait à la main qu'une faux et des ailes collées aux épaules?

D'ailleurs c'était encore un triomphe qu'il allait falloir expier; car personne autant que Voltaire ne sera astreint à cette dure nécessité infligée à quiconque s'élève au-dessus du commun des hommes. Tout le monde n'avait pas pris son parti sur cette souscription couverte avec tant d'enthousiasme et d'élan, par ce que la France et l'Europe renfermaient de gens distingués, soit par la naissance, soit par l'intelligence. C'était là un scandale qu'on avait sur le cœur et contre lequel on se devait de protester.

1. *L'Année littéraire*, 1773, t. VI, p. 143, 144.
2. Ce fut un vieux soldat qui lui servit de modèle.

V

[illegible] — VIVANT DENON À FERNEY

Vers le courant de mai [illegible] paraissait une estampe intitulée *La Vengeance divine*. Le sujet était la Religion lançant la foudre sur la statue de Voltaire, la statue de Pigalle. L'un des bras, atteint, se détache du tronc; une plume que tenait le poète s'est échappée de sa main [illegible]. La [illegible] à la tête des philosophes est consternée de cet événement, auquel applaudissent les prêtres et leur troupeau. Il faut [illegible] à l'artiste de l'invention, car tout seul ne vaut guère. Le [illegible] Nous ne [illegible], et le seul résultat apparent fut [illegible] d'une seconde gravure, contre-partie de celle-là, comme [illegible] *Vengeance humaine*. Là, l'Imagination a remplacé la Religion; elle présente au poète le flambeau du Génie. [illegible], plongés dans la fange, insultent à sa gloire, [illegible] impuissantes à [illegible] [illegible], que nous avons déjà [illegible] et auquel on doit de curieux détails sur l'auteur de la *Henriade*, parle de son côté d'une caricature au gros sel qu'il eut occasion de voir à Ferney, dans le cabinet de M. d'[illegible]. « Je ne puis, dit-il, passer

[illegible] *Mémoires pour servir à l'histoire de la République des lettres* (Londres, John Adamson,) [illegible]

sous silence un dessin satirique que possède Son Excellence; il représente Voltaire sous les traits d'un pécheur repentant, pieds nus, dans l'attitude la plus humble. Derrière lui, Pégase avec ses ailes et des oreilles d'âne. Tout ce que Pégase laisse aller, l'imprimeur Cramer, qui le suit, a grand soin de le ramasser, pour s'enrichir avec cette grosse fiente (*grosso sterco*). Sous le dessin on lit ce fragment d'Horace :

Pulchra Laverna
Da mihi fallere, da justum sanctumque videri [1]

Bjœrnstæhl, après avoir signalé l'existence de cette pièce grotesque, croit en avoir dit assez et passe à des faits plus dignes de son attention. Nous ne lui en ferons pas un crime, bien que cette insuffisante analyse ne nous contente qu'à moitié. Il est rare que les fouilles opiniâtres demeurent sans résultats, petits ou grands, et nous avons plus d'une fois eu occasion de nous féliciter de n'avoir pas désespéré. Ainsi, nous découvrions, il y a peu de jours, chez un curieux [2], un dessin à la plume et à la sépia offrant avec celui du voyageur danois de tels rapports qu'il ne saurait être autre que celui qui vient de nous être décrit avec des lacunes que nous allons combler. Il a pour titre: *les Pasques de Fernex, 1768*. Nous n'avons pas à nous arrêter sur cet épisode très-peu édifiant de la vie du poëte, qu'on a voulu rappeler ici. L'auteur de *la Henriade* se dirige avec son cortége vers l'église qu'il a fait bâtir; il va s'acquitter de ses devoirs de chrétien et de seigneur de paroisse. Cette page mesure 20 centimètres de hauteur sur 52 de largeur; c'est une sorte de bas-relief macaronique dont l'analyse complexe n'est pas sans difficultés. L'Hypocrisie, avec une tête de chat, embéguinée, un chapelet à sa ceinture, ouvre la marche, tenant une bannière sur laquelle sont inscrits avec des

1. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Peschiavo, 1785), t. IV, p. 230, lettre XII. Berne, 20 d'ottobre 1773. La citation d'Horace est empruntée à l'épître XVI du livre Ier, vers 60 et 61.

2. M. E. Minoret.

abréviatifs les vers d'Horace que cite Bjœrnstæhl : *Pulcr. Laverna da mihi*... elle est escortée d'un enfant de chœur, une espèce de singe, agitant de la main droite une clochette et se troussant malhonnêtement de la main gauche; suit, un crucifix entre les doigts, le père « à très-tous ». Est-ce père Adam? est-ce plutôt le capucin D***, dont parle Wagnière, et qui avait confessé Voltaire [1]? Derrière lui, le « converti » en perruque, avec un bonnet à mèche d'un pied de haut; égrenant un énorme chapelet avec componction, l'échine basse, soutenu par ses deux jambes en fuseaux, nues peut-être, mais qui se terminent par d'amples et épaisses chaussures. Dans les relations diverses de cette indécente mascarade, il est question de gardes-chasse, l'ornement et la protection du cortége, et auxquels fait également allusion l'évêque d'Annecy, dans une lettre peu tendre à l'adresse de ce converti plus que suspect (Lettre de l'évêque, du 25 avril 1768) : ils sont armés ici non de hallebardes, mais de carabines; La Berlüe, qui emboîte le pas avec son maître, est presque aussi sec que lui; il a le nez chargé de besicles. La Ganache a plus d'embonpoint et sans doute de meilleurs yeux; au moins montre-t-il dans tout son développement une affreuse trogne qui lui prend une partie du visage. Viennent après, deux femmes, également munies de chapelets, car ici le chapelet est employé à tout usage, et c'est un chapelet qui sert de bride à Pégase. La première de ces deux femmes est vieille et laide, c'est « madame Quelque chose, mère de la belle Madelon » (suivent des désignations empruntées aux formes physiques de cette dernière, sur lesquelles nous ne nous étendrons pas et pour cause [2]; puis la cuisinière du converti, qu'on ne nomme pas, cette demoiselle Barbara qui aura sa mention dans le testament de son maître. Mme Denis

1. Voltaire et la Société au XVIIIe siècle (Paris, Didier), t. VII. *Voltaire et Genève*, p. 205.

2. Voici, du reste, la légende qui se trouve en bas de l'étrange pièce, chaque lettre correspondant à une lettre pareille placée sous chaque figure :

M. Le Père à très-tous, précédé par l'Hypocrisie A. et son enfant de chœur B. C. le converti accompagné de ses gardes-chasse D. la Berlüe et E. la Ganache. G. Mmr Quéqu'

brille par son absence; elle a dû quitter Ferney, et passe, en attendant mieux, le plus joyeusement qu'elle peut, le temps de l'exil à Paris. Le cocher, qu'on nomme ici le Corbeau, un fouet à la main, tire Pégase, un Pégase aux oreilles d'âne, par les étranges brides que nous avons décrites : l'animal se cabre et il lui échappe « de grosses fientes » qu'en effet un brave homme s'empresse de ramasser et d'entasser dans un tombereau. Ce brave homme a nom Brimer, lisez : Cramer. Quant aux impuretés, aux immondices qu'il ne fait pas difficulté de recueillir, ce sont *Candide, l'Ingénu, la Pucelle, le Dictionnaire philosophique, l'Homme aux quarante écus*. Tout cela n'est ni très-spirituel ni très-attique comme donnée, et c'est assurément mieux composé et dessiné que ce n'est conçu. C'est, après tout, le rappel aristophanesque d'une comédie, elle-même d'un goût équivoque, mais qu'il fallait que Voltaire jugeât bien différemment, puisqu'il la répétait l'année suivante.

Vers ce temps (car l'on ne s'est pas préoccupé de préciser l'époque)[1], Voltaire, dans une petite excursion, s'était arrêté à Colonges, un village à cinq lieues de Genève. Le hasard voulut que, le même jour, un peintre fit halte dans la même auberge : il n'avait ni pinceaux ni crayons, mais un charbon devait suffire; et il se mettait à reproduire de verve, sur le manteau de la cheminée, l'étrange et caractéristique figure. A peu de temps de là, de jeunes étourdis apercevant cette tête affublée d'une énorme perruque (affublée elle-même d'un ample bonnet fourré), allaient la barbouiller sans scrupule, lorsque l'hôtesse courant à eux s'écria : *C'est Voltaire!* Ceux-ci demeurent comme frappés, à ces mots, d'un respect religieux. L'un d'eux prend la poste, ramène de Genève un vitrier qui met le portrait

chose, mère de la belle Madelon... (ici quatre mots effacés et qui devaient être salés). F. cuisinière du converti. H. le Corbeau, cocher du converti, menant Pégase : en langage moderne, l'âne de Saint-Denis par le chapelet, lequel fait sortir de dessous sa queue différentes productions littéraires, ramassées par Brimer K, qui les met dans sa charrette L. Le chien des VII dormeurs, qui dit ces vers de Virgile... (Citation illisible commençant par : *Genus unde*...) Les *Pasques de Fernex*, 1768. »

1. Vers 1770.

à l'abri de toute atteinte. Le buste était de grandeur naturelle et peut-être (dit l'auteur de la lettre qui consigne cette petite aventure) le plus ressemblant qu'on ait fait. On inscrivait au bas les quatre vers suivants, qui n'ont de bon que l'intention :

Mon œil le reconnaît, c'est lui-même, c'est lui
Qui de la vérité fut le plus ferme appui !
O toi, qui dans ces lieux viens mettre pied à terre,
Trop heureux, ne pars pas sans contempler Voltaire[1].

Autre indemnité aux noirceurs des envieux et des zoïles. Le roi de Prusse, qui s'était repris d'une belle tendresse pour Voltaire, avait fait exécuter, dans sa manufacture de porcelaine, une statue « de son ancien serviteur » et la lui envoyait vers la fin de 1774, avec cette inscription : *Viro immortali*. Preste à la riposte, en madrigaux aussi bien qu'en épigrammes, le poëte répondait à la galanterie royale par ce quatrain :

Vous êtes généreux : vos bontés souveraines
Me font de trop riches présens ;
Vous me donnez dans mes vieux ans
Une terre dans vos domaines.

Ce buste, comme beaucoup d'autres reliques voltairiennes, avait passé dans les mains de Mme de Villette, chez laquelle Beuchot prétend l'avoir vu, en 1822.

Cette même année 1774, le salon de Voltaire s'enrichissait (mais est-ce bien le mot?) d'un étrange tableau, qu'on peut voir, du reste, encore à Ferney, *le Triomphe de Voltaire*. C'est Voltaire offrant sa *Henriade* à Apollon, en présence de ses ennemis fouettés par les Furies. Mme de Genlis, qui alla relancer le patriarche dans son castel,

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (Londres, John Adamson), tome XVII, page 290 ; du 20 juillet 1781. — Les annotateurs des *Mémoires de Longchamp et de Wagnière* (tome II, page 42) affirment avoir vu ce portrait, tel qu'il est décrit ici, en 1777.

deux ans plus tard, nous a laissé une description fort peu enthousiaste de cette composition bizarre, qui n'édifia pas davantage son compagnon de voyage, le peintre Ott.

« M. Ott, dit-elle, vit, à l'autre extrémité du salon, un grand tableau à l'huile, dont les figures sont en demi-nature. Un cadre superbe et l'honneur d'être placé dans un salon annonçaient quelque chose de beau. Nous y accourons, et, à notre grande surprise, nous découvrons une véritable enseigne à bière, une peinture ridicule représentant M. de Voltaire dans une gloire, tout entouré de rayons comme un saint, ayant à ses genoux les Calas, et foulant aux pieds ses ennemis : Fréron, Pompignan, etc., qui expriment leur humiliation en ouvrant des bouches énormes et en faisant des grimaces effroyables. M. Ott fut indigné du dessin, du coloris, et moi de la composition... Ce tableau est entièrement de l'invention d'un mauvais peintre génevois, qui en avait fait présent à M. de Voltaire; mais il me paraît inconcevable que ce dernier ait eu le mauvais goût d'exposer pompeusement à tous les yeux une telle platitude. »

Le tableau est encore à Ferney; il a été gravé. L'exemplaire que je possède, porte à gauche, dans un coin de l'estampe, et presque illisible, le nom de Duplessis. Celui de la Bibliothèque nationale est moins succinct à cet égard et nous renseigne amplement[1]. M. Clogenson affirme que le mérite de l'idée revient de droit à Mme Denis. Rien de moins exact, comme nous l'apprendra l'artiste lui-même : « *Le Triomphe de Voltaire,* inventé, dessiné et gravé par Duplessis, peintre et graveur d'histoire, d'après le tableau original, peint par lui-même, qui est au cabinet de M. de Voltaire[2]. » Et il faut l'en croire. Quel autre que l'auteur pouvait être tenté d'endosser un tel chef-d'œuvre?

Voici un impromptu du poëte écrit à Genève, à l'adresse de

1. Bibliothèque nationale. Estampes. Collection Hennin, t. CXI, p. 23.

2. L'estampe, qui mesure 50 centimètres de hauteur sur 58 de largeur, est accompagnée d'une légende que son étendue nous empêche de reproduire et qui décrit tout ce pêle-mêle d'allégories et de portraits en trop de paroles pour trouver sa place ici. *L'Art* l'a publiée (année 1877), t. VIII, p. 175.

[illegible]

[illegible] Apollon [illegible]

[illegible]

M. [illegible] semble persuadé que ces vers ont trait au tableau de [illegible]. Mais [illegible] Apollon, puisque Apollon se trouve là, sur le mont sacré, pour recevoir son offrande. Faudrait-il croire qu'il s'agit d'une autre toile pour la [illegible] de [illegible] de Mme de [illegible]?

Voltaire mandait à l'Impératrice Catherine, le [illegible]

[illegible]

[illegible]



Peint par Barat,
tiré du cabinet de
monsieur le comte
D'Argental.

Et son Cœur et son Génie,
Servirent l'humanité.
Du charme de l'harmonie,
Il orna la Vérité.
Et jouit pendant sa vie
De son immortalité.

Gravé par Henriquez,
graveur de S. M. I. de Russie,
de l'Acad. impériale des Beaux-Arts
de Saint Pétersbourg, 1778.

quiétistes adorent Dieu. Vos sujets sont plus heureux que moi; ils adorent et vous voient. »

Le tableau de Barrat a été reproduit en 1777 par B. L. Henriquez, graveur de l'Impératrice de toutes les Russies. Il est indiqué comme tiré du cabinet du comte d'Argental. Un curieux assure l'avoir trouvé à Paris, en 1841, chez un marchand qui en demandait quatre cents francs[1]. A en juger par l'estampe[2], Voltaire exagère sensiblement les mérites du peintre, dont la toile est fort médiocre. L'auteur de *la Henriade* tient *l'Année littéraire,* ce qui est d'autant plus étrange qu'il prétendait qu'elle n'était jamais entrée à Ferney. Il est peu ressemblant, quoi qu'il en dise; et, pour ceux qui ont connu Odry, il y a quelque quarante ans, Voltaire a les traits vulgaires et sournois de l'ancien comique des Variétés : il aura beaucoup pardonné au peintre en faveur de sa célérité, oubliant que c'est en pareil cas surtout que le temps ne fait rien à l'affaire. Mais on se demande, et on se le demande en vain, comment le portrait était allé s'abattre dans le cabinet de d'Argental. Voltaire parle du tableau, il le dit cheminant vers Saint-Pétersbourg, où il fut reçu sans nul doute comme l'on recevait tout ce qui venait de Ferney. Admettons que Henriquez ait supplié la Czarine, dont il était le graveur, de le lui laisser copier et qu'il l'ait emporté à Paris, la toile eût dû faire retour en 1777 à Catherine, au lieu de s'échouer chez l'ange gardien. C'est là encore un petit problème que nous nous déclarons dans l'impossibilité de résoudre.

Cinq jours après l'envoi de son épître amoureuse à Catherine II, Voltaire recevait, de Genève, le billet qui suit (3 juillet 1775) :

« Monsieur, j'ai un désir infini de vous rendre mon hommage. Vous pouvez être malade, et c'est ce que je crains. Je sais aussi qu'il faut souvent que vous vouliez l'être, et c'est ce que je ne veux pas

1. *L'Intermédiaire des curieux* (10 juillet 1866), 3e année, page 413.

2. La lettre de remerciement du poëte au graveur est des plus gracieuses : « Vous avez, monsieur, parmi vos chefs-d'œuvre de gravure, envoyé à un vieillard de quatre-vingt-trois ans, très-malade, son portrait, qui n'était pas digne de vos grands talents... L'état de ma santé m'approche du terme où il ne restera plus que votre estampe. » A Henriquez; Ferney, 7 février 1777.

dans ce moment-ci. Je suis gentilhomme ordinaire du roi, et vous savez mieux que personne qu'on ne nous refuse jamais la porte. Je réclame donc tout privilége pour faire ouvrir les battants.

« J'étais, l'année dernière, à Pétersbourg ; j'habite ordinairement Paris, et je viens de parcourir les treize cantons dont vous voyez que j'ai pris la franche liberté. Si avec cela vous pouvez trouver en moi quelque chose qui vous dédommage des instants que je vous demande, alors mon plaisir sera sans reproches et deviendra parfait... »

Voltaire répondait aussitôt :

« Monsieur, mon respectable camarade, non-seulement je peux être malade, mais je le suis, et depuis environ quatre-vingt-un ans. Mais, mort ou vif, votre lettre me donne une extrême envie de profiter de vos bontés. Je ne dîne point, je soupe un peu. Je vous attends donc à souper dans ma caverne. Ma nièce, qui vous aurait fait les honneurs, se porte aussi mal que moi ; venez avec beaucoup d'indulgence pour nous deux ; je vous attends avec tous les sentiments que vous m'inspirez. »

Ce confrère en chambellanie, de formes médiocrement diplomatiques, bien qu'il fût également diplomate en activité d'emploi, était Vivant Denon, ce Denon qui jouera sous l'Empire un rôle brillant, tour à tour auteur dramatique, négociateur, courtisan, dessinateur même sous le feu de l'ennemi (car on le verra, son portefeuille en bandoulière, galoper en tête des escadrons de l'armée et relever le pays, sans s'apercevoir ou se soucier du danger) ; baron, membre de l'Institut, directeur général des Musées et de la Monnaie, faisant frapper toutes les médailles du règne, présidant à la construction de cette colonne Vendôme mise à bas par la Commune et que l'on vient de relever ; l'auteur enfin du *Voyage dans la Basse et la Haute-Égypte*, deux grands volumes in-folio, avec cent quarante et une planches, son plus sérieux titre comme écrivain, comme antiquaire et comme artiste. Pour le moment, il était bien, en effet, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, dont il avait forcé la porte un peu comme il forçait présentement celle du solitaire du Mont-Jura.

Constamment sur le passage du prince, il avait fini (ce qui était inévitable) par attirer l'attention de Louis XV, qui lui demanda, un beau jour, ce qu'il lui voulait. « Vous voir, Sire! » En même temps il faisait son chemin auprès de la favorite, qui sut gré à ce jeune homme bien né de partager son amour pour l'art et cette forme de l'art où elle excellait moins, à coup sûr, qu'elle ne se l'imaginait. Un riche cabinet de médailles et de pierres dures avait été rassemblé par son royal amant pour l'agrément et l'usage de la marquise de Pompadour; Denon en eut la direction. C'était le pied à l'étrier. Il ne tardait pas à être nommé gentilhomme ordinaire, et, peu après, attaché à la légation de Saint-Pétersbourg, d'où il revenait non sans avoir obtenu des succès d'homme du monde et d'homme d'esprit. Tout cela s'était fait vite, puisque, au moment où il franchit le seuil de Ferney, à l'heure où nous sommes, pour tout dire, il n'avait pas vingt-neuf ans.

Denon fut accueilli à bras ouverts par les hôtes de Ferney, qui goûtèrent son esprit et se laissèrent prendre à cette vivacité, à cette imperturbable gaieté de la jeunesse. On l'a vu s'annoncer lui-même, à défaut des lettres d'introduction que lui dépêchait son ami La Borde, le valet de chambre de Louis XV; ces lettres, il les retrouvait à son auberge, où elles l'attendaient, à son retour à Genève. Mais, bien qu'elles fussent dès lors d'une utilité médiocre, il les envoyait au patriarche avec une lettre qui n'était pas de pure politesse. Il disait que La Borde le suppliait de lui rapporter le portrait de l'auteur de *Zaïre*, et qu'il était au désespoir de n'avoir pas songé à solliciter la permission de donner cette satisfaction à un ami commun. Mais Voltaire fera la sourde oreille, il feindra de se méprendre sur la nature de la supplique. « Je voudrais, répondait-il, pouvoir envoyer à M. de La Borde le portrait qu'il veut bien demander; mais je n'en ai pas un seul. Le meilleur buste qui ait été fait est celui de la manufacture de porcelaine de Sèvres [1]: j'en fais venir quelques-uns, et je vous en présenterais, si j'étais assez heureux pour vous voir (5 juillet). » Devant toute dé-

1. Il existe également un médaillon de 10 centimètres de hauteur, en porcelaine: profil de Voltaire regardant à droite, perruque, habit de ville, très-ressemblant.

marche de ce genre, Voltaire ne varie point : Copiez mon buste de Sèvres; et c'est ce qu'il faisait dire à Pigalle, quand il se sut menacé du voyage du célèbre statuaire. Denon, qui n'était pas homme à ne pas comprendre à demi-mot, n'insista pas, et on ne le revit plus.

Voltaire avait complétement oublié l'apparition fugitive de son jeune et pétulant camarade en gentilhommerie, lorsque, cinq mois plus tard, il recevait une estampe, avec le billet qu'on va lire :

« Si je n'ai joui que quelques instants, monsieur, du bonheur d'être près de vous, et de vous entendre, un peu de facilité à saisir la ressemblance a prolongé ma jouissance; et, m'occupant à retracer vos traits, j'ai arrêté par le souvenir le plaisir qui fuyait avec le temps.

« Les secours d'un artiste habile, ceux d'un ami aussi aimable par les grâces de l'esprit que par les qualités du cœur[1], tout a concouru à décorer et à éterniser l'hommage que je voulais vous faire d'un talent que vous venez de me rendre précieux : je désire qu'il soit auprès de vous l'interprète de la reconnaissance que je conserve des politesses vraiment amicales par lesquelles, pendant mon séjour à Ferney, vous avez voulu absolument me prouver votre confraternité. »

Le billet est charmant, et tout sera pour le mieux si le dessin qui l'accompagne vaut le compliment. Denon semble ne pas douter que l'un et l'autre ne soient également bien accueillis, et il sera fort surpris de l'impression fâcheuse que produira sa galanterie dans ce coin du Mont-Jura. Voltaire et son monde poussèrent des cris d'indignation et d'horreur à la vue de cette ébauche informe, sur le compte de laquelle on se faisait d'étranges illusions. Mais l'auteur de ce charbon pouvait-il bonnement s'être abusé à ce point; et n'était-ce pas, bien plutôt, dans une machiavélique intention qu'avait été crayonnée cette figure grimaçante et grotesque dont les ennemis du poëte ne manqueraient pas de tirer bon parti? Voltaire était hors de lui. Il fit bien de se défier de son premier mouvement qui, quoi qu'en ait dit La Rochefoucauld, n'est pas toujours le meilleur, car il eût cassé les vitres et se

1. Saint-Aubin et La Borde.

fût compromis par un emportement qu'il eût sûrement regretté. Aussi mettra-il quinze jours entre ce premier moment, toujours si impétueux chez l'auteur de *Zaïre,* et l'accusé de réception ; et, quand il prendra la plume, il aura retrouvé son calme, sa sérénité, sa politesse, qu'assaisonnera bien encore une pointe de persiflage et d'amertume. Cet incident plaisant et piquant nous est révélé par la correspondance même de Denon et de Voltaire qu'amenait l'envoi du dessin et qui se termina, sans être jamais reprise, par les explications auxquelles il donnait lieu. Elle n'a été reproduite dans aucune des éditions de Voltaire, et personne n'irait, à coup sûr, la chercher dans le recueil où elle est perdue[1]. C'est ce qui nous a décidé à nous étendre sur cette petite scène de comédie, qui, en somme, est ici parfaitement à sa place.

« Du plaisant Callot vous avez le crayon ;
Vos vers sont enchanteurs, mais vos dessins burlesques.
Dans votre salle d'Apollon
Pourquoi peignez-vous des grotesques ?

« Si je pouvais, monsieur, mêler des plaintes aux remerciements que je dois, je vous supplierais très-instamment de ne point laisser courir cette estampe dans le public. Je ne sais pourquoi vous m'avez dessiné en singe estropié, avec une tête penchée et une épaule quatre fois plus haute que l'autre. Fréron et Clément s'égayeront trop sur cette caricature.

« Permettez-moi que je vous envoie, monsieur, une petite boîte de bouis doublée d'écailles, faite dans nos villages. Vous y verrez une posture honnête et décente et une ressemblance parfaite. C'est un grand malheur de chercher l'extraordinaire et de fuir le naturel, en quelque genre que ce puisse être.

« Je vous demande bien pardon. J'ai dû non-seulement vous dire librement ma pensée, mais celle de tous ceux qui ont vu cet ouvrage. »

1. *Monuments des arts du dessin chez les peuples, tant anciens que modernes.* Recueillis par le baron Vivant Denon. (Paris, Brunet-Denon, 1829.) T. I[er], p. 1 à 19.

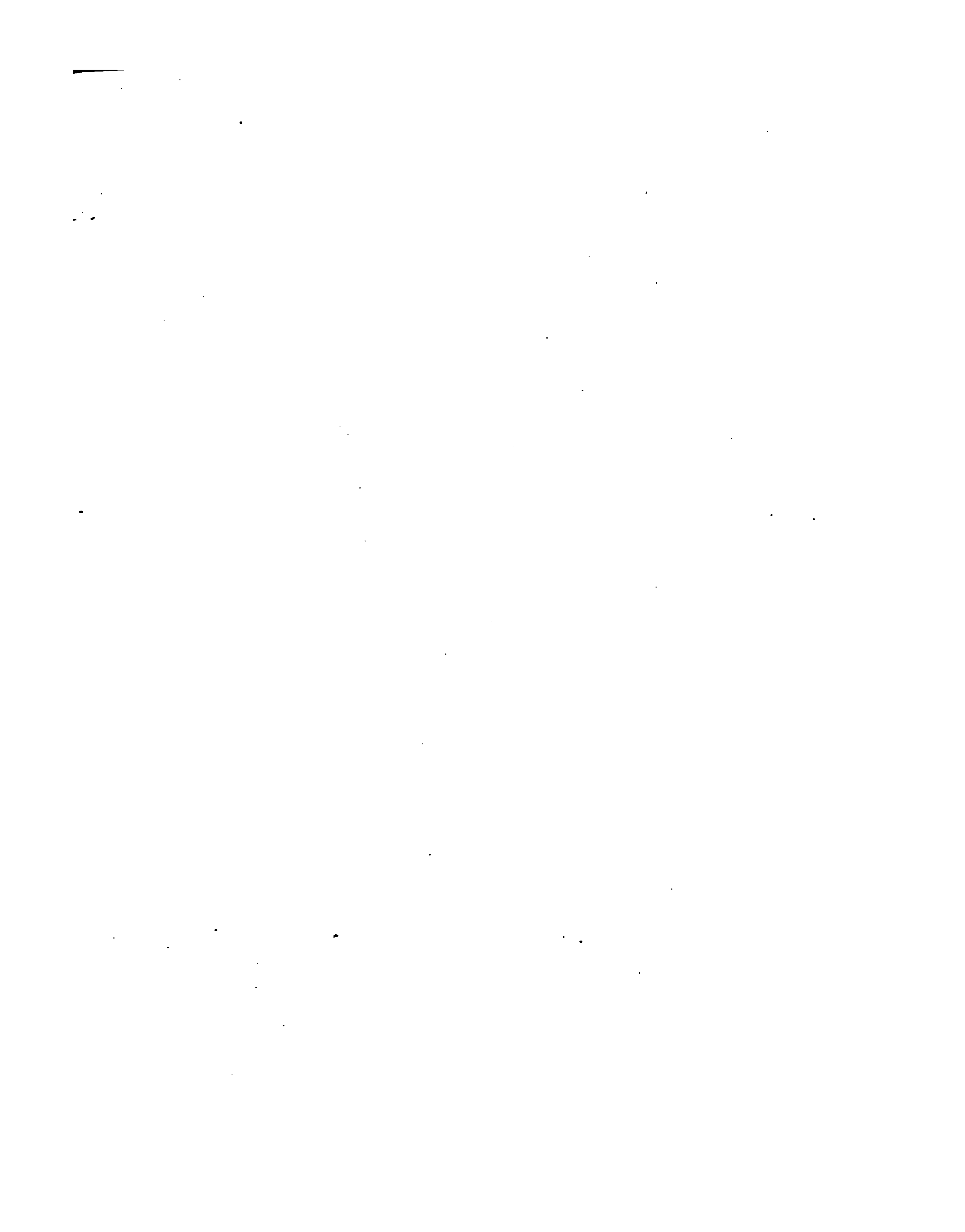
Soyons juste. Voltaire et ses amis, s'il ne les fait pas parler, exagèrent notablement la laideur et l'horreur du portrait : il n'est pas représenté en Adonis, il n'est pas flatté, il est enlaidi, soit; mais ce n'est point une caricature, et l'artiste n'a pas joué des crayons à mauvaise intention. L'estampe est datée du 6 juillet, le lendemain même de cette journée passée à Ferney; les souvenirs du visiteur étaient donc très-frais, et Denon, qui, lui, n'est pas mécontent de son œuvre, qui comptait sur des éloges, se cabrera sous le reproche, et ne prendra du bon côté ni les observations, quoique mitigées, ni le cadeau de cette tabatière « de bouis faite dans nos montagnes ».

« Monsieur, M. Moreau n'a pu me remettre que dans ce moment la lettre et la boîte que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je vois avec plaisir le zèle que vos bons villageois mettent à vous plaire; j'applaudis à leurs efforts, et je reçois la boîte comme un cadeau qui m'est agréable parce que je le tiens de vous.

« Je suis, en vérité, désolé de l'impression que vous fait mon ouvrage. Je ne plaiderai point sa cause; mon but est manqué, puisqu'il ne vous a pas fait le plaisir que je désirais. Mais je dois vous rassurer sur la sensation qu'il fait ici : on le trouve plein d'expression; chacun se l'arrache, et ceux qui ont l'honneur de vous connaître assurent que c'est ce qui a été fait de plus ressemblant. C'est un grand malheur, en peinture comme en autre chose, de voir autrement les objets qu'ils n'existent. Pardon, monsieur; mais j'ai dû non-seulement vous faire l'aveu de mon erreur sur ce portrait, mais vous dire naturellement, et pour votre tranquillité, tout ce que je savais du succès de cette estampe. »

L'humeur perce dans cette lettre de Denon : Voltaire lui a donné une leçon, il le payera en même monnaie, comme s'il y avait entre eux parité d'âge et de valeur. C'est un de ces esprits délibérés, sans gêne, sans fétichisme, qui savent se défendre, quand ils se bornent à se défendre.

Loin de se fâcher, le patriarche lui répondait, à son tour, avec longanimité et douceur, mais sans changer de sentiment, et avec la




VOLTAIRE
Il vit le dernier siecle expirer chez Ninon.
De Virgile a trente ans il ceignit la couronne,
Des lauriers de Sophocle il orna son automne,
Et sema son hyver des fleurs d'Anacreon.

bonne envie, tout au contraire, d'amener son *traditore* à résipiscence :

« Je suis bien loin, monsieur, de croire que vous avez voulu faire une caricature dans le goût des plaisanteries de M. Huber.

« J'ai chez moi actuellement le meilleur sculpteur de Rome, à qui ma famille a montré votre estampe : il a pensé comme tous ceux qui l'ont vue. On l'a prié d'écrire ce qu'il fallait pour la corriger : je vous envoie sa décision.

« Il court dans Paris une autre estampe, qu'on appelle mon *Déjeuner;* on dit que c'est encore une plaisanterie de M. Huber. J'avoue que tout cela est assez désagréable. Un homme qui se tiendrait dans l'attitude qu'on me donne, et qui rirait comme on me fait rire, serait trop ridicule.

« Vous m'auriez fait plaisir si vous aviez pu corriger l'ouvrage qui a révolté ici tout le monde, et, s'il en était encore temps, ma famille vous aurait beaucoup d'obligation. Je n'en suis pas moins sensible à votre bonté, et je n'en estime pas moins vos talents. Je vous supplie de ne rien imputer à une fausse délicatesse de ma part. Je sens bien que vous m'avez fait beaucoup d'honneur; mais je vous prie de pardonner à mes parents et à mes amis, qui ont cru qu'on avait voulu me tourner en ridicule. »

Maintenant, voici cette décision du « meilleur sculpteur de Rome », qu'on a retrouvée, jointe à la lettre du poëte, dans les papiers de Denon :

« Étant consulté sur cette estampe, je crois que pour la corriger il faudrait premièrement : mettre le portrait d'ensemble ; — moins maniérer la tête ; — venir la dessiner d'après nature ; prendre un parti sur l'effet total ; enfin rendre la chose plus pittoresque.

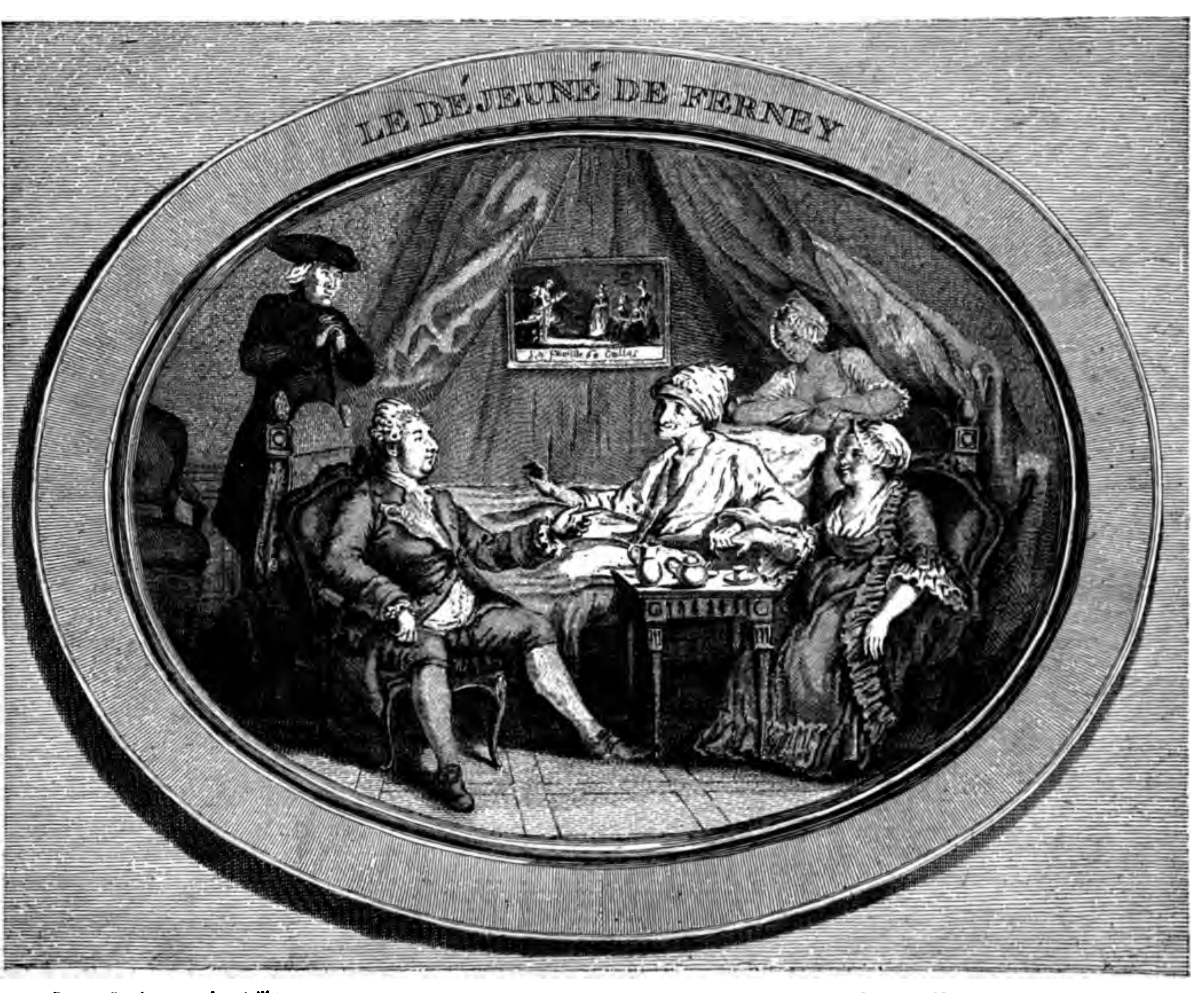
« Les défauts que je trouve : l'épaule trop haute ; — M. de Voltaire n'a pas de dessus d'yeux ; — le nez est trop long, et le front aussi ; la bouche n'est pas bien, parce qu'elle cercle trop. »

Assurément, ce n'est pas Voltaire qui écrit cela. On sent l'homme du métier qui, d'un coup d'œil, a saisi les défectuosités et les indique techniquement. Reste à savoir quel est ce grand statuaire, venu tout

exprès de Rome pour donner des leçons de dessin à Denon. Le poëte nous l'apprendra lui-même dans ce billet à d'Alembert : « Je vous avertis, illustre secrétaire de notre Académie, que M. Poncet, l'un des plus célèbres sculpteurs de Rome, vient exprès à Paris pour faire votre buste en marbre. Il s'est, en passant, essayé sur moi, pour arriver jusqu'à vous par degrés. Ce n'est pas un simple artiste qui copie la nature, c'est un homme de génie qui donne la vie et la parole (6 février 1776). » On sait le cas que l'on doit faire, le plus souvent, de ces billets ouverts dans lesquels il ne faut pas chercher la pensée réelle. Mais, deux jours après, il reprenait la plume de nouveau pour qu'Archimède-d'Alembert ne pût douter de la parfaite sincérité de ses paroles. « Je vous préviens que je ne vous trompe pas dans cette lettre, quand je vous dis qu'il donne la vie et la parole. »

Voltaire n'était pas difficile à gagner. La moindre prévenance, la moindre marque d'amitié suffisaient pour le conquérir pleinement. En souvenir de l'aimable réception dont il avait été l'objet, Poncet dépêchait à Ferney un petit présent bien fait pour aller au cœur de son hôte qui l'en remerciait avec une véritable effusion. Il s'agit ici d'une médaille frappée à Rome, en commémoration de l'épouvantable massacre de la Saint-Barthélemy. Cette médaille, le poëte la connaissait, il l'avait palpée et maniée, mais il se mourait d'envie d'en avoir une en propre. « On frappa des médailles sur cet événement (j'en ai une entre les mains) », dit-il dans son *Histoire du Parlement,* qui parut en 1769. Désormais il possédait la pièce de conviction. Cette médaille n'était pas commune; le marquis de Bièvre (encore un protecteur de Poncet) mandait à Beaumarchais, auquel précisément il envoyait, pour l'édition de Kehl, les lettres relatives à son protégé : « Si vous êtes curieux d'avoir cette médaille, je pourrais vous la procurer, mais en vous demandant le plus grand secret : car tout le monde voudrait l'avoir, et je ne suis pas en état de faire face à ce sujet[1]. »

1. Étienne Charavay, *Catalogue de lettres autographes,* du 7 mai 1875. N° 44. Lettre du marquis de Bièvre à Beaumarchais; à Rome, ce 5 novembre 1781.



Denon, d'après nature, le 4 juillet 1775. *Gravé par Née et Masquelier, même année.*

Revenons à Poncet. D'Alembert, plus flegmatique, et qui savait combien l'auteur de *Zaïre* s'engouait aisément, malgré toutes ces recommandations, ne fit pas grande chère au sculpteur de la ville éternelle. « Ce Poncet est venu chez moi avec une lettre de vous : je lui ai demandé quels étaient les Italiens si jaloux d'avoir ma figure, qui désiraient que je me soumisse encore à l'ennui de la faire modeler. Il m'a dit que c'était un *secret*. J'en ai conclu que ce grand sculpteur était encore un plus grand hâbleur, et je l'ai remercié de sa bonne volonté, en lui disant qu'un sculpteur célèbre de ce pays-ci venait de faire mon buste, et qu'il pouvait le copier, s'il le voulait (25 avril 1776). » Hâbleur ou non, Poncet n'est pas un être de raison, et c'est lui, « le meilleur sculpteur de Rome », qui donnait la *décision* que Voltaire envoyait à Denon.

Dans sa lettre à son jeune confrère, Voltaire fait allusion à une autre estampe « qu'on appelle mon *Déjeuner* » et qu'il suppose d'Huber. Il est clair qu'alors il ne l'avait pas encore vue : à en juger par l'humeur que lui avait causée ce portrait de Denon, qui, sans être flatté, n'était point une charge, il eût, à n'en pas douter, jeté de bien autres cris, si l'estampe lui fût déjà parvenue. Qui ne connaît cette plaisante et grotesque scène? Le patriarche couché, en bonnet de nuit; l'opulente Denis, avec ses gros appas, près de la table, où le café est servi; en face d'elle, un gros homme réjoui, que s'était, à la réflexion, substitué l'auteur de l'estampe. Une chambrière, à l'œil éveillé, les deux bras appuyés au bois de lit, d'un côté; le père Adam, de l'autre, dans la pose de l'admiration : les uns et les autres à faire pouffer de rire. Poncet, dans son appréciation du portrait, estime que « la bouche n'est pas bien, parce qu'elle cercle trop »; dans cette dernière composition, elle bride d'une oreille à l'autre et donne une vraie mine de singe au patriarche. Quant à madame Denis, comme l'éléphant de la fable, c'est une masse informe et sans beauté, et elle n'aura pas plus que son oncle à se confondre en actions de grâces, quand cette étrange composition arrivera jusqu'à Ferney. Elle ne s'y glissa que plus tard, comme cela résulte

d'une lettre non datée, de Villette au marquis de Villevieille : « On nous a apporté une estampe intitulée *le Déjeuner de Ferney*. La Borde, auteur de cette gravure, y est représenté à table, dans toute sa plénitude, et beau comme un ange ; M. de Voltaire y est dans un coin, maigre comme la mort et laid comme le péché. En jetant les yeux sur cette caricature, il s'est écrié : *C'est le Lazare au dîner du mauvais riche.* » Villette semble croire La Borde le vrai coupable. Ils ne s'aimaient guère, et le marquis n'était pas fâché sans doute d'une circonstance qui ne devait pas contribuer à mettre celui-ci bien en cour. Ce qui pouvait à la rigueur confirmer un soupçon qu'on eut soin de faire partager à l'oncle et à la nièce, c'est que Denon avait, à l'égard du malencontreux portrait, avoué de lui-même la collaboration de Saint-Aubin et « d'un ami aussi aimable par les grâces de l'esprit que par les qualités du cœur » et qui n'était autre que La Borde. Quoi qu'il en soit, Denon, que l'on traitait en écolier, n'était pas d'humeur à convenir de ses torts et à en faire amende honorable, la corde au cou. Au surplus, il était plus coupable qu'on ne le croyait, car ce *Déjeuner de Ferney*[1], qu'on suppose le fait du Génevois Huber, est son propre crime : il ne faut pas aller chercher le coupable ailleurs.

« Je viens de recevoir votre lettre du 24 janvier, écrivait-il au vieux malade du Mont-Jura, je vous réitère mes excuses au sujet de votre portrait et de l'estampe de votre *Déjeuner*[1]. Je me reproche bien sincèrement le chagrin que cela vous a causé, ainsi qu'à votre sensible famille. J'étais bien loin de penser, lorsque je fis ces dessins, qu'ils feraient autant de bruit. Je ne voulais que me retracer les moments que j'avais passés à Ferney, et rendre pour moi seul la scène au naturel, et telle que j'en avais joui : j'occupais même une

1. Comme on le voit, cette lettre, où Denon revendique la paternité de l'œuvre, est du 24 janvier 1776. Si la lettre de Villette que nous venons de citer n'est pas datée, elle est classée, ainsi que la suivante à l'Anglais d'Hell, à l'année 1777. Cela n'est pas admissible ; et, alors, le marquis aussi bien que le philosophe devait savoir de qui était cette burlesque composition. Villette. *Œuvres* (Edimbourg), p. 118, 122.

place dans le groupe qui compose le tableau du *Déjeuner*, mais, dès qu'il fut question de graver ce morceau, je me hâtai bien vite d'en exclure mon personnage. Soit par modestie, soit par amour-propre, je me trouvai ridicule en figurant auprès de vous, et je ne voulus point jouer le nain là où l'on montrait le géant. Je ne réfléchis pas dans le moment que tout ce qui tient à vous doit avoir de la célébrité, et je laissai graver sans réflexion ce que j'avais dessiné sans conséquence[1]. Au reste, la plus grande partie de ceux qui se sont procuré cette estampe n'y ont vu que la représentation d'une scène de votre intérieur qui leur a paru intéressante. Je ne connais point les ouvrages de M. Huber : je n'ai donc voulu imiter personne. Je ne sais quel acharnement on met à vous effrayer sur cette production : si vous la connaissiez, vous verriez que votre figure n'a que l'expression simple que donne une discussion vive et familière. C'est m'affliger réellement que de vous faire croire que j'ai pu penser à vous ridiculiser; c'est dénaturer dans votre esprit tous les sentiments que je vous ai voués, et dégrader mon caractère. Eh! monsieur, pourquoi voir toujours des ennemis? Les triomphes ne servent-ils qu'à multiplier les craintes? Qu'est-ce que la gloire si la terreur habite avec elle?

« Quant aux complaisantes observations de votre habile artiste romain, quoiqu'elles ne m'aient ni édifié ni convaincu, je veux lui montrer que je ne suis pas moins complaisant que lui; car je tiens si peu à ce que vous appelez mes talents, que je conviendrai de tout ce que vous voudrez qu'il contredise, et serai même plus que lui de l'avis qu'il faut que je retourne dessiner votre tête d'après nature; c'est un conseil que je me laisserai toujours donner bien volontiers, par le plaisir qu'il en résulterait pour moi de vous revoir et de travailler plus efficacement à vous convaincre de l'attachement et de la vénération avec lesquels je serai toute ma vie, mon respectable camarade, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

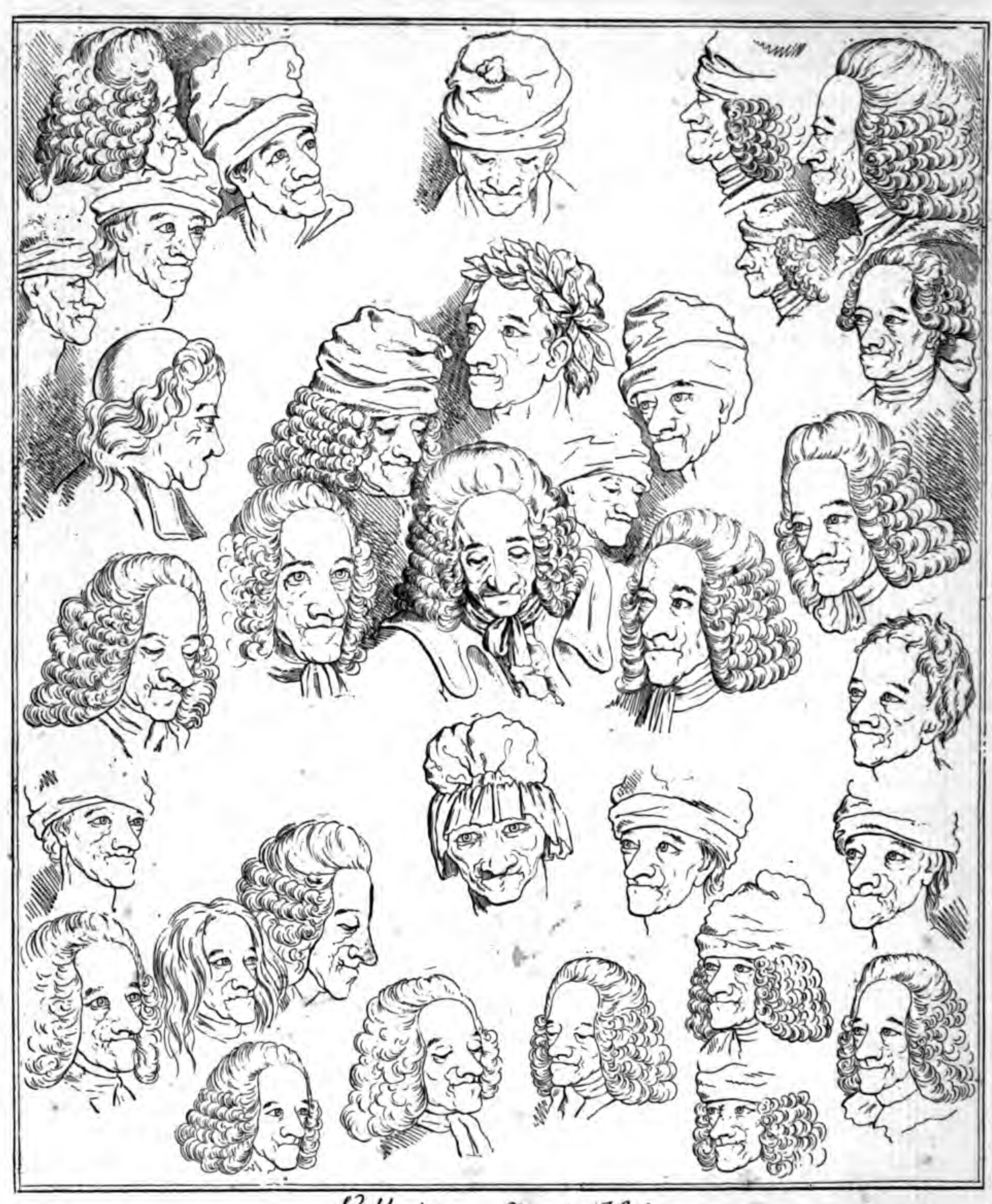
« DENON. »

1. C'est cette première idée qu'on voudrait retrouver, mais qui sûrement a été anéantie par Denon lui-même.

Au fond, Denon n'avait point la moindre envie de retourner à Ferney, où il aurait été sans nul doute médiocrement fêté par la *sensible* famille. Quant à cet engagement d'en passer par les exigences de son juge, c'était une promesse qu'il comptait bien ne pas tenir; et l'estampe ne subit, comme on se l'imagine, aucune amélioration ni aucun changement[1]. Bien plus, loin de ressentir quelque regret (nous ne dirons pas quelque remords) du petit trouble causé à Ferney par ces exhibitions trop réalistes, il aggravait ses torts, comme à plaisir, par un troisième et dernier méfait : un véritable bouquet d'artifice. Il est vrai qu'alors l'outragé depuis deux années n'était plus de ce monde : cinquante têtes voltairiennes, de tout âge, de toute coiffure et de toute posture, les unes dénudées, les autres couronnées des bonnets les plus grotesques et qui font ressembler l'illustre auteur de *la Henriade* à sa vieille bonne Barbara. Ici, le peu de cheveux qui lui restent tombent piteusement le long de ses joues creuses, comme s'il fût sorti du bain ; là, la maigrette figure disparaît sous l'immense perruque d'apparat; tantôt il est mourant, tantôt il va sauter sur vous. Enfin c'est un pêle-mêle des plus bizarres et des plus comiques, une burlesque évocation de toutes les têtes disséminées dans les tableaux, les dessins, les croquis, les pochades d'Huber; car, en cette affaire, Denon ne sera que le vulgarisateur du caricaturiste génevois, et c'est à l'œuvre de ce dernier qu'il aura emprunté cette page ébouriffante qui commence à devenir rare. Resterait à savoir comment s'est fait l'emprunt, à Genève où il ne fit que passer, mais plutôt à Saint-Pétersbourg, où Denon avait pu être à même de faire son butin dans cette galerie humoristique qui s'augmentait incessamment. Nous connaissons jusqu'à six éditions de cette curieuse cueillette, avec des différences plus ou moins notables :

Sans nulle indication (trente têtes), in-folio.

1. Nous la reproduisons. Il existe au cabinet des Estampes une épreuve mutilée, avec le profil de Voltaire, dans un médaillon, au bas de l'encadrement. Le dessin original appartient à M le duc de Rivoli.



Voltaire — d'après Huber

Marie-François Arouet de Voltaire. Gravé à l'eau-forte en 1780. (trente-six têtes), in-folio.

Différents airs en trente têtes de M. de Voltaire, calqués sur les tableaux de M. Huber (avec des légendes pour toutes les têtes), in-folio [1].

Tot capita, tot sensus. D'après une étude de M. Huber (cinquante et une têtes), in-folio.

Voltaire d'après Huber, xx. P. 85 (trente-trois têtes), que nous reproduisons.

Airs de tête de M. de Voltaire, calqués sur les tableaux d'Huber (neuf têtes). H. $0^m,23$. L. $0^m,15$.

Joignez à cela : *Voltaire par Huber.* Cinquante portraits qui ne sont autres que ces diverses têtes tirées à part chacune. Bibliothèque nationale. Estampes. N. A. 57 [2].

1. Voici quelques-unes de ces légendes : Charge qui ressemble. Très-peu chargé. Un peu mâle. Patte de velours. En oiseau. En madone. Au vrai. Sublime. 1776. Germon (de *Nanine*). Trissotin (des *Femmes savantes*). Alvarès (d'*Alzire).* Narbas (de *Mérope.*)

2. Cet ensemble, dont Renouard a possédé les croquis originaux, n'a été tiré qu'à quarante exemplaires in-4°, et seulement sept sur chine : pour être complète, la collection devrait se composer, nous assure-t-on, de cinquante-cinq portraits.

VI

ROSSET-DUPONT. — DUPUIS. MOREAU. — GABRIEL DE SAINT-AUBIN. — VERNET. MONNET. — GREUZE.

Pour rectifier les idées de son portraitiste et l'amener au sentiment d'une nature plus aimable, nous avons vu Voltaire envoyer une petite boîte « de bouis » où sa sèche personne se trouvait fidèlement reproduite, « et dans une posture honnête ». Le moyen que Denon fût flatté du cadeau, qui était une amère critique de son œuvre, et qu'il rendît justice à ce modeste spécimen de l'art en plein pays de Gex; au sein de cette population de mainmortables, que le poëte se fera fort d'affranchir d'une servitude qui n'eût pas dû survivre au Moyen Age! Un homme s'était rencontré, véritable artiste de génie, qui, sans sortir de ses montagnes, avait deviné ce qu'il n'avait pu apprendre, et était parvenu à composer de merveilleux petits ouvrages en bois, en ivoire, d'une naïveté, d'une élégance, d'un modelé achevé, dont s'étonneront les maîtres que le hasard attirera dans ce coin perdu du monde. Rosset-Dupont (c'est son nom), durant une carrière de près de quatre-vingts ans, entassera chefs-d'œuvre sur chefs-d'œuvre, obéissant d'abord à son seul instinct, puis peu à peu cédant au succès qui l'était venu chercher, se modifiant, se

perfectionnant insensiblement par l'observation et la comparaison. « L'ivoire si cassant et si dur, nous dit le marquis de Villette, devenait en ses mains une pâte amollie à sa volonté. J'ai entendu dire à Pigalle qu'il n'avait rien vu des anciens qui eût plus de perfection[1]. » Falconnet, lui aussi, ne s'exprimera qu'avec enthousiasme sur le compte du sculpteur de Saint-Claude, dont il admirera le *Saint Jérôme*. Rosset, par la conception et l'exécution, était un créateur, et c'est toujours beaucoup, quelque modeste et restreint que soit le cadre. Voltaire se prêta avec une candeur d'enfant aux projets de Rosset. Un jour, il ôtait sa perruque et lui livrait bénignement sa tête durant tout une partie d'échecs, sans trop savoir si le ciseau du statuaire de Saint-Claude le traiterait mieux que les ciseaux du découpeur génevois. Il nous donne la description d'un buste en ivoire qui, fort probablement, fut avec lui le coup d'essai de Rosset-Dupont. « Le buste est long, et les bras sont coupés. Il y a une draperie à l'antique sur un juste-au-corps : on a coiffé le visage d'une perruque à trois marteaux, et par-dessus la perruque d'un bonnet qui a l'air d'un casque de dragon. Cela est tout à fait dans le grand goût et dans le costume. J'espère que ces pauvres sauvages étant conduits feront quelque chose de plus honnête (A Damilaville, janvier 1766). » Mais l'on ne tardait pas à savoir, à Paris, l'existence de ces petits bustes qui reproduisaient si fidèlement et si finement les traits du patriarche de Ferney, et ses amis le persécutèrent pour leur en envoyer des copies. Il en dépêcha à Damilaville, à d'Alembert et à d'Argental. Bientôt Rosset ne suffira plus à toutes les commandes, et Voltaire de se dépiter et de s'indigner des retardements du Phidias jurassien. Quoi qu'il en soit, ces mignonnes créations font leur chemin, elles sont courues, cotées ; c'est à qui en voudra, c'est à qui en aura. Le roi de Pologne, Stanislas-Auguste, qui a pourtant plus d'une affaire et plus d'un souci, charge sa vieille amie, Mme Geoffrin, de lui faire parvenir un de ces petits Voltaire, dont la

1. Marquis de Villette, *Œuvres* (Édimbourg, 1788), p. 230.

réputation est parvenue jusqu'à lui. « J'ai trouvé, lui écrivait-il, en mai 1767, dans le n° 7 des *Nouvelles littéraires* manuscrites que vous m'avez procurées [1], que le sieur Simon, habile mouleur, fait, un louis pièce, des copies en plâtre d'un buste parfait de Voltaire, dont l'original est en ivoire, d'un ouvrier de Saint-Claude, en Franche-Comté [2]. Envoyez-moi une de ces copies en plâtre, je vous prie. » Mais il n'y avait pas à songer à ces copies, sans valeur aucune ; et Mme Geoffrin répondait à la Majesté polonaise qu'elle prenait sur elle de lui faire avoir un buste en ivoire (il y en avait également en biscuit de porcelaine de France), qui, tous comptes faits, lui reviendrait à 102 francs [3]. L'envoi mettait un peu plus d'une année à arriver à destination ; mais Stanislas n'avait pas perdu pour attendre, et il ne put contenir son admiration ni son ravissement à la vue de ce microscopique chef-d'œuvre. « Figurez-vous combien je me suis amusé à le comparer au grand buste que j'en avais [4], et j'y ai trouvé, à mon grand étonnement, dix ans de plus sur l'ivoire, mais absolument les mêmes traits, le même fond de physionomie, et cela prouve bien la ressemblance de tous deux. C'est un charmant petit bijou. » L'éloge ne laisse pas d'avoir son prix. Poniatowski était un amateur distingué et ardent, et les tracas, les périls d'une situation impossible ne l'empêchaient pas d'accorder aux arts une attention passionnée.

Mais poursuivons notre tâche de nomenclateur et de descripteur.

1. Le recueil de Grimm. Il n'est nullement question de Rosset-Dupont dans la correspondance publiée du baron.

2. Ces petits bustes sont devenus presque introuvables. Dans une exposition d'objets d'art qui se fit au mois d'août 1844, dans les salles de l'hôtel de ville de Cambrai, figurait un buste de Voltaire, de Rosset. Chennevières, *Notes d'un compilateur sur les sculpteurs et sculptures en ivoire.* (1858.) P. 35, 36. Tout récemment, nous en avons rencontré un autre, chez M. Rouzé (boulevard des Italiens); il a même été reproduit dans *l'Art.* T. VIII, p. 266. Malheureusement, il ressemble peu, s'il est d'ailleurs bien dessiné.

3. *Correspondance inédite de Stanislas-Auguste Poniatowski et de Mme Geoffrin* (Paris, Plon, 1875), p. 287. Lettre du roi, 13 mai 1767.

4. Il s'agit d'un buste de Voltaire, du sculpteur Weltzcheffer, que nous ne connaissons pas plus que le buste de Poncet.



Le Vieux Malade de Fernex tel qu'on la vû
en 7bre 1777

J'ai interrompu mon agonie. Voltaire en pied, perruque et bonnet; la main droite engagée dans le gilet, la gauche *discourant;* près de la cheminée. Guéridon soutenu par un pied simulant des enlacements de serpents; un fauteuil de l'autre côté. Curieux et fort rare. Se vend à Vienne, chez Christophe Torcilla. H. 0^{m},26. L. 0^{m},20.

Voltaire à l'âge de soixante-dix ans, habillé, en perruque, assis. Médaillon par Benoist.

Le Vieux malade de Ferney, tel qu'on l'a vu en septembre 1777; en bonnet, sans perruque, un gourdin crochu sur lequel il s'appuie; au fond, paysage alpestre : il s'en faut que ce soit un Amour. Nous le reproduisons.

C'était bien le moins, si l'on usait et abusait de son vieux et piteux visage, que l'on envoyât au poëte ces reproductions plus ou moins fâcheuses de sa personne, car toutes l'irritaient. Mais cette politesse stricte devenait de l'impertinence et de l'impudence, quand la composition n'était autre qu'une caricature acerbe, une épigramme burinée, comme cela avait lieu au moment où nous sommes. Le libraire Lejay venait de mettre en vente le *Commentaire de la Henriade,* par La Beaumelle. La feuille du titre avait été remplacée par une estampe où figurait Voltaire, flanqué de ses deux zoïles, Angliviel et Fréron. Pour qu'il ne manquât rien à cette niche d'un goût douteux, Lejay faisait tout aussitôt passer par Rosset, le libraire lyonnais, une épreuve à l'auteur de *Zaïre,* qui répondait à cette attention par ces quatre vers :

Lejay vient de mettre Voltaire
Entre La Beaumelle et Fréron :
Ce serait vraiment un Calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron [1].

L'estampe, qui est de Saint-Aubin, est très-finement faite. Les

1. Madame Du Deffand cite ces quatre vers avec de légères variantes, qui ne changent rien à l'aménité du fond. Voltaire, *Œuvres complètes.* (Beuchot.) T. XIV, p. 476, 477.

trois portraits sont ressemblants, et cette page bizarre est recherchée des amateurs.

L'épigramme qui précède en rappelle une autre d'autant mieux à sa place ici qu'elle n'était que l'interprétation d'une jolie méchanceté due au crayon complaisant de Gravelot et destinée à *illustrer* la seconde édition de l'*Écossaise*.

« Il faut, écrivait le libraire Cramer à l'artiste, dessiner une lyre suspendue agréablement avec des guirlandes de fleurs, et un âne qui brait de toute sa force en la regardant avec ces mots au bas :

Que veut dire
Cette lyre?
C'est Melpomène ou Clairon.
Et ce Monsieur qui soupire
Et fait rire,
N'est-ce pas Martin F.....?

« Cette plaisanterie se doit mettre à la tête d'un petit ouvrage qui n'attend que cette estampe pour paroître, et que je vous enverrai d'abord. Si vous ne pouvez pas faire cette petite commission, qui feroit grand plaisir à notre cher philosophe, mandez-le-moi d'abord[1]. »

On a prétendu que Fréron, averti, avait annoncé dans ses feuilles avec une feinte bonhomie que M. de Voltaire préparait une nouvelle édition de l'*Écossaise*, qui serait « ornée du portrait de l'auteur ». La plaisanterie est excellente ; elle était de nature à embarrasser, à arrêter le poëte qui ne crut pas le moment propice et tint l'estampe sous la clef. Mais, après Beuchot, nous avons nous-mêmes recherché, sans l'y trouver, dans l'*Année littéraire*, cette riposte habile. « Je dois dire aussi, ajoute loyalement l'éditeur de Voltaire, que j'ai aperçu un carton à la fin du compte rendu de l'*Écossaise* et l'existence de ce

1. Baron Portalis, *les Dessinateurs d'illustrations au* XVIIIe *siècle* (Paris, 1877), première partie, p. 281, 282.


COMMENTAIRE
SUR
LA HENRIADE,
Par Feu Mr de la Beaumelle:
Revu et Corrigé par Mr. Fréron.
Tu quid ego et mecum populus desideret audi.
HORAT.
A BERLIN.
Et se trouve à Paris chez le Jay, Libraire,
rue St. Jacques au Grand Corneille
1775.

carton permet de croire à l'existence de la plaisanterie faite par Fréron[1]. » M. Sieurin nous dit que le patriarche supprima l'estampe[2]; mais c'est là une erreur. Quand l'auteur du *Pauvre diable* avait un projet en tête, il pouvait en ajourner l'accomplissement, mais la victime ne gagnait guère pour avoir attendu; et, l'année suivante (1768), l'estampe de Gravelot était jointe à l'édition de Genève de *Tancrède*. L'on pourrait croire que cela n'eut lieu que pour quelques exemplaires, à l'adresse des fidèles. Mais ce qui semble démontrer manifestement que la mesure s'appliqua à la totalité de l'édition, c'est qu'une contrefaçon de cette même édition contenait une contrefaçon de la gravure[3]. Ce petit dessin, où Gravelot n'a fait que se soumettre au scenario, est devenu rare, et l'on nous saura gré de nous être arrêté un instant sur cette anecdote qui peint, une fois de plus, Voltaire, et appartient bien à notre sujet. (H. 0^m,12. L. 0^m,07.)

Puisque nous sommes sur le chapitre des inimitiés voltairiennes, puisque La Beaumelle et Fréron ont trouvé place dans cette galerie, nous serions sans excuse d'omettre deux curiosités non moins piquantes, qui visent, avec Voltaire, un tout autre adversaire, l'auteur d'*Émile* et du *Contrat social*, ce quinteux Jean-Jacques, qui avait voulu la guerre et qui l'eut implacable. Dans une première estampe, nous les trouvons aux prises, marchant l'un sur l'autre, le poing menaçant, mais comme deux chiens hargneux se bornant à aboyer sans arriver aux coups. Rousseau est à gauche, l'*Émile* à ses pieds; à droite Voltaire et sa *Henriade;* l'artiste a pensé judicieusement que ces sortes de rappels n'étaient pas inutiles, et que la ressemblance des personnages, d'ailleurs fort médiocre pour ne pas dire nulle, n'aurait pas suffi pour empêcher toute méprise. Un gros arbre au premier plan et qui semble séparer les deux assaillants; charmille touffue comme fond de tableau. Sans nom de dessinateur et de graveur

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. VII, p. 4.
2. Sieurin, *Manuel de l'amateur d'illustrations* (Paris, Labitte, 1875), p. 227.
3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. VII, p. 116.

(H. $0^m,16$. L. $0^m,12$), avec une légende de dix vers détestables commençant ainsi :

Toi qui veux usurper le sceptre du Parnasse...

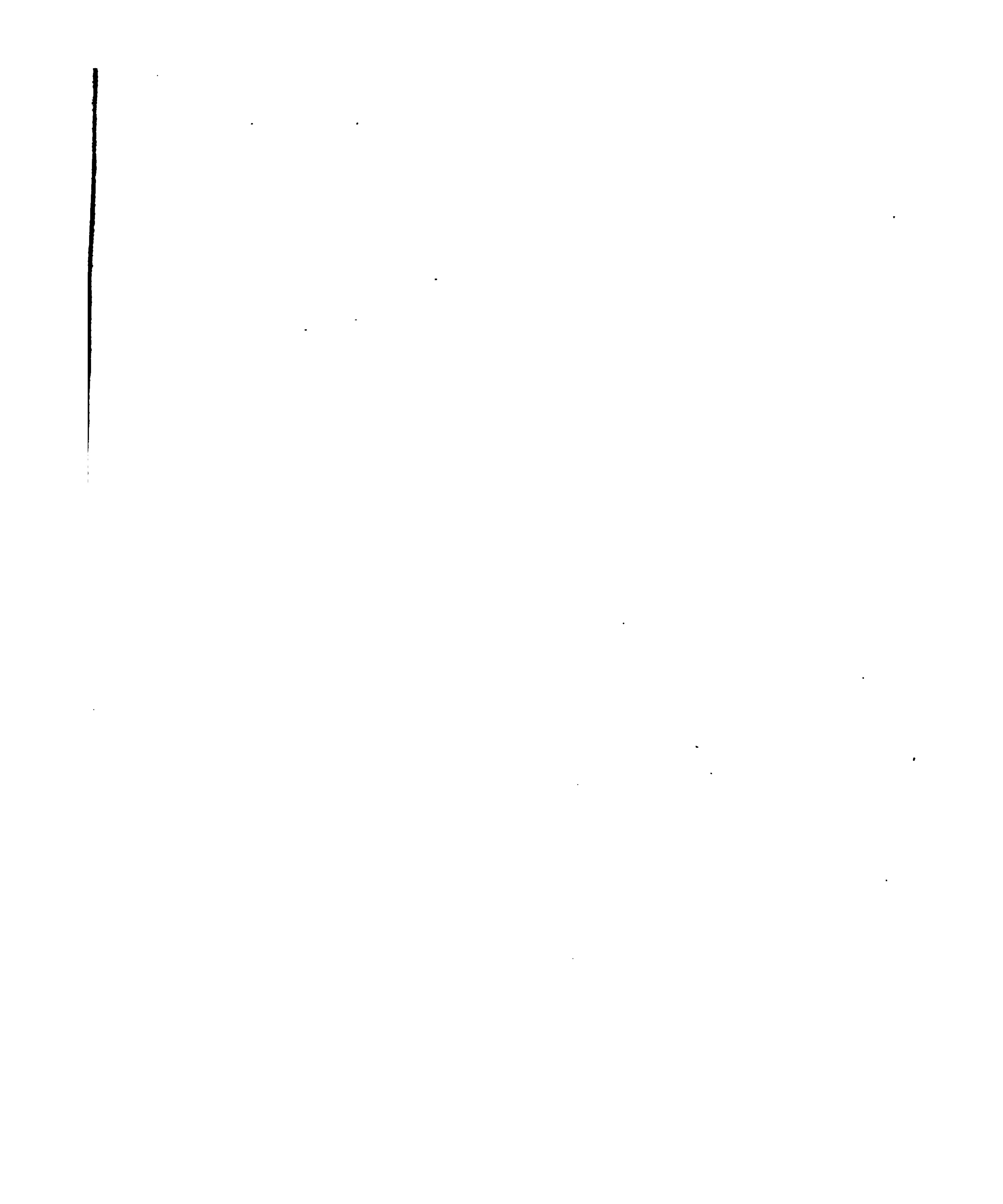
Cette pièce est curieuse et peu commune, mais elle l'est infiniment moins que la suivante dont nous donnons la reproduction. Voltaire au sabbat, un sabbat quelque peu mythologique, si c'est bien Pluton que nous apercevons sur son trône, comme l'ont pensé ceux qui, faute d'une appellation quelconque, ont gratifié l'estampe du titre de *Voltaire chez Pluton*. Mais les griffes percent sous le manteau du roi et du juge, et c'est tout simplement Satan, avec l'Enfer et ses démons. Rousseau à quatre pattes, Voltaire à califourchon sur l'auteur du discours sur l'*Origine de l'inégalité parmi les hommes*. Un diable accroupi devant le citoyen de Genève, un paquet de livres dans ses bras, probablement les livres des deux contendants. Un second brandit une torche qui n'éclaire que très-insuffisamment cette scène énigmatique et dont le sens nous échappe. Un dernier, à ailes de chauve-souris, fait courir ses doigts hideux sur la peau d'un tambour de basque, tandis qu'un singe d'outre-tombe vient, par ses grimaces, enlaidir encore cette gravure d'un aspect confus et trouble, mais saisissant et même sinistre. Une eau-forte dans le genre de Gabriel de Saint-Aubin, et, pour tout fil d'Ariane, ce distique d'une moralité assez plate :

O mes amis, vivez en bon (*sic*) chrétiens,
C'est le parti croyez-moi qu'il faut prendre.

Vers 1776, passait à Ferney un petit homme maigre, boiteux, à la mine intelligente, s'exprimant avec aisance, surtout sur son art et ce qui pouvait y avoir rapport. Comme tout le monde, il éprouva le désir de voir le temple et de contempler, au moins de loin, l'idole, une idole quinteuse et capricieuse, accessible ou inabordable selon le temps, la couleur du ciel, les bruits qui lui venaient de Paris, et la digestion. Le patriarche avait aperçu de sa fenêtre ce bout d'homme dont l'allure l'intrigua, il le fit appeler, lui demanda comment il se



O mes amis, vivez en bon Chrétiens
C'est le parti croyez moi qu'il faut prendre



nommait et ce qu'il venait faire dans ses montagnes. « Je suis Dupuis, orfévre de Sa Majesté Sarde. — Ah! monsieur, être orfévre d'un roi, c'est une chose bien glorieuse. — Il y aurait plus de gloire, repartit Dupuis, à être l'orfévre de M. de Voltaire. » L'auteur de *Zaïre* dressa l'oreille à ce compliment bien tourné et, arrêtant son œil pénétrant sur son interlocuteur : « Comment! est-ce que vous quitteriez un roi pour moi? — Avec joie! » répondait de verve l'ouvrier qui était pris sur-le-champ au mot. Dupuis était en effet un simple mais habile garçon orfévre, que l'ambassadeur de Sardaigne avait déniché à Paris et qui s'était laissé éblouir par les promesses les plus séduisantes. Le roi rêvait de faire de sa petite ville de Carrouges, située près du lac de Genève, une sorte d'entrepôt menaçant pour l'avenir commercial de la « Parvulissime, » de réaliser à son profit ce que notre inconstance et notre inconsistance n'avaient pas su accomplir à Versailles; et, dans ce but, il avait chargé son ministre de lui recruter d'habiles ouvriers capables d'entrer en lutte avec ses industrieux voisins. Voltaire, qui entrevoyait dans ces plans ambitieux une menace pour son Ferney, au moins en cette circonstance, trouva plaisant de couper l'herbe sous le pied à la Salente savoisienne; il embauchait aussitôt le survenant, donnait ordre de lui bâtir une maison, et le pensionnait généreusement sans détriment d'un casuel qui, grâce à lui encore, allait être considérable. L'ouvrier reconnaissant n'eut rien de plus pressé que de fondre en or, dans de microscopiques proportions, la tête du solitaire du Mont-Jura, qu'il faisait enchâsser dans un médaillon sur le revers duquel se voyaient en filigrane toutes les lettres du nom du poëte. La ressemblance, à ce qu'il paraît, était frappante, et il le faut croire, puisque l'atelier de Dupuis était un des pèlerinages des visiteurs de Ferney : « Allez voir mon Dupuis; il est aussi habile fondeur qu'habile orfévre; il mérite d'être connu. » On y allait donc; eût-on bien osé, après en avoir tant fait, reparaître sans ce joli bijou? Cela coûtait un louis, et le bon Dupuis pouvait à peine suffire aux chalands. Le patriarche décédé, tout tourna mal pour le pauvre homme, dont nous n'avons point à raconter la plus que

lamentable odyssée. Pourtant, à la suite de vicissitudes de toute nature, il venait s'échouer à Berlin, où devaient réussir ses petites têtes de Voltaire, qu'on se disputa durant les deux ou trois mois qu'il séjourna dans cette capitale [1].

Le patriarche de Ferney tombait au beau milieu de Paris, le 10 février 1778, sans avertir son monde, sans qu'on soupçonnât cette équipée, qui indigna et exaspéra ceux-ci, ravit ceux-là, contraria et indisposa un gouvernement faible, sans initiative, dont la contenance, durant ce séjour de quelques mois du roi Voltaire, fut gauche et misérable. Voltaire devint l'unique préoccupation de cette société d'oisifs : se montrerait-il au théâtre, dans les rues, dans les académies, à Versailles, où on le boudait? Mourrait-il ou ne mourrait-il pas? se confesserait-il ou non? verrait-il son curé, ou lui fermerait-il sa porte? Et (lorsqu'on apprenait sa fin) serait-il enterré ou jeté à la voirie? que déciderait l'archevêché? et quel parti prendraient ses neveux? Aurait-il une messe aux Cordeliers? Si ce fut là le souci des badauds et des flâneurs, les artistes, qui sentent qu'un tel sujet porte son homme, se mettront à l'œuvre et s'escrimeront de leur mieux. Cet instant est à saisir pour l'étude à laquelle nous nous livrons, c'est toute une succession d'œuvres (nous voudrions dire de chefs-d'œuvre), à ressusciter pour la plus grande part, car la poussière et l'oubli les ont depuis longtemps complétement ensevelies sous leur double linceul. Commençons.

Voltaire en pied, perruque, tête nue, presque de face, les deux mains étendues, dans l'attitude d'un homme qui parle : très-ressemblant et très-vivant. Paris, 1778. Nous le donnons.

Voltaire en pied, de profil, chapeau sous le bras, large perruque, habit de ville, appuyé sur sa canne. Paris, 1778. Sans autre indication.

Le même, sans date.

1. Dieudonné Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, Didot, 1860), t. II, p. 264, 265.



VOLTAIRE.

Paris, 1778.



L'HOMME UNIQUE A TOUT AGE.

Le même, avec ce titre *l'Homme unique à tout âge*. Vauchez delin: et sculp. d'après nature. Présenté à M. de Voltaire, le 30 mars 1778, avec ces vers :

Aux yeux de Paris enchanté
Reçois cet hommage,
Que confirmera d'âge en âge
La sévère postérité.
Non, tu n'as pas besoin d'atteindre au noir rivage
Pour jouir de l'honneur de l'immortalité;
Voltaire, reçois la couronne
Que l'on vient de te présenter;
Il est beau de la mériter
Quand c'est la France qui la donne.

Le même, surmonté d'une couronne d'étoiles, mais sans les autres indications. Nous le reproduisons.

Le même, avec ces autres vers :

Sur tous les beaux esprits en despote je règne,
Et c'est assez pour moi qu'on me flatte et me craigne.

Le même, sans couronne, intitulé *la Folie de notre âge*, avec dix vers satiriques commençant ainsi :

Non, Paris n'est pas enchanté
Du sot et ridicule hommage...

Le même, avec ce titre : *l'Homme immortel;* en couleur, la couronne d'étoiles. Dessiné le jour de son couronnement, à la représentation d'*Irène;* chez Le Dru[1].

1. Nous retrouvons cette estampe dans une sorte de jeu d'oie, intitulé *le Nouveau jeu de la vie humaine,* chez Crépy, dont voici l'assez curieux argument : « L'homme immortel, dont la carrière a duré 84 ans, a semblé digne, par ses talents et son mérite, de devenir le modèle de la fin d'une vie qui ne doit se terminer que par l'éternité. Lorsqu'on se trouvera juste au nombre 84, avec ce fameux auteur, on gagnera tout ce qui se trouvera sur le jeu. » Bibl. nat. Estampes. Collection Hennin, t. CIX, p. 73.

Le même, en traits de plume, avec la prière de Voltaire. Gravé par Mme La Mothe[1].

Le même, lithographié, d'après un dessin original fait sept mois avant sa mort. Lith. de Periaux. Espérance Langlois, 1821.

Mais arrivons à cette mémorable journée du couronnement, après la sixième représentation d'*Irène*, reproduite avec tant de verve par Moreau jeune. Gaucher, qui fit hommage de la gravure à l'Académie, disait dans sa lettre d'envoi : « Puisse la plus illustre compagnie de l'Europe honorer de ses regards le tableau d'un des plus beaux moments de la vie de Voltaire! Pour l'exécuter, je n'ai pas eu seulement à vaincre la modestie de cet homme célèbre... mais pouvais-je manquer de persévérance? Voltaire avait daigné sourire au projet de perpétuer cet événement, quelques jours avant que la mort vînt le ravir à l'admiration de son siècle; si je suis assez heureux pour mériter votre suffrage, messieurs, rien ne manquera à ma félicité. » MM. de l'Académie française ne pouvaient se montrer insensibles à un tel procédé, et d'Alembert fut chargé d'adresser les remerciements de la compagnie à l'artiste.

Le dessin de Moreau, fort recherché pour sa composition pleine de mouvement, la finesse et l'esprit des détails, est en somme une vraie page historique. A part l'anecdote qu'il rappelle, c'est tout un ensemble de portraits, dont quelques-uns furent trouvés d'une vérité saisissante : le comte d'Artois, le corps à demi sorti de sa loge; en face de lui, la duchesse de Cossé donnant le signal des applaudissements; et, comme contraste à tout ce délire, dans un coin, cinq ou six zoïles, parmi lesquels le poëte Gilbert, le plus ressemblant de tous. Il faut lire le prospectus de l'estampe de Gaucher, qui est un curieux échantillon de la réclame du temps; car alors les marchands

1. A cette époque, l'art calligraphique était dans tout son éclat et, jusque sous la Restauration, l'on faisait en ce genre de véritables merveilles. Citons un Voltaire en pied par Auvrest. Sieurin, *Manuel de l'amateur d'illustrations* (Paris, Labitte, 1875), p. 229; et un *Père Voltaire*, de Bernard, que nous avons trouvé à la Bibliothèque de la Ville (hôtel Carnavalet), n° 14797. Fol. M. *Dessins à la plume et à main levée*, par Bernard de Paris et autres.

d'estampes ne publiaient pas une gravure de quelque importance sans la recommander aux amateurs, par un prospectus plus ou moins affriandant[1].

Le même, réduction. Paris, chez Remoissenet. H. 0m, 9c. L. 0m, 11c.

Mais ce couronnement n'est pas l'unique, il n'est même que le second. A son entrée dans la salle, Voltaire, accompagné de Villette, est allé gagner, au deuxième étage, la loge des gentilshommes de la Chambre, qui était en face de celle du comte d'Artois. Mme Denis et Mme de Villette étaient déjà installées. Voltaire voulait demeurer derrière elles, mais il fallut qu'il cédât au vœu du parterre et qu'il restât sur le devant, entre sa nièce et sa pupille. « La couronne! la couronne! » s'écria-t-on de toutes parts. Le comédien Brizard entra alors, tenant une couronne de laurier. Il la posa sur la tête du poëte, qui la retira aussitôt et la passa à la marquise. Mais le public, ivre, cria à la jeune femme de la mettre sur le front de l'illustre vieillard. Celle-ci se lève, et, aidée de l'acteur, elle s'efforce de triompher de la pudique résistance du patriarche. C'est cette scène saisissante que Gabriel de Saint-Aubin a voulu reproduire dans un remarquable dessin à la plume et à l'encre de Chine, rehaussé de couleur. Cette œuvre charmante, datée du 15 avril 1778, vient compléter, à un autre moment, l'historique de cette grande soirée. L'on aperçoit à peine un coin de la scène, à droite, et à gauche, une échappée de la salle. Il ne s'agissait que de fixer le point où se trouvait Voltaire, et le dessin ne contient en effet que les trois étages des loges avec ces têtes de femmes et de grands seigneurs que la passion, l'enthousiasme, une ardente curiosité secouaient en mille sens. Rien d'animé, de palpitant, de pittoresque comme le mouvement de ces trois loges. Moreau nous a donné le poëte de profil ; ici, il est de face, et nous apparaît dans des proportions moins microscopiques, pris sur le vif, écrasé par la joie et l'orgueil d'un triomphe sans pareil. Il est à

1. Prospectus d'une estampe représentant le couronnement de Voltaire, de Gaucher; à Mme la marquise de Villette, dame de Ferney-Voltaire (1782).

regretter que cette jolie et spirituelle composition, enfouie dans un carton du Louvre, n'ait pas été gravée; elle le méritait, et sans doute l'eût été sans l'extrême difficulté de rendre, avec son élégance et sa légèreté, ce je ne sais quoi d'indécis et de duveteux, cet abandon et cette mollesse ravissante qui en font un petit chef-d'œuvre. Au bas, dédicace à *Belle et bonne,* avec les armes de Villette et la reproduction de l'épître du poëte à son hôte :

Adieu, mon cher Tibulle, autrefois si volage,
Mais toujours chéri d'Apollon...

L'histoire n'est jamais finie, et ceux qui l'écrivent laissent toujours quelque chose à faire et à dire à leurs neveux. Pour être de mince importance, la question qui suit n'est cependant pas dénuée d'intérêt, au moins dans le cadre restreint où nous nous remuons. Quel buste figura à la fameuse représentation d'*Irène ?* Ce ne pouvait être le buste de Pigalle dont nous allons avoir à parler. Quelque microscopique que soit, d'ailleurs, le buste reproduit dans le dessin de Moreau, il suffit d'y porter les yeux pour écarter celui de Pigalle, coiffé à l'antique, et la tête ceinte d'une couronne de laurier. Dans l'estampe, Voltaire est en perruque, une perruque démodée, comme, depuis un quart de siècle, l'on n'en portait qu'à Ferney. L'hésitation n'était plus guère possible, et il ne restait dès lors que cette figure de Le Moyne, qui se trouvait bien quelque part. Dans la seconde moitié d'avril 1772, Mademoiselle Clairon donnait, dans son petit appartement de la rue du Bac, en l'honneur de l'auteur de *Mérope* et de *Mahomet*, et sans avoir prévenu personne, une fête étrange qui défraya, tout un jour, les propos de cette Athènes au petit pied, curieuse, oisive, bavarde, à laquelle il eût fallu d'autres holocaustes que la queue du chien d'Alcibiade. Les habitués, introduits, apercevaient un autel élégamment orné et surmonté du buste de Voltaire, et tout auprès, dans une attitude majestueuse et recueillie, une prêtresse, si ce n'était pas Melpomène, tenant une couronne, qu'elle posa

sur le front du poëte, en récitant une ode de Marmontel, dont l'effet fut prodigieux[1]. Ajoutons que, six ans plus tard, le couronnement de la Comédie-Française ne sera, en réalité, qu'une copie, qu'une reproduction dans d'autres proportions, de cette belle soirée dont le mérite de l'invention revient de droit à la grande tragédienne. Et qui sait si ce ne fut pas déjà le buste du vieux Le Moyne qui fit les honneurs de cette solennité de chambre?

Un érudit, qui vient de nous donner une biographie très-étudiée et très-complète des Caffiéri[2], a cru trouver, dans une lettre du dernier de ceux-ci, la preuve de l'existence d'un buste fait et offert par lui aux comédiens du roi, qui l'acceptaient avec reconnaissance. C'est là une méprise que M. Guiffrey n'eût certes pas commise, s'il avait eu toutes les pièces du dossier entre les mains.

Voici ce que Jean-Jacques Caffiéri écrivait aux artistes, le 16 février 1778:

« Depuis l'arrivée de M. de Voltaire, j'ay entendu dire dans votre foyer à plusieurs personnes de distinction que MM. les comédiens devroient y faire placer le portrait de M. de Voltaire et que l'on devroit rendre cet hommage à ses grands talents; d'après cette idée je vous offre, messieurs, un buste en plâtre fait par M. Lemoyne. Ce portrait a été fait dans le tems que M. de Voltaire produisoit ses plus beaux ouvrages. Quoique la Comédie se soit fait une loi de ne point admettre les portraits des auteurs vivants, M. de Voltaire paroît devoir être excepté.

« Si l'offre, messieurs, que j'ay l'honneur de vous faire vous est agréable, je ferai placer ce buste quand bon vous semblera. Je n'aurai d'autre mérite que de vous procurer, et au public, le plaisir de voir le portrait d'un grand homme à qui toute l'Europe rend hommage[3]. »

1. Voltaire et la société au XVIII[e] siècle (Paris, Didier), t. VII, *Voltaire et Genève*, p. 350, 351.

2. Jules Guiffrey, *les Caffiéri*, sculpteurs et fondeurs-ciseleurs; étude sur la statuaire et sur l'art de bronze aux XVII[e] et XVIII[e] siècles. (Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1877, in-8°.)

3. Archives de la Comédie-Française. Dossier de Caffiéri.

La Comédie répondait, le 16 mars, un mois après, jour pour jour; ce qui s'explique par certaines hésitations que laissent d'ailleurs entrevoir le billet de Caffiéri. C'est le semainier qui naturellement tiendra la plume.

« Monsieur,

« La Comédie reconnoit à l'offre que vous lui faites et votre honnêteté et l'amour du génie qui caractérise vos ouvrages pour les grands hommes. Elle vous remercie du cadeau que vous voulés bien lui faire, et l'accepte avec une reconnoissance proportionnée à son amour et à son admiration pour l'homme immortel dont ce buste est l'image. Elle sent pourtant le danger qu'il y auroit de placer tout autre qu'un Voltaire de son vivant dans le foyer, à côté des Corneille et des Racine. Elle va faire une délibération qui attestera l'exception que mérite M. de Voltaire et qui fait à son égard seulement renoncer la Comédie à l'usage de n'y admettre que les morts. Le grand âge de M. de Voltaire est une excuse : l'impatience de l'immortaliser ne lui reproche point sa longue vie ; mais grâce à elle, elle le paie comptant de ce que Molière et Corneille se sont trop hâtés d'obtenir par une mort prématurée.

« DES ESSARTS. »

Isolée de la précédente, cette lettre masquait un piége dans lequel il était difficile de ne pas tomber ; et il était tout naturel de supposer ce buste de Voltaire l'œuvre propre de cet artiste laborieux, fécond, avide de renommée. Ce qui devait encore aider à cette erreur très-concevable, c'est que le comte de Clarac, dans son *Musée de sculpture ancienne et moderne*, parle d'un buste de Caffiéri, comme ayant figuré dans les anciennes salles de l'Académie française, au Louvre. Il est assurément le seul qui fasse mention de l'ouvrage, et, bien qu'il y revienne à deux fois [1], l'on va plus loin que

1 Comte de Clarac, *Musée de sculpture antique et moderne*, t. I., p. 736.

le doute, et l'incrédulité persiste, en dépit des affirmations d'un écrivain qui n'a point été pris jusqu'ici en flagrant délit de légèreté ou de mauvaise foi. Quoi qu'il en soit, pour en revenir au buste de Le Moyne sorti de sa poussière en une circonstance unique, il y est si bien rentré depuis juste un siècle, qu'il est à craindre qu'on ne le retrouve plus. Caffiéri nous dit d'ailleurs qu'il était en plâtre, c'était être médiocrement armé contre un heurt malheureux, un accident quelconque [1].

Anecdote théâtrale de l'Homme unique à tout âge. Encore la scène de la loge. Voltaire, Mme Denis et Mme de Villette, cette dernière, à la sollicitation de toute la salle, posant la couronne sur la tête du patriarche de Ferney. Coloriée et non coloriée. H. 0m 23. L. 0m 32. Avec ces vers :

Cette couronne
Qui sied si bien à vos mains...

1. Mais était-il supposable que ce premier des bustes de Voltaire n'eût point obtenu les honneurs d'une matière moins fragile, plus digne de l'artiste et du poëte? M. Philippe de Saint-Albin nous assure avoir vu passer, il y a trois ou quatre années, pour un prix fort modique, aux enchères de l'hôtel, dans une des salles d'en bas, avec d'autres vieux marbres le buste en marbre de Voltaire. Cela prouve au moins que l'œuvre de Le Moyne existe encore. C'est beaucoup déjà. M. de Saint-Albin a recueilli quelques épaves voltairiennes qu'il a bien voulu nous communiquer. Il possède, entre autres, le tableau original du *Lever du philosophe de Ferney,* que nous avons décrit (p. 27), et dont nous avons donné la reproduction d'après une gravure du temps. Ce tableau, qui provenait, comme on l'a dit, du cabinet de M. de Fonscolombe, est une toile de 36 centimètres de hauteur sur 30 de largeur. La peinture n'est pas celle d'un coloriste, le ton en est monotone et même maussade; mais c'est une charge pleine de mouvement et de vérité. Dans la gravure on a substitué malignement et bêtement le portrait de Fréron à l'estampe des Calas, de Carmontelle. Près du philosophe occupé à passer sa culotte rouge, s'agite un petit chien que la gravure a dédaigné, et qui tient pourtant sa place aimable dans la composition. Quant à la soubrette, c'est là un apport étranger et de la dernière heure. M. de Saint-Albin nous a fait voir, en outre, deux médaillons représentant Voltaire : le premier un ovale renversé, c'est l'auteur d'*Œdipe,* jeune, sans perruque, en robe de chambre jaunâtre, une feuille de papier sur sa table prête à recevoir cette rosée abondante de vers qui lui coûtaient si peu; le second est plus remarquable, un médaillon rond, nous offrant un Voltaire de quarante-huit ans. La miniature est fine et bien traitée. Nous avons dit plus haut (p. 19) que le pastel de Lenoir avait dû être fait sur un portrait attribué à Mlle de Livry; ce dernier, à notre estime, ne serait à son tour qu'une copie de la jolie miniature que possède M. de Saint-Albin.

Voltaire couronné par madame Vestris[1], dans son costume d'Irène, le sceptre à la main. Le poëte est en costume de ville, appuyé sur sa canne. Desrais delin. Dupin, sculps. In-folio, avec les vers de Saint-Marc, déjà cités et tant de fois reproduits : « *Aux yeux de Paris enchanté...* » — Ibid. en couleur.

La France en robe constellée de fleurs de lis, couronnant le philosophe. Chez Alibert. H. 0m 23. L. 0m 14. Ce n'est pas le même buste dans toutes les épreuves.

Voltaire couronné par les comédiens français, le 30 mars 1778. Avec les mêmes vers que ci-dessus, qu'on allait parodier par ceux qui suivent dans une estampe satirique, *Voltaire couronné par les comédiens.* Ce n'est plus ni Mme Vestris ni la France qui décernent une couronne au triomphateur, c'est Arlequin :

Il est beau de la recevoir
Quand c'est Arlequin qui la donne.

Couronnement du buste de Voltaire, par Couché.

Avant d'entrer à la Comédie, où lui était réservée cette ovation qui tient du rêve, l'auteur de *la Henriade* était allé, au Louvre, rendre visite à des confrères dont il avait vécu trop longtemps séparé. Il y fut accueilli comme un dieu. Joseph Vernet, qui assistait à la séance de l'Académie française, ne laissa pas échapper l'occasion de saisir au vol cette étrange tête, aux trois quarts perdue dans son immense perruque ; car tout peintre de marine que l'on fût, l'on était portraitiste aussi, et Vernet s'est plu à animer ses paysages et ses rivages d'un monde de personnages dans les costumes les plus pittoresques, traités tous avec soin et prédilection [2]. Huit jours après, Monnet,

1. Et non Mlle Clairon, comme le portent trop souvent les catalogues d'estampes. Cette erreur est à relever dans le catalogue, d'ailleurs si soigné, de la *Collection des portraits de l'école française,* de Firmin Didot, t. I, p. 195, Voltaire et Clairon. La célèbre actrice, à la suite de dégoûts qu'elle prit trop à cœur, vivait, depuis treize ans, en dehors du théâtre, non sans une secrète mais poignante amertume.

2. Léon Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au* XVIIIe *siècle* (Didier 1864), p. 221.

peintre du roi, à la loge des *Neuf-Sœurs* dont il était un des membres (comme Vernet, du reste) dessinait, pendant le cours des lectures, le portrait de frère Voltaire, qui le trouva, nous dit Grimm, plus ressemblant qu'aucun de ceux qui ont été gravés[1]. Cette loge des *Neuf-Sœurs* réunissait tous les personnages de marque dans les lettres et dans les arts. Nous avons nommé Vernet et Monnet; Houdon, auquel nous arrivons, en sera, et Greuze pareillement. Nous avions pensé d'abord que ce fut à cette séance que Greuze conçut l'idée de rappeler un de ces épisodes, plus nombreux qu'on ne pense, qui se racontaient alors, où le seigneur de Ferney s'oublie pour n'être plus qu'un brave, bon, excellent et généreux vieillard; mais son initiation ne date que du 28 novembre, le matin même de la cérémonie funèbre, en souvenir du poëte qu'on venait de perdre. Arrivons à la description de cette page intéressante, tout une découverte, si c'était aussi bien un Greuze incontesté et incontestable.

La famille de Calas racontant ses malheurs à M. de Voltaire dans la forêt de Ferney. J. B. Greuze. 166. H. $0^{m}45$. L. $0^{m}57$. Telle est du moins la copie de l'étiquette de vente collée sur le châssis de cette toile curieuse. A droite, au premier plan, Voltaire de profil, perruque frisée, habit rouge garni de fourrures, jabot, manchettes de dentelles, gilet de moire blanche brodé, culotte de satin noir, souliers à boucles d'argent. Il est assis sur un tronc d'arbre, s'appuie d'une main sur sa canne et tient de l'autre un livre entr'ouvert : l'œil attentif et pétillant, l'expression du visage pleine de bienveillance et de bonhomie. A gauche, un homme dans la maturité de l'âge, un paysan, debout, le corps incliné, tête nue, lui adresse la parole, et les sentiments qui l'agitent se reproduisent sur ses traits vivement émus. Il n'est pas seul. Un petit garçon de cinq ou six ans, à la mine éveillée, se tient près de lui, l'œil fixe, étonné.

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. X, p. 124 et suiv. Extrait de la planche de la respectable loge des Neuf-Sœurs, à l'Orient de Paris, le septième jour du quatrième mois de l'an de la vraie lumière 5778.

Derrière le personnage que nous venons de crayonner, l'on aperçoit une femme jeune encore, mais flétrie par le chagrin et la souffrance; ses cheveux disparaissent en partie sous son bonnet, les bras nus jusqu'au coude, en tablier blanc, une paire de ciseaux retenue à la ceinture par un cordon bleu clair pendant sur un court jupon. Près d'elle, mais un peu en arrière, une fillette, rose et ronde, le regard étonné et curieux, suçant l'un de ses doigts et cramponnée de la main gauche au jupon de sa mère. Ce n'est pas tout. Au second plan, derrière la mère et son enfant, se tient une jeune fille, la tête penchée sur l'épaule gauche, s'essuyant le visage avec son tablier, visiblement troublée et bouleversée par le discours de ce brave homme, son père, à n'en pas douter, et la conscience de leur présente détresse. Comme fond de tableau, un épais fourré, quelques gros arbres, des bâtiments dans une échappée au bout de laquelle se profile une haute montagne.

Si nous sommes entrés dans d'assez longs détails sur l'ajustement et le costume, c'est qu'ils n'étaient pas indifférents pour la recherche des véritables acteurs de cette scène villageoise. Les Calas étaient des marchands de Toulouse bien posés, ayant tous une culture intellectuelle. L'un des fils, celui dont la mort violente donna lieu à l'atroce malheur de toute cette famille, avait suivi les cours de droit; sa qualité seule de protestant l'avait empêché de se faire recevoir avocat. Les filles étaient des demoiselles, et Carmontelle s'est chargé, dans l'estampe bien connue de la prison, de nous renseigner sur la manière de se vêtir de la bourgeoisie du temps. Ces malheureux que sont-ils donc? Les Sirven peut-être? Mais Sirven père était un arpenteur-géomètre, s'occupant de la tenue et de la classification des registres féodaux relatifs au dénombrement et à la nature des héritages; il était accueilli dans ses tournées avec bienveillance et politesse par les seigneurs dans la censive desquels il avait à opérer, il mangeait même à leur table. Ce n'était donc pas un paysan, et il ne peut être, pas plus que les Calas, l'un des héros anonymes de ce drame intime.

Seraient-ce les Martin, les Montbailly, autres victimes lamentables du fanatisme ou de la criminelle légèreté des investigations judiciaires de ce temps? Mais, si, pour Martin au moins, la condition ne s'éloigne pas trop de celle qu'indiquent l'attitude et le costume des personnages que nous avons décrits, ce ne peut être ni Martin ni Montbailly, dont l'innocence, comme celle de Calas, ne devait être reconnue que lorsque l'un et l'autre auraient subi leur arrêt. Voltaire, que tant d'effroyables erreurs ne feront que surexciter, que l'on verra incessamment et jusqu'à la dernière limite de l'âge sur la brèche, durant ce séjour de vingt années en Suisse, se sera entremis pour plus d'une infortune, et l'on se tromperait fort, si l'on croyait connaître à cet égard tout ce qu'il a tenté et tout ce que son influence et ses importunités ont obtenu. Ainsi, nous lisons ces lignes, dans l'éloge que lui a consacré Palissot :

« De malheureux paysans de sa terre, ruinés par un procès qu'ils avaient perdu, se présentèrent à lui, fondant en larmes et implorant son humanité. Il voulut voir leurs papiers, les remit à un avocat célèbre pour les examiner, et dit à ces infortunés de revenir. L'arrêt qui les avait condamnés était irréprochable par le fond et par la forme. Cette fatale lumière, en leur ôtant toute espérance, sembla les accabler d'un nouveau malheur. L'objet de leur perte se montait à mille écus, somme exorbitante pour de pauvres cultivateurs chargés d'une famille nombreuse. Voltaire ne put tenir à ce spectacle de douleur; il passa dans son cabinet, leur apporta cette somme, en les remerciant de lui avoir procuré l'occasion de les secourir, et ce ne fut pas le dernier bienfait qu'il répandit sur eux. Ce trait fut consacré par un médaillon que nous avons vu chez M. d'Argental[1]. »

Ce médaillon, qui a dû figurer dans la collection de curiosités voltairiennes de l'héritage de l'ange gardien, nous a échappé. Cela est à regretter, car peut-être l'auteur du tableau que nous analysons y

1. Palissot, *Le Génie de Voltaire* (Paris, Patris 1806), p. 48.

avait-il puisé l'inspiration du sien. Greuze n'est jamais allé à Ferney, et il n'aura vu Voltaire qu'au retour de celui-ci, en 1778. Mais il est presque impossible d'admettre qu'il ait fait ce petit portrait sur une des nombreuses estampes qui couraient; la ressemblance est frappante, et l'artiste s'en est plus préoccupé et l'a plus recherchée qu'on ne l'eût attendu de Greuze. Au surplus, il se rattrape sur les autres personnages qui ne diffèrent en rien, enfants et parents, de son monde rose et bouffi. Ajoutons même que cette servile soumission à un type immuable est un des arguments les plus sérieux à opposer à ceux qui élèveraient des doutes sur l'authenticité de la toile. C'est bien là un Greuze, ou la copie d'un tableau de Greuze; mais, dans cette dernière hypothèse, où serait l'original? Quoique durant quelques années il eût pris le parti de bouder les expositions, il est assez étrange sans doute qu'un tableau du peintre de *l'Accordée de village* ait pu demeurer ignoré jusqu'à ce jour. Celui-ci a passé, toutefois, dans des ventes et doit figurer sur des catalogues de ventes; mais si les traces en subsistent, elles sont insuffisantes pour aider à découvrir ces pièces probantes[1]. L'œuvre, paraîtrait-il, nous revient d'Amérique, où elle a dormi une quarantaine d'années[2]. Disons, en somme, qu'au double point de vue du sujet et de son exécution, cette toile a pour nous une importance véritable, qui légitime la place que nous lui avons consacrée.

Le nom de Greuze nous amène tout naturellement à signaler l'œuvre de l'une de ses élèves, Mlle Beaulieu, dont on exalta beaucoup alors un petit tableau de trente-quatre pouces de hauteur sur vingt-cinq de largeur : *la Muse de la poésie livrée aux regrets que lui cause la mort de Voltaire*. Les *Mémoires secrets*, qui se font l'écho de l'opinion, s'étendent à satiété sur l'intelligence, la sagesse, la correction du dessin; clair-obscur, draperies savantes, coloris vrai,

1. Nous avons donné la première étiquette avec son numéro, 116, au milieu du châssis du haut; il en existe encore deux autres : « Greuze, n° 48 »; et, en gros chiffres imprimés collés en bas, à droite de la peinture, mais en partie enlevé ce dernier chiffre : « 233 ».

2. Ce tableau est la propriété de Mlle Geneviève Boilleau.

teintes habilement fondues, rien n'y manque, et cela serait au mieux s'ils ne négligeaient absolument de nous donner les moindres détails sur la composition de cette page si intéressante, à les entendre, qui prouve, en tout état de cause, qu'on aimait et admirait Voltaire dans l'atelier de Greuze[1].

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres.* (Londres, John Adamson), t. XXX, p. 66; du 13 novembre 1785.

VII

LE BUSTE DE HOUDON A L'ACADÉMIE ET A LA COMÉDIE. CAFFIÉRI.

Mais la place d'honneur revient de droit à la sculpture, que ce corps décharné, osseux, presque diaphane, cette tête plus décharnée, plus osseuse encore, eussent dû rebuter et repousser, si la vie et toutes les passions de la vie n'eussent pas jailli non-seulement de ces yeux tantôt doux, tantôt foudroyants, mais de ces muscles, de ce crâne, de ces joues, de cette bouche éloquente dans le moindre de ses plis, de ces mains parlantes et rageantes comme le reste, et se mêlant au sabbat général, quand l'orage éclatait. Si ce n'est pas de la couleur, c'est plus que de la couleur, c'est la fièvre, c'est l'emportement, c'est la surabondance d'une âme à l'étroit dans sa chétive enveloppe qu'elle enfle ou creuse, pour ainsi parler, comme le souffle dans un ballon qui s'emplit ou se vide. En somme, la peinture a été médiocre, le portrait de Largillière à part; et le pastel de La Tour est peut-être ce qu'il a fait de moins réussi. En revanche, les bustes de l'auteur de *Charles XII* et de *Mérope* pullulent, marbre ou bronze. Laissons de côté les petits bustes de Sèvres, dont Voltaire se montre satisfait, et les petites merveilles du sculpteur de

Saint-Claude; Saint-Aubin nous a transmis l'ouvrage de Le Moyne; nous avons eu précédemment à mentionner (il est vrai, sans pouvoir les décrire) les bustes de W[illegible]zcheffer, de Poncet, celui de la manufacture de Berlin, une galanterie de Frédéric au Virgile de la France[1]; et finalement, quelles que soient nos réserves, cette bizarre et peu sympathique composition de Pigalle, œuvre méritante et savante, à laquelle les gens du métier rendent toute justice. Mais l'occasion de prendre sa revanche (si tant est qu'il eût accepté l'arrêt de la généralité du public) allait s'offrir à ce dernier. Il s'agit d'un buste du poëte, sur la date duquel, en dépit d'une enquête opiniâtre, l'historien de Pigalle se serait trompé de plus d'un quart de siècle; car il en fait remonter approximativement la commande à l'année 1750, à la suite des prouesses de Fontenoy, de Lawfeld et de Raucoux.

On lit, en effet, dans les Nouvelles à la main de Bachaumont (23 février 1778) :

« Quoique le roi ait déclaré qu'il n'aimoit ni n'estimoit M. de Voltaire... cependant, par une inconséquence apparente, mais qui s'explique si l'on veut y réfléchir, M. le comte d'Angivillier a obtenu que, dans les statues à faire exécuter par l'Académie de sculpture après les dernières ordonnées, celle de M. de Voltaire seroit comprise. Ce directeur général des bâtimens n'a rien eu de plus pressé que de faire savoir au héros cette nouvelle flatteuse pour son amour-propre; il a cru que M. Pigal, chargé de ce travail, seroit le messager le plus agréable à lui envoyer : le plus grand poëte comblé a répondu à l'artiste, aussi chargé de la statue du maréchal de Saxe, par les vers suivans :

Le roi connoît votre talent :
Dans le petit et dans le grand
Vous produisez œuvre parfaite.
Aujourd'hui, contraste nouveau!
Il veut que votre heureux ciseau
Du héros descende au trompette. »

1. Mentionnons pour mémoire un buste de Voltaire à cinquante-cinq ans, reproduit par la lithographie de Gruisard, de Nantes, sur lequel nous n'avons aucune donnée.

Cela n'était pas absolument exact, et il y a un dessous de cartes qui a échappé au gazetier, mais que signale Mme du Deffand, « l'aveugle clairvoyante », dans une lettre à Horace Walpole, du 1er mars 1778. Grimm, parfaitement au courant de tout ce qui concerne l'art et ses prêtres, donne fort au long le mot de l'énigme, (car il y a une énigme dont on tient à cacher le mot, surtout au poëte). M. de Marigny avait jadis fait venir d'Italie quelques blocs de porphyre destinés à des bustes de nos grands hommes. Le comte d'Angivillier souhaita de les acquérir pour le compte du roi. Mais le marquis n'y consentit qu'à la condition que son intention serait respectée; et, comme prix de son marché, il demanda les bustes du maréchal de Saxe et de l'auteur du *Poëme de Fontenoy*, ce qui fut accordé. Le comte écrivit, en conséquence, au neveu de Pigalle, le sculpteur Mouchi, auquel l'on doit le *Jeune Berger*, qui est au Louvre ; et l'on annonça à Voltaire que le roi venait de donner l'ordre de faire son buste et celui du héros saxon, mais sans ajouter que ces bustes étaient pour le frère de Mme de Pompadour. M. Tarbé nous dit, au sujet de ce buste du patriarche de Ferney : « Il fut recueilli par M. A. Lenoir et il figure dans la description de son musée sous le n° 406[1]. » Mais le buste avait disparu, et le biographe de Pigalle avoue qu'il n'a pu retrouver sa trace[2]. M. Tarbé l'eût rencontré dans le cabinet de Denon, où il demeura jusqu'à sa mort. Il est en terre cuite : le poëte a la tête ceinte de lauriers, le cou nu; une draperie à l'antique lui voile les épaules. Du reste, nous ne savons pas plus que M. Tarbé quel chemin il a pris depuis, et nous ne le connaissons que par une médiocre lithographie de Hesse. H. 0m,33. L. 0m,20.

On voit encore, des deux côtés de la porte du vestibule de Ferney, les statues, en faïence du pays, de Voltaire et de Rousseau :

1. Alexandre Lenoir. *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des monuments français*. (6e édition, an X), p. 316.

2. Tarbé, *la Vie et les OEuvres de Jean-Baptiste Pigalle* (Paris, Renouard, 1859), p. 48, 49, 231, 232.

Rousseau un livre à la main, Voltaire semblant regarder d'un œil goguenard l'auteur du *Vicaire savoyard*. Elles passent pour être de Pigalle et avoir été faites et installées du vivant et par les ordres du philosophe. A cela il y a peu d'apparence, pour ne pas dire plus. Après la vente de Ferney par M. de Budée, ces statues se trouvèrent longtemps oubliées à Genève[1]. La ville eut un instant l'idée de les acquérir pour son musée; le propriétaire actuel, plus alerte, les racheta et les fit remettre à leur place originelle. Mais ce côté du château n'est pas accessible au public.

Houdon, qui savait qu'un buste de Voltaire avait été commandé à Pigalle, et qui n'ignorait pas d'ailleurs que, quelle que soit la valeur d'une œuvre, les circonstances ne sont pas indifférentes pour le succès, se mourait d'envie de reproduire, non pas à l'aide de portraits, mais *de visu*[2], cette figure qui n'avait rien de sculptural, à coup sûr, si la mission de la statuaire n'est pas avant tout de faire jaillir la vie, sans tenir un compte trop étroit des conventions de l'école. Plein de cette idée, il s'adresse au marquis de Villevieille, l'un des intimes de l'hôtel de la rue de Beaune. Le patriarche est aussitôt sollicité, pressé, obsédé; mais ce n'est qu'après une longue résistance qu'on obtient son consentement. Escorté du marquis, Voltaire se traînait jusqu'à l'atelier de Houdon situé dans une des salles basses de la bibliothèque de la rue Richelieu. Le plus difficile, il est vrai, restait à faire. Nous avons assisté aux impatiences, aux trépignements, aux gamineries du vieil enfant soufflant des pois et se livrant à toutes les contorsions et les singeries imaginables, désespérant le pauvre Pigalle prêt à reprendre le coche, aussi peu avancé qu'au départ. Ce n'est pas là tout à fait ce qui se produira à ces séances, dans l'atelier de Houdon. Déjà épuisé, énervé, brisé par les émotions, les fatigues, les joies de ce

1. M. de Budée, qui avait acheté Ferney du marquis de Villette, le revendit à M. Griolet qui le revendit lui-même à M. David, le présent propriétaire.

2. M. Henri Duval ne doute pas d'un voyage de Houdon à Ferney; MM. de Montaiglon et Duplessis, dans leur *Notice sur J.-A. Houdon*, p. 96, pensent que l'artiste vit pour la première fois Voltaire à Paris. C'est le sentiment de ces derniers qui devait prévaloir.

séjour triomphal, l'auteur d'*Irène* n'existait plus que par miracle, passant incessamment d'une surexcitation effrayante à une sorte de prostration et d'hébétement non moins alarmants. Houdon se dépitait, cherchant en vain sur ce visage distrait ou accablé, dans ces yeux éteints, la passion et l'éclair. Que faire pour ranimer cette machine sans ressorts, ce regard flamboyant jusque-là? Villevieille imagine, à la dernière heure, de poser inopinément sur la tête du moribond cette couronne d'*Irène* « dont je suis encore possesseur », disait-il vingt-cinq ans après.

« Je prévins (c'est lui qui raconte) M. Houdon que je m'élancerais, à un signe convenu, sur l'estrade où était placé M. de Voltaire et lui poserais la couronne sur la tête. « Sans doute alors, dis-je à « M. Houdon, sa physionomie reprendra du mouvement, et vous saisirez « cet éclair pour y mettre la vie, l'esprit et la vérité qui doivent l'ani- « mer, et qui respirent, en effet, dans ce chef-d'œuvre. » J'exécutai avec beaucoup de bonheur ce que j'avais conçu ; mais j'avais à peine posé la couronne sur cette tête vénérable que, me repoussant avec cette grâce qui ne l'abandonnait jamais : « Que faites-vous, jeune « homme? me dit ce vieillard illustre, jetez-la sur ma tombe qui s'ouvre. » Il éprouvait déjà des douleurs très-vives ; il se lève incontinent, et se tournant vers l'artiste : « Adieu, Phidias ! » Et me saisissant par le bras : « Mon ami, allons mourir. — Oh! mon maître, m'écriai-je en « pressant ses genoux, que je baise encore la main qui écrivit *Zaïre!* » Alors ses larmes coulèrent et se confondirent aux miennes. Ses douleurs cependant devinrent intolérables ; nous rentrâmes, et quelques jours après il n'était plus[1]. »

Cette anecdote, assurément intéressante et touchante, si le tour accuse un peu trop cette obligatoire emphase de l'époque, est la partie la plus saillante d'un discours prononcé par Villevieille à la Société des beaux-arts et belles-lettres de Montpellier, au sujet de

1. *Rapport fait à la Société des sciences et belles-lettres de Montpellier, sur l'inauguration de a statue de Voltaire au musée de la même ville,* par P.-E. Martin-Choisy (an IX, 1803).

l'inauguration de la statue de Houdon dans le musée de la ville, en 1803. Il ne s'agit ici que d'une maquette de la statue assise, dont un riche amateur avait ménagé l'acquisition, maquette qui, elle aussi, a bien eu ses vicissitudes et dut disparaître devant l'intolérance maladroite de la Restauration, pour ne reprendre sa place que soixante-dix ans plus tard, en janvier 1873.

Mais cette belle statue ne figurera qu'au Salon de 1871. Le buste de Voltaire, qui est daté de 1778, était achevé dans les derniers jours de mars. Le 4 avril, l'Académie française décidait qu'elle ferait faire un portrait d'après le buste, pour servir de pendant à la copie de Largillière que venait de lui adresser M[me] Denis; et que ces deux portraits, faits à soixante ans l'un de l'autre, seraient placés dans la salle de ses séances. Houdon répondait au secrétaire perpétuel chargé de cette négociation, qu'il s'était fait une loi de ne point laisser prendre de copie en peinture de ses œuvres; mais que, par considération pour l'Académie à laquelle il se trouverait heureux de donner des marques de son respect, il se prêterait de grand cœur à ce qu'elle attendait de lui. Cette politesse en commandait une autre, et, sans désemparer, les Quarante arrêtaient, d'une voix unanime, que le secrétaire perpétuel mettrait à la disposition de l'artiste deux billets d'entrée à toutes leurs assemblées publiques. Ce n'était pas tout. Houdon avait manifesté à d'Alembert l'intention d'offrir *à la plupart* des académiciens le buste en plâtre de M. de Voltaire moulé d'après celui qu'il venait d'achever; et l'illustre géomètre était également chargé de présenter à ce galant homme les remercîments de la compagnie[1]. Mais ce *la plupart* était sans doute une espièglerie de notre encyclopédiste; qu'eussent fait, en définitive, du buste de Voltaire et l'abbé de Radonviliers, le précepteur du Dauphin, et l'évêque de Limoges, et les archevêques d'Aix et de Lyon, déjà suffisamment embarrassés de leur attitude à propos de cette messe aux Cordeliers que réclamait la religieuse

1. Secrétariat de l'Institut. Registre de l'Académie française. 1745-1793. Du mercredi 10 juin 1778.

Académie pour le repos de l'âme de l'auteur du *Sermon des cinquante* et de *la Bible expliquée par plusieurs aumôniers du roi de Prusse*?

Ces arrangements ne tardaient pas, toutefois, à subir de notables modifications, et il n'allait plus être question d'une reproduction picturale du buste de Houdon. D'Alembert, dont le zèle pour la mémoire du maître était encore ravivé par une recrudescence de haine contre le parti des dévots (des cléricaux, comme on dirait de nos jours), ne laissait échapper la moindre occasion de rappeler aux ennemis de Voltaire cette gloire qui leur était odieuse. Dès le 3 août, il proposait à ses confrères d'ajouter, de ses deniers, à la valeur ordinaire une somme de six cents livres pour le prix de poésie de 1779 : il allait de soi que le sujet du concours devait être l'éloge de l'auteur de *la Henriade*. Quinze jours après cette offre agréée, il en faisait une autre qui n'était pas moins favorablement accueillie. Il avait commandé pour lui à Houdon un buste en terre; il suppliait l'Académie de vouloir bien l'accepter, ce qui non-seulement ne rencontra aucune opposition, mais fut consenti tout d'une voix. Il fut convenu avec la même unanimité que le buste serait inauguré dans la salle d'assemblée publique, le jour de la Saint-Louis (le lundi 17 août). Après ce triomphe, d'autant plus délicieux qu'il chagrinait l'adversaire, l'Euclide français écrivait au roi de Prusse : « ... J'ai de plus donné à l'Académie le buste très-beau et très-ressemblant de M. de Voltaire, le seul que nous ayons encore dans notre salle d'assemblée; ce buste, à la vérité, n'est qu'en terre, car je ne suis pas assez riche pour le donner en marbre[1]; mais j'ai eu le plaisir de le voir exposé dans la salle d'assemblée à la séance publique du 25 août[2]. » Houdon n'avait pas

1. M. Viardot possède le buste en terre cuite modelé d'après nature et qui a servi d'esquisse à Houdon. Ce bel ouvrage était longtemps demeuré dans la famille du sculpteur. Il fut ensuite acquis par le cercle de la rue de Choiseul, où on l'a vu nombre d'années. A la dispersion du cercle, il essuya la même fortune que le mobilier; et ce ne fut que plus tard que M. Viardot le retrouva chez un expert d'objets d'art, qui le lui céda. A la vente d'Alexandre Lenoir figurait également un buste en terre cuite.

2. *Œuvres de Frédéric le Grand* (Berlin, Preuss.), t. XXV, p. 118. Paris, 9 octobre 1778.

oublié sa promesse. Il envoyait, dans le courant de janvier 1779, comme il l'avait annoncé, le buste de Voltaire « à chacun des membres de la compagnie », porte le procès-verbal ; ce qui nous confirmerait encore plus dans le soupçon que d'Alembert avait pris sous son bonnet, ce malicieux *la plupart* dont il a été parlé plus haut. Une question curieuse et qui malheureusement n'aura pas de solution, est de savoir quel accueil firent les prélats académiciens à cette galanterie du sculpteur. L'Académie, qui ne voulait pas demeurer en reste de gracieusetés avec ce dernier, chargeait à nouveau son secrétaire de lui faire accepter une bourse de cent jetons brodée avec sa devise, à laquelle elle joignait un exemplaire magnifiquement relié de son Dictionnaire. Elle décidait encore qu'indépendamment de ces deux billets d'entrée aux séances d'apparat, il aurait ses entrées personnelles, sans aucun billet. (Lundi 1er février 1779.)

Trois mois après l'inauguration du buste de Voltaire, le jour de la Saint-Louis, le 28 novembre 1778, la loge *des Neuf Sœurs* consacrait à l'auteur du *Dictionnaire philosophique* et de *l'Essai sur les mœurs* une séance exclusivement remplie par le récit de cette incomparable existence et les regrets que devait causer une telle perte aux amis de l'Humanité. Un arc de triomphe formé de guirlandes de fleurs et de gaze or et argent, décorait le fond de la salle ; à un moment donné, apparaissait le buste de Houdon, offert à la loge par Mme Denis, au socle duquel étaient gravés ces vers de Pindare traduits ou imités par Le Brun :

> O Parnasse ! frémis de douleur et d'effroi !
> Muses, abandonnez vos lyres immortelles.
> Toi, dont il fatigua les cent voix et les ailes,
> Dis que Voltaire est mort, pleure et repose-toi [1].

Si Voltaire figurait à l'Académie française, il n'avait guère moins de droits à trôner dans celle de Berlin. D'Alembert demande à

1. *Le Globe. Archives générales des sociétés scientifiques non politiques* (Paris, 1839), t. I, p. 18.

cet égard les ordres du roi de Prusse. « Ce buste, sire, est très-ressemblant, fait par un sculpteur très-habile, et digne d'orner le cabinet de Votre Majesté et même la salle de son académie... (2 juillet 1779). » Il reviendra à tout instant sur ce chapitre. Le 19 septembre de la même année, il mandait encore à son royal correspondant : « Votre Majesté l'aura en marbre quand elle le voudra ; le buste est de mille écus ; elle pourra, si elle veut, me donner ses ordres à ce sujet, ils seront promptement exécutés... J'oubliois de dire à Votre Majesté que ce buste est de deux manières, toutes deux très-ressemblantes : l'une à l'antique avec la tête nue, l'autre avec la perruque, ce qui n'est pas si pittoresque, mais en même temps aide à la ressemblance parfaite ; et c'est de cette dernière manière que je l'ai donné à l'Académie. »

Ces lignes sont curieuses et élucident ce qui était demeuré obscur pour bien des gens. Ce premier buste, comme on le voit, aura été de deux façons, et il est également remarquable sous l'une ou l'autre forme. Celui du Théâtre-Français, dont il ne va être que trop question, est, avec perruque, à *la française*, comme celui qui sera dépêché à Berlin. L'ouvrage ne trouva que des admirateurs. « Depuis que M. de Voltaire est mort, on se porte en foule à l'atelier de M. Houdon pour voir le buste de ce grand homme. C'est sans contredit de tous les bustes, de tous les portraits peints ou gravés, le plus ressemblant qu'on ait encore vu. On croit voir M. de Voltaire et lui parler. Le sculpteur possède un talent particulier pour donner au regard l'expression et même la vivacité de la vérité[1]... » Ainsi s'exprime la *Correspondance secrète*. Les *Mémoires secrets* ne ménagent pas plus l'éloge. « Il semble, disent-ils, que son ciseau tout en feu, en donnant à son ouvrage l'âme de l'auteur, n'ait fait que la revêtir d'une enveloppe légère pour la rendre plus palpable aux sens[2]. »

1. *Correspondance secrète, politique et littéraire* (Londres, John Adamson), t. VI, p. 291. De Paris, le 13 juin 1778.

2. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres* (Londres, John Adamson), t. XI, p. 198. 19 avril 1778.

Voici l'apport voltairien du sculpteur, à l'Exposition de 1779 :

N° 219. Voltaire, exécuté en marbre, placé dans le foyer de la Comédie-Française, avec celui de Molière, auquel il faisait et fait encore pendant. C'est celui dont il est question.

N° 222. Statue de Voltaire, représenté assis. Cette figure est en bronze doré.

N° 223. Autre buste de Voltaire, drapé à la manière des anciens. Il est exécuté en marbre. Ces deux objets sont placés dans le cabinet de l'impératrice de Russie[1].

Ce buste de 1778 (le n° 219), avec ou sans perruque, se rencontre de temps à autre dans les ventes, parfois avec des différences dans l'ajustement ou les accessoires. A la vente Clos, où il est acquis pour 700 francs, il est posé sur un socle de bleu turquin[2].

Il ne pouvait manquer d'être reproduit par la gravure, et le fut par les plus habiles artistes de l'époque.

Profil, sans perruque, regardant à gauche, fond noir, enc. rect. dessiné et gravé par Saint-Aubin. H. 0m,14. L. 0m,08.

Médaillon. Profil, sans perruque, enc. rect. sans indication ; à la manière noire. H. 0m,15. L. 0m,09.

Médaillon rond. Profil, sans perruque, tourné à droite. Surmontant un bas-relief figurant le Tombeau de Voltaire, avec une variante des vers de Le Brun :

O Muses, frémissez de douleur et d'effroi...

A Paris chez Landelle. H. 0m,35. L. 0m,21.

Médaillon rond, profil à droite, avec le bas-relief du Tombeau et ces vers :

Vois de ce monument la structure sans faste...

Chez Bligny. H. 0m,16. L. 0m,09.

1. *Explication des peintures, sculptures et gravures de messieurs de l'Académie royale* (Paris, 1779), p. 41.

2. Charles Blanc, *le Trésor de la curiosité*, t. II, p. 295.

Le même chez Bligny, avec l'indication : J. Le Roy, sculp.

Le même, avec un bas-relief représentant la Prise de Paris, et ces vers du chant VI de *la Henriade :*

> Il monte, il a déjà de ses mains triomphantes
> Arboré de ses lys les enseignes flottantes.

J. Barbié del. J. J. Haid et filius. 1783. H. 0^{m},21. L. 0^{m},13.

Le n° 222 du Livret, destiné au cabinet de l'impératrice, est un premier projet, comme un essai, de la statue assise. Le vieillard n'est pas vêtu à l'antique, ainsi qu'il le sera plus tard; il est enveloppé dans sa robe de chambre, ses doigts osseux posés sur les bras du fauteuil. Quant au buste également commandé par Catherine (n° 223), c'est, quelque peu modifié, le même que le précédent, tel sans doute que le buste en bronze « ajusté d'une draperie » qui figurait à la vente de Jacques Laffitte [1].

Ce fut le 18 février 1779, comme l'annonce, à la date du 20, le *Journal de Paris,* que l'on installa le buste en marbre de Voltaire (le n° 219) dans le foyer du Théâtre-Français. Cette circonstance, d'ailleurs prévue, n'était pas de nature, semble-t-il, à porter ombrage à personne, sauf peut-être aux ennemis du poëte et de la Comédie; et l'on ne s'attendait guère dans le public à ce qu'elle dût occasionner le moindre conflit. Ce fut toute une tempête qu'elle souleva. Nous savons Caffiéri au mieux avec la Maison de Molière; grâce à lui, à l'ardeur qui le dévore, plus de vides dans son foyer [2]. Nous nous trompons, un dernier piédestal demeurait vacant, que fera-t-il? Il priait les sociétaires de vouloir bien accepter son buste de Quinault, et ceux-ci de répondre par un consentement spontané, qu'ils allaient avoir à regretter. Leur contentement se changeait effectivement en embarras, lorsque survint le buste de Houdon, ce buste que tout Paris ne s'était lassé d'admirer dans l'atelier du statuaire, et auquel il fallait bien

1. Charles Blanc, *le Trésor de la curiosité,* t. II, p. 403.

2. Il avait déjà donné les bustes de l'auteur du *Siége de Calais* (1771), de Piron (1775), et de Pierre Corneille (1777).

trouver une place. Devant la nécessité inévitable d'affliger l'un ou l'autre, les comédiens décidèrent que le buste de Quinault céderait le pas au buste de Voltaire, non sans déplorer une mesure dont ils sentaient la dureté et même l'ingratitude, tous les premiers. On comprend l'indignation, l'exaspération, la fureur que dut éprouver l'artiste sacrifié, en apprenant le procédé dont il était l'objet; il écrivait aussitôt, *ab irato*, la lettre qui suit, lue aux sociétaires, à la séance du lendemain, 19 février.

« Messieurs et dames,

« Plein de zèle pour contribuer à la collection que vous formez des portraits des auteurs célèbres qui ont travaillé pour le Théâtre-François, je vous ay prié d'accepter celuy de Quinault, qui a été un des plus grand poëte lyrique et qui a laissé des comédies que le public voit avec plaisire; vous avez reçuz ce présent avec des marques de reconnoissance et de sensibilité dont j'ay été infinîment flatté; je vous avous que je ne m'attendois pas à voir déplacer ce buste pour y voir substituer un double portrait de Voltaire fait par M. Houdon [1]; ce procédé m'a paru si peu honnête que je suis bien éloigné de croire que vous y ayés aucune part; mais M. Houdon ne devoit, ce me semble, ni vouloire, ni permettre que l'on ôtât ce buste pour y mettre un de luy; c'est manquer aux égards que l'on se doit entre confrère... »

CAFFIÉRI.

La réponse de la Comédie se ressentit de l'impossibilité de donner une raison valable au pauvre artiste dépossédé; elle allégua, pourtant, qu'étant sur le point de représenter les *Muses rivales* (une

1. Il en résulterait que l'on hésita entre le buste dénudé et le buste en perruque, et que l'on voulut autoriser son choix du jugement du public. Si les termes prêtent à l'équivoque, tout s'éclaire et s'explique par ces lignes, de la lettre anonyme à M. d'Angivillier : « Il est singulier que deux aussi mauvais buste soient loué et chanté dans les papiers publics comme la plus belle chose du monde... » (Voir page suivante.)

pièce de circonstance de La Harpe en l'honneur du maître et où le buste de Voltaire devait figurer), elle avait cru qu'il était bon d'interroger le goût du public; et qu'en conséquence, elle avait voulu mettre simultanément, sous ses yeux, l'un et l'autre bustes de Voltaire; ce qui avait nécessité le déplacement provisoire du portrait de Quinault. Quelque ulcéré qu'il fût, Caffiéri s'était contenu : on ne rompt pas avec tout un corps. En somme, le grand coupable, c'était Houdon, c'était ce confrère arrogant, qui n'avait pas reculé devant un procédé sans antécédents comme sans excuses. Dans sa soif de vengeance, l'artiste évincé perdit tout sang-froid et toute mesure ; il s'oubliait jusqu'à écrire au directeur des bâtiments, M. d'Angivillier, cette lettre inexplicable, la lettre d'un enfant ou d'un fou : elle est inédite, mais M. Guiffrey convient qu'il n'y a pas lieu de méconnaître la main de Caffiéri; et, tout en déplorant un égarement qui n'est pas sans circonstances atténuantes, il accomplit loyalement ce devoir strict de l'historien, qui est de ne rien dissimuler, de ne rien cacher. La pièce est longue. Caffiéri s'attaque au buste de Molière aussi bien qu'à celui de l'auteur de *Zaïre;* mais nous ne citerons que ce qui a rapport à ce dernier ouvrage.

« Le second buste est le grand Voltaire; il est représenté dans la plus grande décrépitude, les yeux lui sortent de la tête; il les avoit au contraire très-enfoncés; il allonge le col comme un imbécile; les plis du visage que lui a formés le grand âge sont autant de lambeaux qui n'imitent point la chaire. Cette tête représente plus tôt le bonhomme Cassandre que ce grand poëte qui étoit tout esprit. Sa perruque est affreusement faite; chaque boucle ressemble à un paquet de crins; le linge et l'habit sont traités comme du bois. Le tout est fait durement et mesquinement. Il est bien singulier que deux aussi mauvais buste soient loué et chanté dans tous les papier public comme la plus belle chose du monde; on a vû dans le *Journal de Paris* de cette année qu'un mauvais rimailleur a chanté en vers le mauvais buste de Voltaire (Dorat-Cubières), on pouroit répondre à cela ce qu'a

dit un ancien autheur : *un sot trouve un autre sot qui le loue; asinus asinum fricat* [1]. »

On ne sera pas tenté de sourire; cela est attristant, et une pareille appréciation, sans autorité d'ailleurs, puisqu'elle se cachait sous un anonyme haineux, ne pouvait guère atteindre le résultat auquel elle visait. Le buste n'avait rencontré que des admirateurs enthousiastes, et cette lettre perdue dans la poussière des bureaux n'était pas de nature à réagir contre une unanimité de suffrages, qui était sans doute le pire des supplices pour le pauvre Caffiéri. Mais en voilà suffisamment et beaucoup trop sur ce déplorable incident que nous ne devions pas plus omettre que M. Guiffrey, et qui n'a point été pour nous sans découvertes piquantes.

1. Jules Guiffrey, *les Caffiéri*, p. 287. Voir le *fac-simile*.

VIII

LA STATUE ASSISE. — DESSIN DE VINCENT. — LE VOLTAIRE EN PIED DU PANTHÉON.

Le livret de l'Exposition de 1781 portait l'indication suivante (p. 72, n° 25) :

« Statue en marbre de M. de Voltaire, qui devait être placée à l'Académie française, mais destinée depuis à décorer la nouvelle salle de la comédie, rue de Condé. »

Il s'agit de cette belle et remarquable statue qui restera, après son *Saint Bruno,* la grande conception de Houdon. Est-il besoin de la décrire; tout le monde ne l'a-t-il pas contemplée au Théâtre-Français bien des années dans son vestibule, et, en dernier lieu, dans le salon carré de son foyer, en face de la cheminée, entre le buste à *la française* du même Voltaire et le buste de Molière? Mais, si elle devait attirer et si elle attira la foule au Louvre, l'admiration qu'elle méritait à tant de titres fut mêlée de critiques qui, pour être mesquines et ridicules, ne laissèrent pas d'être accueillies par cette sorte d'esprits qu'impressionne moins la vérité que certaines conventions avec lesquelles il n'est pas permis de rompre en visière. La pureté, la sobriété de la ligne ne devaient-elles pas être les

premières lois de ce grand art de la statuaire; et n'était-ce pas les méconnaître que de le rabaisser jusqu'à cette simplicité bourgeoise, cet abandon et ce sans-gêne de la vie intime? Ce n'est pas qu'on s'entendît sur les critiques et les reproches. La dignité, le décorum, la tenue sculpturale, c'étaient la perruque et l'habit de cour; et qui se serait imaginé un Voltaire, le front ceint d'une bandelette, une sorte de peignoir sur les os! Était-il bien certain que la postérité, dans deux mille ans et dans bien moins encore, reconnût sous cet accoutrement l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, et ne prît la tête d'Arouet pour celle de Caligula? C'est le *Journal de Paris* qui a de ces appréhensions. Les *Mémoires secrets*, l'*Année littéraire*, sans se ressembler, en se contredisant même, ne furent ni plus judicieux, ni plus sérieux[1]. Mais ces petites piqûres d'insectes ne purent rien contre la beauté réelle de l'œuvre, contre ce marbre palpitant, où la pensée afflue. Comme ces yeux sont bien ses yeux! comme les deux ailes du nez entr'ouvertes semblent aspirer avec l'air ces émanations de gloire qui le berceront jusqu'au moment où elles le tueront! Et ces mains, ces mains osseuses et décharnées, ne les sent-on pas frissonner, battre impatiemment la mesure sur les bras de ce fauteuil où le patriarche est si bien posé! La première idée de cette statue, nous l'avons rencontrée au Salon de 1779, là ses dimensions répondaient à son appropriation particulière et tout intime; elle ne doit pas être confondue avec cette autre qu'on apercevait, en entrant, dans la bibliothèque de l'Ermitage, et dont le comte de Maistre a parlé avec la colère et le peu d'équité qu'on devait attendre de cet écrivain inflexible dans ses convictions et, disons-le aussi, dans ses préjugés. « Allez contempler sa figure au palais de l'Ermitage; jamais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle ne nous a pas été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un certain beau idéal. Ici, tout est naturel. Il y a autant de vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans

1. Delérot et Legrelle, *Notice sur J.-A. Houdon* (Versailles, 1856), p. 101, 102, 103.

un plâtre pris sur un cadavre. » Que l'on fasse sa large part à la passion, soit; mais cette image est-elle juste ? Ce qui éclate surtout dans cette œuvre c'est la vie, et l'on nous parle de moule pris sur un cadavre! cela est trop dire pour dire quelque chose. Catherine, qui voyait l'illustre défunt avec d'autres yeux, fera équilibre par l'exagération de ses sentiments d'admiration, qui tiennent du culte. La première fois qu'elle visita la bibliothèque de Voltaire, disposée, installée par l'ancien serviteur du poëte à l'Ermitage, dans le même ordre qu'elle était à Ferney, elle s'inclina profondément devant l'effigie du grand écrivain, et, se tournant ensuite du côté de Wagnière : « Voilà l'homme, lui dit-elle, à qui je dois tout ce que je sais et tout ce que je suis[1]. » Cette physionomie, en somme, est celle uniquement d'un vieillard encore plein de feu, s'il est courbé sous le poids des années, mais bien vivant par l'intelligence, n'ayant rompu ni avec les enivrements de la gloire, ni avec les charmes d'une existence qui, mieux ménagée, était loin encore de son terme. Le regard, sans méchanceté, n'est pas sans malice; et nous comprenons davantage Thiébault, qui, apercevant dans l'angle de la porte du cabinet d'histoire naturelle, à Berlin, le buste du philosophe envoyé par d'Alembert et placé là comme pour écouter et épier ses confrères, disait à ceux-ci : « Pouvons-nous ne pas convenir qu'il se moque de nous[2]? »

S'il n'est pas douteux, bien que l'on en ait attribué l'initiative à Mme Denis, que cette statue assise ait été originairement commandée par l'impératrice de Russie, la nièce de Voltaire n'aura pas moins eu le mérite de la faire exécuter dans des proportions en rapport avec sa réelle importance. C'était à l'Académie française que ce beau présent était destiné, et rien ne semblait devoir contrarier un tel projet. Mais, dans les circonstances qui viendront renverser ces dispositions,

1. *Bibliothèque universelle* (Genève, 1816), t. III, p. 87.

2. Dieudonné Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin* (Paris, Didot, 1860), t. II, p. 358, 359. — Preuss, *Urkundenbuch zur der Lebensgeschichte Friedrichs des Grossen* (Berlin, 1834), t. VI, p. 219, 211.



VOLTAIRE ASSIS.

Statue de Houdon.

il faut convenir que tout sera également inattendu et ridicule, du côté de l'Académie aussi bien que de celui de Mme Denis. Malgré ses soixante-sept ou huit ans, Mme Denis avait un cœur sensible et trop sensible ; et, pour peu que l'auteur d'*Irène* eût vécu, il eût dû assister au mariage de sa nièce avec M. Duvivier, qu'il recevait d'ailleurs ; fort probablement, savait-il à quoi s'en tenir sur l'affection de celle-ci pour l'ancien commissaire des guerres. Tout cela semblerait parfaitement étranger à ce qui nous occupe, et l'était tout autant, à coup sûr, à l'Académie, dont l'attitude indignée ne nous paraît pas suffisamment motivée. Elle jeta les hauts cris, son Dictionnaire n'eut point de termes pour exprimer ce que lui avait inspiré d'horreur et de dégoût cette sorte d'infidélité à la mémoire de l'illustre défunt : c'était, il faut l'avouer, traiter Mme Denis en veuve plus qu'en nièce; et l'on se demande avec anxiété quelle pouvait bien être la pensée des Quarante. Ce que l'on saisit mieux et ce que l'on excuse, c'est le ressentiment de l'outragée, qui se vengea en retirant à la docte assemblée ses bonnes grâces et ses générosités. Elle n'eut pas, du reste, à s'inquiéter longtemps sur la destination future du chef-d'œuvre de Houdon. A peine le public avait-il vent de cette rupture, que les comédiens français adressaient à Mme Duvivier une belle et respectueuse épître où ils lui démontraient avec une évidence toute mathématique, que la légitime et vraie place de ce maître du théâtre et de ce bienfaiteur de la comédie, était au milieu d'artistes qu'il regardait comme ses enfants. Leur nouvelle salle (qui n'était pas encore achevée) ne serait-elle pas le sanctuaire naturel de l'Apollon de notre âge? car personne ne se fût alors avisé de transformer Sainte-Geneviève en Panthéon. Cette lettre fit du bruit et l'on jasa diversement sur ce petit incident; — un grand incident, à une époque où les questions de vie et de mort couvaient déjà, mais sous la cendre, en attendant l'universel embrasement. « Un monument nouveau s'élève qui va être consacré au Théâtre de la Nation, disaient ceux-ci. Digne du siècle de Louis XVI, cet édifice sera grand, sans aucun luxe, beau sans

ornements frivoles, riche sans superfluités. C'est là sans doute que doit exister la statue de l'un des plus illustres fondateurs de la scène française. » On a prétendu que Mme Denis avait elle-même inspiré cette démarche; en tout cas, elle répondit avec une extrême politesse, en obligée plus qu'en bienfaitrice : « Rien n'est si flatteur, messieurs, pour la mémoire de mon oncle et pour moi, que la lettre que je viens de recevoir de votre assemblée ; je l'ai lue avec attendrissement. La manière dont vous vous êtes conduits avec lui pendant le trop court séjour qu'il a fait dans cette capitale, m'impose pour ainsi dire la loy de remplir vos désirs et de placer la statue de M. de Voltaire au milieu de ceux qui l'ont couronné de son vivant[1]. »

Les voilà donc au but de leurs désirs : cette statue si humblement implorée est bien à eux; il ne dépend que d'eux de s'en faire honneur en la plaçant dans un lieu où les yeux du public la puissent contempler sans entraves. Mais il en sera bien autrement. Tous n'étaient pas les admirateurs de Voltaire parmi les sociétaires. Préville ne le goûtait que modérément et lui préférait Molière, ce qui se conçoit du reste chez un acteur comique, lors même qu'il n'y aurait point d'autres raisons très-explicables d'une pareille préférence. Ce qui était moins sérieux, c'était le motif de l'exclusion. Selon lui, il était indécent que Voltaire fût assis, quand Molière, Corneille et Racine n'avaient, comme les autres, qu'un simple buste, et il eut

1. *Journal de Paris*; du vendredi 29 septembre 1780, n° 273, p. 1107, 1108. Lettre de la Comédie-Française à Mme Mignot du Vivier. — Réponse de Mme Denis, le 26 septembre 1780. Mme Duvivier avait signé sa lettre : Mignot Duvivier. Les comédiens ne soupçonnaient guère la verte apostrophe qu'ils allaient s'attirer en ne faisant que reproduire sa propre signature. Elle écrivait aussitôt au semainier : « Mme Duvivier vient de voir dans le *Petit Journal* la lettre de Mrs les comédiens, avec ce titre : Lettre à *Mme Mignot Duvivier*. Le secrétaire de la Comédie ignore sans doute qu'une femme signe toujours son nom de famille avec celui de son mari; mais on ne l'appelle pas pour cela par son nom de fille. M. le semainier est prié de vouloir bien faire faire cette observation et veiller à ce que pareille faute ne se fasse pas. Si Mrs les comédiens ont l'intention de faire imprimer leur lettre dans d'autres journaux, il serait tout simple de mettre *lettre* à *Mme Duvivier, nièce de M. de Voltaire*. Ce vendredi (29 septembre 1780). » Archives de la Comédie-Française. Dossier Duvivier.

assez d'influence sur ses camarades, non pour faire reléguer la statue au garde-meuble, ainsi que le dit La Harpe[1], mais pour la faire apporter dans leur propre foyer. Si la détermination dénotait un certain sans-gêne, l'interprétation n'en amoindrissait pas l'étrangeté ; et Mme Duvivier dépêchait impétueusement au tripot tragique une épître hautaine et dure où elle le mettait en demeure de placer la statue de son oncle en un lieu digne de lui, sinon de la lui rendre contre une indemnité sur laquelle elle ne lésinerait point.

« J'apprends, messieurs, que la statue de M. de Voltaire que j'ai donnée l'année dernière à la Comédie-Française pour servir d'ornement à son grand foyer, en a été tout récemment ôtée pour être placée dans la pièce de ses assemblées particulières, sans que vous ayez eu l'honnêteté de m'en prévenir.

« J'ai l'honneur de vous observer, messieurs, que ce n'est point là du tout la destination première de cette statue. Je me suis rendue à vos désirs lorsque vous me l'avez demandée, d'autant plus volontiers qu'elle devait être mise à *toute éternité* sous les yeux du public, qui paraissait voir avec plaisir l'hommage que j'ai rendu à la mémoire de ce grand homme... Elle n'a jamais été destinée à faire *un meuble d'ornement pour votre chambre;* et si la cheminée qu'on a pratiquée dans le foyer y est plus nécessaire que la statue de M. de Voltaire, du moins pouvait-on la placer à l'un des côtés de cette cheminée, en attendant que les parens des autres grands hommes qui ont comme lui enrichi le Théâtre-Français leur aient rendu le même honneur; ou bien dans l'enfoncement de la fenêtre qui est en face de cette cheminée, et bien mieux encore dans le vestibule d'en bas; c'est même là que M. de Wailly avait d'abord imaginé de la placer.

« Je suis bien loin, messieurs, de reprocher mes bienfaits et de retirer le don que j'ai fait à la Comédie-Française; mais enfin, si vous ne remplissez pas mon intention en mettant la statue de mon oncle

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. IV, p. 149, 150.

sous les yeux du public, dans un des endroits ci-dessus indiqués, je ne vous propose point de me *la rendre*, mais je vous prie de me ***la vendre***. Je la paierai ce que M. Houdon, qui en est l'auteur, l'estimera; vous pourrez m'indiquer le jour où vous l'enverrez, et le prix sera tout prêt[1]. »

Comme on le voit, la lettre était cassante, impérieuse, humiliante pour les comédiens qui se jugèrent outragés et répondirent de même encre à Mme Duvivier, avec une violence qui retourna contre eux l'opinion; car ils n'avaient eu jusque-là qu'à se louer de la nièce de Voltaire, et nous avons trouvé dans leurs registres mêmes, l'indication d'une lettre d'elle datée de Boulogne, le 28 juin 1778, où elle les prévenait gracieusement qu'elle faisait abandon à leur profit de tous les honoraires des pièces de M. de Voltaire[2]. On lit dans les *Mémoires secrets*, du 28 juin 1783 : « Il paroît une réponse à la lettre de Mme *Duvivier*, bien digne de ces histrions, fort gauchement tournée et fort insolente... Ils persistent à laisser la statue de Voltaire où ils l'ont placée, dans une pièce qui n'est ni leur chambre, ni leur salle d'assemblée, mais un salon destiné aux séances extraordinaires des *états comiques*, lorsque nos seigneurs les gentilshommes de la chambre jugent à propos de les convoquer. Ils n'acceptent point l'alternative de Mme *Duvivier*, et sans acquiescer à sa demande, ne parlent point du tout de lui rendre ce bienfait. » Mais un ordre obtenu par la médiation de la comtesse d'Angivillier[3], décidait que la statue n'avait pas été donnée aux comédiens, mais à la Comédie-Française; que la Comédie était au roi et qu'en conséquence il n'appartenait qu'au ministre des bâtiments, de concert avec messieurs les gentilshommes

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. XI, p. 172, 273. Lettre de Mme Duvivier; du 12 mai 1783.

2. Archives de la Comédie. Registre concernant MM. les acteurs; du 25 mai 1772 au 20 novembre 1780, p. 71, 72.

3. On devait bien s'attendre que l'ange gardien se remuerait pour obtenir, de la part des comédiens, plus d'équité et d'égards envers celui auquel ils devaient tant. Il s'adressait, en effet, le 30 mars au directeur général pour que la statue fût placée dans le nouveau foyer. Archives nationales, O-I, 1706. Dossier 4*.

de la chambre, de décider la manière dont il convenait de la placer[1]. Peut-être eurent-ils vent de cette décision, et crurent-ils qu'en plaçant l'objet en litige dans la pièce de réunion des gentilshommes de la chambre, ils les intéresseraient à ne pas s'en dessaisir, ce qui eût été, en effet, avoir le dessous pour Mme Duvivier, qui avait nettement posé et dicté ses conditions. Toutefois, le maréchal de Duras, le gentilhomme en exercice, ne donna pas dans le piége, s'il y eut piége, et ferma le débat par un ordre du 27 juin 1783[2]. On parla bien de démission, les déterminations les plus violentes furent agitées, mais on se ravisa au dernier moment; tout s'arrangea au gré de la nièce de Voltaire, et la statue fut installée dans le vestibule d'en bas, en face de la grande entrée. Lorsque la Comédie changea de maison, elle emporta ses dieux lares; le buste et la statue de Houdon la suivirent à son nouvel asile, et ce fut encore dans le vestibule du théâtre qu'elle fut installée celle-ci. Elle a été transférée, ces derniers temps, au grand foyer, en face de la cheminée, à l'endroit même désigné par Mme Duvivier, qui aura obtenu, en fin de compte, satisfaction sur ses exigences légitimes. (16 mars 1864.)

Au fort de l'emportement et de la passion, l'on voit trouble, l'on manque tout à la fois de justice et de justesse dans les appréciations comme dans les démarches. Par ressentiment contre Mme Duvivier, qui, après tout, ne s'était pas formalisée trop à tort, l'on en avait été sur le point de jeter à la rue la statue de celui qui avait fait, durant plus d'un demi-siècle, la fortune du théâtre. Vingt ans plus tard (mais Mme Duvivier n'existait plus) les choses changeaient bien de face.

1. C'est peut-être cela qui donna lieu aux gouvernants de 1796, de prétendre, ainsi qu'on le verra, que Mme Duvivier n'avait eu en vue que le monument et non les artistes, manière d'interprétation que le mari de Mme Denis qualifiera lui-même de parfaitement ridicule.

2. Le voici : « Nous, maréchal de Duras, pair de France, premier gentilhomme de la Chambre du roy, en conséquence des intentions de Sa Majesté, ordonnons aux comédiens françois de faire pozer dans leur vestibule la statue de M. de Voltaire. Paris, ce 27 juin 1783, signé le maréchal de Duras.— Pour copie conforme à l'original resté en nos mains, Des Entelles. » Archives de la Comédie-Française. Registre des délibérations pour les affaires d'intérêt, p. 84. Statue de Voltaire.

La Comédie fut à la veille de se voir *débarrassée* de cette statue dont elle avait fait un instant si peu de cas. Nous lisons dans la *Décade philosophique :* « Le gouvernement vient d'ordonner que la statue de Voltaire du ci-devant théâtre français du faubourg Germain seroit transportée dans la salle des séances publiques de l'Institut national où sont déjà les statues des grands hommes qui ont illustré la France : c'est là sa véritable place [1]. » Au moment où ces lignes paraissaient, le danger était conjuré; mais l'alerte avait été vive, et plus d'une question avait été débattue à propos de la statue du philosophe de Ferney.

Nous n'avons pas à faire l'histoire de la Comédie-Française, le récit de ses divisions, de ses malheurs, des persécutions qu'elle eut à endurer, de sa ruine financière, sur lesquels nous aurions pourtant à produire de curieux documents. Elle n'était pas, il s'en fallait de beaucoup, en hausse alors dans l'opinion, qui ne lui pardonnait ni ses regrets, ni son opposition ouverte; elle n'avait pas à compter, de la part des puissants du jour, sur une bien grande bienveillance. Ainsi on revendiquait, au nom de la Nation (grands mots trop prodigués), cette belle statue dont elle n'était plus à apprécier la valeur; la propriété même lui en était contestée, et l'on mêlait à cela tous les propos qui lui pouvaient aliéner davantage encore un public désaffectionné. Contre ces clameurs, ces prétentions, ces insinuations peu fondées et peu loyales, son meilleur argument aurait été une déclaration de M. Duvivier, le mari de la donatrice; aussi se décida-t-elle à lui écrire une lettre pathétique, qui nous révélera et sa gêne et tous ses efforts pour sortir de peine.

« Les artistes du ci-devant Théâtre-François, lui disait-elle, éprouvent une sensible mortification, en apprenant qu'on a fait courir le bruit qu'ils réclament la propriété de la statue de Voltaire placée au vestibule de la salle du faubourg Germain comme l'ayant payée à la citoyenne Duvivier, et que leur intention est de la vendre pour

1. *Décade philosophique*, an IV, 20 messidor (8 juillet 1796), IVe semestre, p. 109.

acquitter les dettes de leur société; instruits que ce bruit vous est parvenu et que vous en avez été justement blessé, ils s'empressent de protester entre vos mains contre une supposition qui les offense autant que vous.

« La nièce de Voltaire n'a point vendu la statue de son illustre parent, et les artistes du Théâtre-François n'ont jamais eu le tort de penser qu'ils pussent offrir de la lui payer; ils possèdent ce précieux monument à des titres honorables et qui leur sont chers. Ils le doivent à la bienveillance de la citoyenne Duvivier et aux pressantes sollicitations qu'ils lui firent de la leur accorder; les artistes du Théâtre-François exerçoient un art chéri de ce grand homme et pour lequel il avoit travaillé soixante ans; ils s'étoient constamment efforcés de représenter dignement ses chefs-d'œuvre et d'en transmettre à l'admiration de la postérité, une tradition conforme aux leçons qu'ils avoient reçues de l'auteur lui-même. L'art dramatique avoit fourny l'un des plus beaux lauriers de la couronne de Voltaire, et recevant au milieu de nous et par nos mains, cette couronne décernée par l'Europe entière, il nous avoit remis, pour ainsi dire, à la fin de sa carrière, le poignard de Melpomène qu'il avoit tenu si longtems; il l'avoit déposé entre les mains de ceux qu'il daignoit quelque fois appeler ses enfans.

« Tels étoient nos titres de reconnoissance auprès de la citoyenne Duvivier, elle les crut suffisans pour déterminer son bienfait et la statue nous fut donnée.

« Elle nous est aujourd'hui disputée au nom de la Nation; nous nous montrerions peu dignes de la faveur qui nous fut faite, si nous n'en soutenions le titre par tous les moyens qui seront en notre pouvoir. Mais, citoyen, ce n'est pas pour mettre à l'encan ce prix de nos travaux, ce gage de notre gloire que nous en défendons la propriété; nous contestons aux agents du gouvernement le droit de nous enlever la statue pour conserver celui de l'offrir nous-mêmes à la Nation. C'est pour avoir cet avantage que nous ferons juger notre propriété, nous en prendrons seulement occasion d'exposer aux représentans

de la Nation le sort qu'éprouve dans leur vieillesse les acteurs célèbres contemporains de Voltaire qui ont concouru au succès de ses ouvrages et au progrès de l'art dramatique, et qui se sont vus privés par la destruction du Théâtre-François de la pension de retraite qui leur étoit acquise et dont cet établissement sembloit être pour eux un gage impérissable.

« C'est dans cette vue que nous réclamons de vous, citoyen, le témoignage que vous êtes en état de nous donner de la vérité du fait qui fonde notre droit sur la concession que la citoyenne Duvivier nous a faite de la statue à notre demande; on s'appuie contre nous sur un inventaire dressé hors de notre présence (pendant que les artistes du Théâtre-François étaient incarcérés) pour prétendre qu'elle appartenoit au gouvernement. Cet inventaire ne sauroit être un titre contre nous, et vous savez mieux que personne, si elle a été donnée à l'ancien gouvernement, s'il y a eu à ce sujet aucune relation entre lui et la citoyenne Duvivier, s'il a fait la moindre démarche auprès d'elle; enfin s'il est intervenu en quoi que ce soit lorsque la citoyenne Duvivier nous l'a donnée sur notre demande; ce sont des faits sur lesquels vous ne nous refuserez sûrement pas un témoignage que la justice et la vérité réclament et que nous serions flattés que vous voulussiez bien nous donner par un mot de réponse.

« Salut et fraternité [1]. »

La Comédie faire courir le bruit qu'elle avait payé de ses deniers la statue de Houdon! Qui pouvait prétendre cela; et ne savait-on pas qu'à un certain moment, ç'avait été Mme Denis qui, blessée non sans fondement, avait offert de racheter son propre don? Les années passent si vite, tant d'événements s'étaient succédé, et de si terribles, qu'on peut bien pardonner ce petit manque de mémoire. En définitive, les coupables, pour la plupart, n'appartenaient plus au théâtre,

1. Archives de la Comédie. Projet de lettre au citoyen Duvivier. Et, en haut du feuillet, a gauche : « Cette lettre est écrite et envoyée au citoyen Duvivier. » Sans date, mais antérieure à coup sûr d'un jour ou deux au 15 juin (1796).

qui se trouvait dans l'impuissance absolue de servir leur pension de retraite, le pain de leur vieillesse, leur unique ressource [1]. M. Duvivier prouva qu'il était assez généreux pour ne pas se prévaloir de griefs surannés; et, dans sa réponse aux comédiens, il ne fera pas la moindre allusion à des démêlés plus que vifs où la nièce de Voltaire n'avait pas toujours été traitée avec la réserve et les égards qui lui étaient dus.

« Citoyens,

« Je ne croyois pas qu'après la copie de la lettre que ma femme a eu l'honneur de vous écrire dans le tems que vous lui demandâtes la statüe de son oncle, il pût s'élever le moindre doute sur le don qu'elle en a fait à la société des artistes du Théâtre-François. Il seroit, je crois, ridicule de penser que ce fût au monument matériel qu'elle eût donné la statüe de ce grand homme, car il pouvoit arriver que le gouvernement d'alors fît une autre disposition de ce bâtiment, et que seroit devenüe alors la statüe destinée à rester au milieu de vous? Je pense donc, citoyens, qu'on ne peut sans injustice vous ravir ce bien qui vous appartient. J'ai d'autant plus de raison de penser ainsi, que c'est moi qui ai déterminé ma femme à céder aux instances que lui firent dans ce tems-là les acteurs françois pour posséder la statüe de leur bienfaiteur, qui d'abord étoit destinée à être placée à l'Académie françoise.

« Salut et fraternité,

« DUVIVIER. »

Paris, ce 27 prairial, l'an IV (mercredi 15 juin 1796).

1. Cette spoliation (et c'en était une, et des plus iniques, puisque les pensions n'étaient que le résultat d'abandons annuels sur les honoraires de chacun) avait été l'objet de revendications inutiles, de la part des comédiens, qui avaient présenté à la Convention une pétition retournée au comité d'instruction publique, par lui approuvée et apostillée pour être renvoyée au liquidateur de la dette publique. Mais le liquidateur s'était vu tout aussitôt arrêté « parce que les loix générales sur les pensions de l'État ne s'accordoient pas avec les titres particuliers des rentes dues aux anciens artistes, sur le temps du service », une pure question de forme : Brid'oison s'était fait républicain et sans-culotte. Archives de la Comédie. Remis par les artistes du Théâtre-François au ministre de l'intérieur. Le 23 messidor, an IV (lundi 11 juillet 1796).

Avec moins de générosité, Duvivier eût pu embarrasser les requérants qui, tout en protestant contre l'intention qu'on leur prêtait de vendre la statue de Houdon pour acquitter les dettes de la société, négociaient bien, il en faut convenir, quelque chose de pareil. Sans doute ils n'étaient pas gens à mettre à l'encan « ce prix de leurs travaux »; et, s'ils n'en étaient pas moins résolus à s'en séparer, c'était avec l'arrière-pensée d'attendrir et de gagner ceux dont dépendait le sort de ces derniers débris de l'ancienne comédie dépouillés, persécutés à une époque de la vie où l'on ne refait point son existence. Cette offre de la statue de Voltaire à la Nation n'était pas un don gratuit, et son abandon, ainsi considéré, accusait plus la dureté des temps que le cœur de cette association elle-même si éprouvée.

Munis de la lettre de Duvivier, les artistes du Théâtre-Français adressaient au ministre de l'intérieur un mémoire de sept grandes pages in-folio, signé par les citoyens Dazincourt, Fleury, Saint-Prix, Saint-Fal et Naudet [1]. La réponse ne se faisait pas attendre. Quoique favorable par le fond, elle est pointue, quant aux termes, et affecte un scepticisme blessant à l'égard des assertions de ces artistes dont le grand crime était d'être de médiocres républicains.

« D'après le mémoire que vous venez de m'adresser, citoyens, leur disait-il, et qui est arrivé après la décision que j'avois prise, je crois devoir vous laisser la disposition de la statue de Voltaire, qui étoit réclamée comme propriété nationale et que je m'étois proposé de placer de la manière la plus convenable. La question de l'*inventaire* n'est pas résolue par vos réponses, et la lettre du citoyen Duvivier est en contradiction avec une déclaration faite par lui aux citoyens Houdon, sculpteur, et de Wailly, architecte, laquelle portoit que la statue en question n'étoit point votre propriété [2]. Je m'en tiens à la lettre

1. Ce mémoire ne s'est point retrouvé dans le dossier de la Comédie; il fut acquis en mai 1845, dans une vente d'autographes, par le baron Taylor. L'*Illustration*, du 31 oct. 1846, p. 135.

2. Cette allusion du ministre à une ancienne querelle dont les comédiens semblaient avoir perdu jusqu'au souvenir, est un témoignage de plus de la générosité du mari de Mme Denis.

qu'il vous a écrite ; mais je vous avoue que je la fortifie de la confiance que vous inspirez et de la persuasion que vous donnerez à ce monument une destination digne de lui [1]. »

Cette décision ne tranchait pas la question des pensions de retraite, une question de vie ou de mort pour les illustres vétérans de l'ancien théâtre. L'offre de céder à la Nation la statue de l'auteur de *Brutus* et de *Rome sauvée*, les comédiens, en dépit de leur rhétorique, ne l'entendaient qu'à la condition que la Nation se chargerait, en revanche, de réparer leurs ruines et de les aider à combler un arriéré dont ils étaient les victimes sans en avoir été les auteurs. Le cadeau parut sans doute trop cher à ce prix au ministre, qui préféra ne pas troubler les pauvres gens dans une propriété d'ailleurs indiscutable. La Comédie garda donc sa statue et la transporta, lorsqu'il lui fallut encore une fois chercher un autre abri, de la salle *Germain* au théâtre de la République.

Mais ce qui ressort de tout cela, c'est cette fatalité qui ne cesse de s'attacher à cette ombre inquiète, à laquelle la tombe et le temps n'auront apporté ni l'apaisement ni l'oubli. La Harpe remarque, à ce propos, que les monuments érigés à la gloire de Voltaire n'auront été que des pierres de scandale. « La statue exécutée par Pigalle, aux frais des gens de lettres, dit-il, n'a jamais pu être placée ailleurs que chez M. d'Hornoy, son neveu. C'était bien la peine que tout ce qu'il y a de plus illustre en France fît une souscription pour accorder un honneur sans exemple au plus grand poëte du siècle, et élever un monument qui devait être enseveli dans la bibliothèque d'un président aux enquêtes [2]. » Mais elle ne devait pas y rester ; le neveu de Voltaire en faisait présent, en 1806, à l'Institut, qui la plaça dans sa bibliothèque [3], en face de la porte d'entrée, dans un jour douteux, maussade, en accord avec la mauvaise fortune et

1. Archives de la Comédie. Le ministre de l'intérieur aux artistes du Théâtre-Français Paris, le 15 messidor, an IV de la République une et indivisible (dimanche 3 juillet 1796). 5e division. Bureau des Musées et Bibliothèques.

2. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret), t. IV, p. 150.

3. L'abbé Morellet, *Mémoires* (Ladvocat, 1821), t. I, p. 193.

l'espèce de réprobation dont l'opinion avait frappé, dès l'origine, cette statue trop peu vêtue de Pigalle.

Revenons à l'œuvre de Houdon[1]. Nous possédons un dessin, au crayon rouge (la tête et buste), par Vincent, premier peintre du roi, daté de 1781, fait très-probablement dans l'atelier même du sculpteur. C'est une esquisse des plus remarquables, digne à tous égards de l'auteur de tant de croquis et d'études d'après les maîtres italiens, particulièrement Raphaël, dont on admira dans leur temps l'exactitude et la beauté. (H. $0^{m},50$. L. $0^{m},38$.) Ce crayon a, du reste, été gravé par Miger (H. $0^{m},18$. L. $0^{m},16$) et Jault (12 centimètres). Nous nous sommes abstenu de parler, plus haut, d'un buste autre que celui qui figurait au livret de 1779, la tête ceinte d'une bandelette, les épaules recouvertes d'une draperie ; parce que cette tête et ce buste ne sont, en réalité, qu'un emprunt fait à la partie supérieure de la statue assise. L'original, transporté au musée de Versailles, par ordre du roi Louis-Philippe, en 1834, se trouve au rez-de-chaussée, nº 852. Il a été dessiné par Moreau et gravé par Alexandre de Saint-Aubin (1784), Alexandre Tardieu (1784-1817) et par Biesson (1786).

Nous n'en avons pas fini avec Houdon, qui recouvrera son ardeur et sa verve, lors de la translation des cendres de Voltaire au Panthéon, en 1791. Dans le déploiement de cette pompe funèbre, où tout rappelait cette grande ombre, l'effigie du poëte était encore ce qui devait le plus impressionner les masses. Les inscriptions commémoratives, les strophes de *Samson*, chantées par les chœurs de l'Opéra, ne pouvaient avoir l'effet magique d'une belle statue. Une copie de la statue assise exécutée en cartonnage doré, portée en triomphe à travers les boulevards et les quais, était saluée par les applaudissements frénétiques de la foule ; et les jeunes filles qui suivaient

1. Nous avons vu chez M. Walferdin une statue assise, enveloppée dans une sorte de voile sous lequel les formes sont demeurées saisissables. Cette pièce, que nous signalons pour son étrangeté et qui fut acquise à la vente du statuaire, a trente-huit centimètres de hauteur.

le cortége s'étaient parées de rubans sur lesquels elle était brodée [1].

Mais Houdon ne se bornait pas à cette reproduction du Voltaire de la Comédie-Française [2]. Il composait pour cette solennité nationale un Voltaire en pied, de 2 mètres de hauteur, qui mériterait mieux que d'être relégué dans les caveaux de Sainte-Geneviève, auprès du tombeau vide du patriarche de Ferney. La tête est belle, sans perruque, et ressemble à celle du buste de 1779, si ce n'est pas absolument la même. Le philosophe est enveloppé dans un vêtement large et flottant. Il tient des tablettes de la main gauche et une plume de l'autre main. L'attitude est noble, et peut-être ceux qui avaient reproché à la statue assise sa posture abandonnée, trouvèrent-ils celle-ci quelque peu raide et guindée. Telle qu'elle est, et si défavorablement placée qu'elle soit, elle arrête le regard, et l'on regrette qu'elle soit ainsi soustraite à l'observation attentive du public qui, ne pouvant pénétrer dans le caveau fermé, l'entrevoit trop insuffisamment pour la juger en connaissance de cause.

Ne quittons point ce chapitre de la sculpture avant d'avoir mentionné sommairement les quelques œuvres inspirées par un enthousiasme qui avait gagné tous les rangs de cette société, déjà si impressionnable et qu'allaient bientôt surexciter et passionner des préoccupations d'un autre ordre. A la date du 15 février 1786, on lisait dans les *Nouvelles à la main :* « On parle beaucoup d'une statue de Voltaire qu'on voit au Louvre, où ce grand homme est représenté dans le costume antique ; elle est groupée avec une autre de grandeur naturelle, d'une nymphe qui le couronne (*sic*). Ces deux morceaux, destinés au marquis de Villette, sont l'ouvrage d'un artiste sourd et muet de naissance : ce qui en rend le mérite plus recommandable

1. L'*Illustration*, 31 octobre 1846, p. 135.

2. Signalons encore deux reproductions de dimensions bien inégales. Le fastueux éditeur de Voltaire, Beaumarchais, avait voulu que la statue assise figurât dans le splendide vestibule de sa maison du boulevard Saint-Antoine. Le Grand, *Description de Paris* (1809). Moins riche et plus modeste, celui qu'on a appelé *le Voltaire allemand,* Wieland, lui aussi, avait constamment sous les yeux, dans son cabinet, une réduction du chef-d'œuvre de Houdon. Delérot et Legrelle, *Notice sur A. Houdon* (Versailles, 1856), p. 115.

aux yeux des connaisseurs[1]. » Mais qu'est devenu ce chef-d'œuvre dont nous avons vainement cherché la trace autre part, et qui ne s'est pas retrouvé davantage à la succession du dernier marquis ? On indique le Louvre, cela ne peut s'entendre que d'une exposition, et alors les expositions n'avaient lieu que tous les deux ans. Nous connaissons l'Exposition de 1779 et celle de 1781, nous n'en connaissons pas, au Louvre, entre ces deux époques. Il est difficile, cependant, d'admettre une confusion ou une malice, si aisées à relever puisque ces feuilles manuscrites, qui s'adressaient à la province et à l'étranger, ne s'adressaient pas moins au Parisien, qu'on ne pouvait espérer tromper sur une chose de fait se passant sous ses yeux et à sa porte.

Lorsque La Borde vint à Ferney pour la première fois, en 1769, il visita la Bibliothèque, dont il fait l'éloge : « M. de Voltaire, ajoute-t-il trop laconiquement, y est représenté en terre cuite, couché et lisant[2]. » C'est là tout ce qu'il nous dit et tout ce que nous savons. Quant à cette statue couchée, nous ne l'avons pas plus retrouvée que la statue à la nymphe.

Le buste de Voltaire (ayant pour pendant celui de Rousseau), moyen bronze, ciselé et réparé par Thomire, et ajusté sur un piédestal de marbre blanc. Achetés 275 francs à la vente Clos[3].

Le XVIII[e] siècle, moins toutefois que les deux précédents, a été l'époque des portraits de cire. L'art ne dédaignait pas plus cette composition fragile et infime que toute autre matière ; et nous avons vu, il y a quelques années, chez le libraire Tross, un buste en cire de Voltaire, grandeur naturelle, en perruque, toilette de gala. Il fut acquis par M. Didot et appartient encore aux héritiers de cet érudit et de ce curieux infatigable. Ce buste nous a paru remarquable et surtout d'une ressemblance saisissante.

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres*. (Londres, John Adamson), t. XV, p. 53.

2. *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile et de Malte* (par M.***, avocat au parlement, à M[lle] ***), Amsterdam, 1780.

3. Charles Blanc, *Trésor de la curiosité*, t. II, p. 295.

Un élève de Le Moyne, un artiste en bronze, nommé Hauré, témoin de la fête du couronnement, à la Comédie-Française, en avait été si frappé, qu'il jeta, en rentrant chez lui, l'esquisse d'une scène qui semblait être moins du ressort de la statuaire que de la peinture. L'auteur avait saisi l'instant où le poëte, dans sa loge, courbé sous le poids de l'attendrissement, s'écriait : « Ils veulent donc me faire mourir! » La loge est fermée par deux colonnes figurant les muses de la tragédie et de la comédie. On peut voir dans le cabinet de M. de Rothschild une de ces pendules.

Citons, pour en finir, une statue de Voltaire, exécutée par Desenne et restaurée par Le Sueur, qui avait été placée par M. de Villette dans la bibliothèque de son château de Plessis-Villette. Elle avait pour base un piédestal en bois des Iles. C'était dans l'intérieur de ce piédestal que reposait le cœur du poëte, qui devait si fort embarrasser Mgr de Dreux-Brézé, lorsque ces derniers restes de l'auteur du *Sermon des cinquante* menaçaient de devenir, avec la fortune du fils de *Belle et Bonne*, l'héritage d'un prince de l'Église. Nous ne pouvons davantage passer sous silence le mausolée en faïence, construit en 1780, par les ordres du marquis, à la manufacture de l'architecte Racle[1]. Ce mausolée est surmonté du buste de Voltaire. On le voit encore, non plus dans la vraie chambre du poëte, mais dans une autre pièce attenante au salon où se trouvent rassemblés et groupés tout ce qui a appartenu au patriarche de Ferney, tout ce qui est un souvenir, une trace de ce brillant et stupéfiant esprit[2].

1. Le même qui creusa le port de Versoix sur le lac de Genève, et le canal du Pont de Vaux en Bresse; l'inventeur des ponts de fer d'une seule arche, et le constructeur, à Ferney, d'une maison incombustible sans bois et voûtée. *Bibliothèque universelle* (Genève, 1816), t. III, p. 96.

2. Nous avons, tout dernièrement, rencontré, chez un brocanteur du passage Choiseul, sous une vitrine carrée de 15 à 16 centimètres, un Voltaire en bois peint, perruque et bonnet, habit rouge. Il est assis près d'une table sur laquelle on voit deux volumes, une écritoire et un cahier ouvert où nous avons cru lire les premiers vers d'une épître au marquis de Villette; bien que ce ne soit pas de l'*art*, c'est, pourtant, quelque chose de mieux qu'une poupée de Nuremberg; et nous avons accordé une mention charitable à cette petite composition, qui ne manque ni de ressemblance ni de vérité.

IX

ESTAMPES ÉCHAPPANT POUR LA PLUPART A TOUT CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE.

Nous avons pris l'engagement, au début de cette trop longue étude, de suivre, autant que possible, l'ordre chronologique; mais bien des estampes ont été publiées sans indication de temps (ce qui n'a rien qui surprenne) et sans indication de dessinateur et de graveur. Les points de repère manquant, nous sommes réduits à citer, un peu à l'aventure, ces pièces, le plus souvent sans grande valeur, mais qui ont ici leur place obligée.

Sanguine, d'après Voltaire se promenant, en 1752. H. $0^{m},18$. L. $0^{m},10$[1].

Voltaire, auprès d'une pile d'in-folio de ses œuvres; il les montre au dieu du commerce, qui semble émerveillé d'un semblable tas. Deux petits Amours chargent des exemplaires des *Lettres philosophiques* et de *la Pucelle* sur une petite voiture à bras. Au fond, entre deux obélisques, le temple de la Renommée. A gauche, Pégase qui s'élance dans le

1. Collection de M. le duc de Rivoli.

vide, tandis qu'Apollon, sa lyre en main, adresse à l'écrivain mercenaire ces trois vers d'Horace :

Judice, quem nosti, populo; qui stultus honores
Sæpe dat indignis, et famæ servit ineptus;
Qui stupet in titulis et imaginibus.

Satir. 6, v. 15, lib. I. — H. 0m,13. L. 0m,8. (*La Laïs philosophe ou Mémoires de Madame D*** et ses Discours à M. de Voltaire.* Bouillon, 1760. Frontispice.)

Voltaire se promenant dans les environs de son château des Délices. A gauche, attelage de labour; à droite, groupe de bâtiments, par Carmontelle, 1763. Dessin microscopique. H. 0m,8. L. 0m,6.

Voltaire lisant. Charmilles; encadrement coquet, dans les proportions du dessin de Carmontelle. Moreau pinxit. H. 0m,13. L. 0m,8.

Profil à droite et en pied, chapeau sous le bras, s'appuyant sur sa canne. H. 0m,10. L. 0m,8.

Voltaire dans un fauteuil, récitant une de ses tragédies sans doute, devant trois jeunes femmes, l'une près de lui, assise, dans la posture de l'admiration, les deux autres plus loin, debout. Ransonnette fecit. (*Étrennes aux belles, données par Voltaire, quinze jours avant sa mort.* Paris, Ve Guillaume, 1783.)

*Voltaire et M**** brodant, en pied, aux crayons de couleur. (Estampes et dessins du XVIIIe siècle. Vente R***. 30 mai 1864.)

Les Amours de Voltaire; in-8, à l'aqua-tinta. Nous ne connaissons l'existence de cette pièce que par l'unique indication de M. Sieurin [1].

Rameau et Voltaire. C. de Tersan fecit. A Belleville en Beaujollois. 1765.

Voltaire, profil, à gauche, perruque et bonnet. 1765, dessin ovale dans un enc. rect. H. 0m,12. L. 0m,7 [2].

1. *Manuel de l'amateur d'illustrations.* (Paris, Labitte, 1875), p. 226
2. Collection de M. Philippe de Saint-Albin.

18

Voltaire's Dieberei mit prügeln bestrast. (La volerie de Voltaire châtiée à coups de bâton.) Estampe allemande des plus grossières que nous citons pour sa rareté. Allusion à l'affaire de Francfort et aux manuscrits royaux. Il va sans dire que l'accusation et l'expiation sont également imaginaires.

Marie Arouet de Voltaire, de l'Académie française, en son château de Ferney. Se promène, un livre à la main. Prevost sculps.

François-Marie Arouet. Jean-Étienne Liotard pinx. P. Dupin sc., Odieuvre. Perruque, habit de ville, de trois quarts, tourné à gauche. H. 0^{m},13. L. 0^{m},10.

Mr Arouet de Voltaire. Trois quarts, en perruque, habit de ville, jusqu'au buste. Médaillon ovale. Surmontant une lyre et deux Amours, l'un un flambeau, l'autre une couronne à la main, qu'il pose sur l'instrument. H. 0^{m},9. L. 0^{m},6. Gravé d'après le dessin de Marillier, par Delaunay, de l'Académie royale de peinture et de sculpture. 1779.

Le même. La lyre sans les Génies, posée sur une sorte de socle ou de table.

Le même, uniquement avec le nom, la date de la naissance et de la mort de Voltaire. Nous possédons une épreuve avec l'*ex dono* au crayon : « M. Macret à M. Delanglard. »

Trois quarts. Regardant à gauche. Perruque, habit de ville. H. 0^{m},10. L. 0^{m},13, avec ces vers :

Je combattis l'erreur, servis l'humanité,
Et courus d'une haleine à l'immortalité.

Voltaire, dans un médaillon, couronné par un amour, à droite ; à gauche, autre génie tenant un masque qu'il pose sur son visage, et soulevant un rideau qui fait le fond de cette petite scène. H. 0^{m},6. L. 0^{m},8.

Trois quarts. Tourné à droite. Perruque, costume de ville. Cazenove sculps. H. 0^{m},9. L. 0^{m},7.

Voltaire. J.-J. Frilley del. Soliman sculp. in-8°. H. 0^m,10. L. 0^m,8. Trois quarts, perruque flottante, jabot, vêtement de ville.

Le Héros de Ferney au théâtre de Châtelaine.

Ne prétens pas à trop, tu ne scaurois qu'écrire
Tes vers forcent mes pleurs, tes gestes me font rire.
(Anon.)

Pub. by W. Richardson. 31, York House, Strand, 1797. T. O. ft. 1772. Voltaire, habit de ville, casque de théâtre, épée en vérouil, gesticulant, une jambe en l'air, la main droite sur la poitrine, l'autre tendue. Les deux mauvais vers que nous reproduisons expliquent suffisamment l'intention de l'artiste. On sait combien peu le poëte savait se posséder et quelles réjouissantes comédies il donnait aux spectateurs de Châtelaine, par ses cris, ses gestes, ses transports, quand il était content de l'interprétation; et c'est un de ces moments qui ont été saisis et reproduits ici dans ce dessin plus bizarre que remarquable[1].

Voltaire et Lekain, répétant, en habit de ville, une scène de *Mahomet*. Charmilles au fond, en présence de trois hôtes de Ferney. H. 0^m,4. L. 0^m,7.

Les mêmes. Voltaire-*Zopire,* Lekain-*Mahomet,* déclamant la scène VI du deuxième acte : Zopire : *Penses-tu me tromper?* Mahomet : *Je n'en ai pas besoin*. (*Album dramatique*. Souvenirs de l'ancien Théâtre-Français. Paris, 1820).

M.-F. A. de Voltaire. En perruque, presque de face, avec ces vers :

Les mortels sont égaux; ce n'est point la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

Gravé par Vérité. H. 0^m,17. L. 0^m,9.

Le même. Chez Villeneuve, graveur, à la manière noire.

M.-F. A. de Voltaire. F. Bonneville del. Mariage sculps. H. 0^m,11.

1. Collection de M. E. Minoret.

L. 0^m,9. Presque de face, en perruque, habillé; se trouve souvent en tête de *la Prière de Voltaire :*

O Dieu qu'on méconnaît, ô Dieu que tout annonce!

Voltaire. Desrais delin. Lecœur sculps. *Ex Bibliothecâ regiâ.* H. 0^m,15. L. 0^m,12. Une plume à la main, le regard fixe et chercheur. (D'après le Voltaire de Denon.)

Voltaire en pied. Pelisse et bonnet fourrés, d'après le tableau appartenant à la duchesse de Northumberland. J. Taylor sculp.

Autre. Bonnet de pelleterie et houppelande bordée de même. Profil, jusqu'au buste. Médaillon. F. Rosmüsler.

Autre, en robe de chambre fourrée, les mains dans les manches de la robe. La tête de profil tournée à gauche, surmontée d'un bonnet également fourré. Sans désignation; petit portrait en pied de 0^m,10 de hauteur. Rare.

De Voltaire. Médaillon, de face, perruque et bonnet; un Voltaire mélancolique et engourdi. Sans indication d'auteur. H. 0^m,9. L. 0^m,6.

Voltaire, sans indication de dessinateur et de graveur. Médaillon. Habit de ville, perruque courte, peu de ressemblance. H. 0^m,9. L. 0^m,6. Bovinet sculpt. (*Voltairiana* de Cousin d'Avalon. 1801.)

Voltaire. Médaillon ovale. Trois quarts. Pelisse fourrée. En perruque. Dans un fauteuil. Sous sa main armée d'une plume, *Essai sur l'Histoire générale*. H. 0^m,10. L. 0^m,8.

Franz-Maria Arouet Voltaire. Hirsch. Dans un fauteuil, un livre entr'ouvert; dans la pose de la méditation et de la rêverie.

Voltaire. Médaillon, profil. J. June sculp., avec le vers d'Horace :

Tibi maturas largimur honores.

Profil, en buste. Médaillon, dans un fond vert.

Marie-François Arouet de Voltaire. J. Gleich sc. Augsbourg, chez Jos. Carmine (*Poésies fugitives*); au bas du portrait, le couronnement du buste à la Comédie-Française. Médaillon dans un enc. rect. H. 0^m,15. L. 0^m,10.

Voltaire. Trois quarts, tête nue, dans un médaillon rond; attributs et ornements dominant un bas-relief représentant les *Adieux de Calas à sa famille*.

Voltaire. Trois quarts. Petit médaillon. Perruque, fourrure. Bas-relief microscopique : Voltaire assis sur un char attelé. Une Renommée ailée sur les chevaux et sonnant de la trompette. H. 0^{m},8. L. 0^{m},5.

Voltaire, ovale. Bas-relief : Prise de Paris par Henri IV. John Balzier.

Voltaire, ovale. Trois quarts. Tourné à droite, perruque, vêtement de ville. H. 0^{m},11. L. 0^{m},6.

Voltaire, médaillon ovale, en couleur. H. 0^{m},25. L. 0^{m},21. Peint par Garnerey, gràvé par P.-M. Alix. Dédié à *Belle et bonne*, fille adoptive de Voltaire. H. 0^{m},24. L. 0^{m},21.

Voltaire lisant ; profil, en perruque. Brichet delin., estampe placée en tête de l'*Éloge et Pensées de Pascal, commentées et augmentées*, par M. de *** (Paris, 1778).

Voltaire en profil. Médaillon de Chodowiecki, destiné à l'édition allemande de *Candide* (Berlin, 1778) que nous donnons à la première page de cette étude, enclavé dans le texte, d'après le dessin original qui appartient à M. Feuillet de Conches; reproduction de Bocourt.

Et, puisqu'il est question de *Candide*, mentionnons une eau-forte de Jacq. Leman, d'après une estampe allemande, en tête d'une édition récente de cet étrange chef-d'œuvre publiée par M. Chéron.

Herr von Voltaire. Nach dem vom Kônig von Preussen, der Berliner Academie geschenkten Brustbilde. D. Chodowiecki del. D. Berger sc. H. 0^{m},9. L. 0^{m},5. Le buste demandé à Houdon par Frédéric, sur les instances de D'Alembert.

Statue en pied de Voltaire. Houppelande, bonnet fourré. Camaret et Dalligny. Photographie. Nous ignorons d'après quelle œuvre.

Voltaire. Devéria del. Couché fils, dir. Potrelle sculps. ; in-8°.

Le même ; in-12. Le buste, la tête ceinte de laurier. Draperies : tantôt enc. rect., tantôt en médaillon.

Dans un médaillon rond : J.-J. Rousseau et Voltaire. Fait avec le physionotrace, par Quenedey.

La Nouvelle poésie. Les trois bustes de Corneille, de Racine et de Voltaire. Attributs. Sépia. H. 0m,15. L. 0m,9.

La Renommée attachant le portrait de Voltaire auprès de celui de Pierre Corneille. Jacob. Folkema. H. 0m,19. L. 0m,14.

Le *Bon vieillard,* sanguine de forme ronde, de Charles-Nicolas Cochin [1]. Le catalogue de la vente d'aquarelles et de dessins anciens et modernes, du 27 février 1877, porte : « Cérès posant une couronne sur la tête de Voltaire. Diam. 0m,12. » Nous ignorons ce qui a déterminé une telle attribution qui, d'ailleurs, nous paraît plausible. Le patriarche de Ferney est très-reconnaissable, malgré son ajustement antique. On sait qu'il s'efforça de régénérer le pauvre pays de Gex par l'agriculture, joignant l'exemple au précepte; car, en 1771 encore, il labourait lui-même un petit champ près du château, qu'on appelait *le champ de M. de Voltaire,* avec des instruments perfectionnés. « Honneur à celui qui fertilise la terre! » s'écriait-il avec cet enthousiasme un peu factice qu'on lui connaît.

Le Génie de la Sculpture. The Genius of Sculpture, dessiné par Roisot et gravé par Ride, dans un cadre hexagone. H. 0m, 30. L. 0m,27. Le Génie, sous la figure d'une jeune femme, donne le dernier coup de ciseau au buste du poëte; un Amour lui présente une torche enflammée. Nous ne saisissons pas trop l'intention de cette composition; cependant ce buste passe pour être celui de Voltaire, et ce sont bien ses traits.

Médaillon de Voltaire porté par la Renommée : les Sciences, les Arts assemblés. Remarquable et harmonieux ; de Gaigne, inv. C. L. Desrais delin. Duflos sculp. H. 0m,17. L. 0m,9. Avec les vers de *la Henriade* (ch. I) :

Descends du haut des cieux, auguste Vérité....

1. Reproduit par *l'Art.* IIIe année. T. I, p. 214.

Voltaire affranchissant l'Humanité et démasquant l'Erreur, au premier plan la Justice et l'Histoire, composition allégorique. Dessin original de Carafe. H. 0^{m},31. L. 0^{m},45. Biblioth. nat. Estampes, Coll. Hennin. Tome CXI, p. 22.

Voltaire et le serf du mont Jura.

Ah ! vivés pour jouir des bienfaits de Louis !

F. M. Queverdo, aq. Delongueil sculp. H. 0^{m},9. L. 0^{m},5.

Buste couronné. Un Génie ôte à l'Erreur son bandeau, avec le vers célèbre pour légende. Moreau. Croulette. Rare.

Les Muses autour du buste de Voltaire que couronne un Génie, tenant de son autre main un médaillon représentant Henri IV avec ces vers d'Horace :

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

H. Gravelot inv. Flipart sculp. H. 0^{m},20. L. 0^{m},14. (Frontispice de l'édition de Voltaire.)

The Muses crowning the bust of Voltaire. Kauffman et Maucler, en couleur, ovale à l'italienne.

Voltaire conduit par le Temps à l'immortalité. A Paris, chez Leulie. H. 0^{m},15. L. 0^{m},10. Au bas de l'estampe, six vers de l'abbé Delaunay.

La France rendant homaage (sic) *aux mânes de Voltaire.* Le buste de Voltaire soutenu par la France en manteau royal constellé de fleurs de lis. Sur le piédestal : *Immortali.* Un Génie, une torche à la main, tient de l'autre une couronne. A droite, le Panthéon. Les tours de la Bastille, à gauche. Un autre Génie, une plume entre les doigts, se dispose à écrire ; la *Henriade* est à ses pieds. Un petit Satyre tient un feuillet sur lequel on lit *Contes philosophiques.* H. 0^{m},12. L. 0^{m},8.

Apothéose de Voltaire. Apollon sur Pégase, tenant le masque de Voltaire devant son visage, en pleine lumière. L'Erreur, le Fanatisme

foulés aux pieds par le coursier ailé. Dardel inv. et delin. 1778. Le Grand sculp. 1782. Ovale à l'italienne. H. 0m,23. L. 0m,26.

Apothéose de Voltaire. La Vérité présente le poëte au dieu des vers et de la lumière. La Liberté l'accompagne : groupes symboliques. A droite, au premier plan, l'on aperçoit le défilé du cortége de la translation des cendres au Panthéon. Dreppé del. H. 0m,22. L. 0m,19.

Couronnement allégorique de M.-F. A. de Voltaire. « La France regarde avec admiration le portrait de M. de Voltaire que son Génie attache à la pyramide, symbole de l'Immortalité ; la Gloire le couronne, et la Renommée le soutient, tandis que plusieurs Génies forment un trophée des attributs de Melpomène, Thalie et Uranie », chez Bligny. H. 0m,20. L. 0m,15. Un médaillon vide au v° supporté par deux trophées.

La Renommée couronnant le buste de Voltaire sur le socle duquel un Génie grave ces mots : *Viro immortali*. D'un côté les titres de gloire de l'écrivain philosophe, de l'autre l'Envie gisant à terre, avec les libelles qu'elle a inspirés, les *Trois Siècles* de Sabatier, les *Erreurs de Voltaire*, de Nonnotte, *le Commentaire de la Henriade*. Dessiné par Desrais, gravé par Nortap, et dédié à la marquise de Villette. H. 0m,33. L. 0m,24.

Le Tombeau de Voltaire, dédié à la marquise de Villette. L. N. (Lenoir). C. M. sc. H. 0 ,14. L. 0m,21. Les restes du poëte, transportés par son neveu, l'abbé Mignot, à son abbaye de Scellières, n'avaient point encore de monument. L'auteur de l'estampe imaginait un tombeau au milieu du temple. Les quatre parties du monde représentées, l'Europe par d'Alembert, l'Asie par Catherine II, l'Afrique par un prince nègre qu'on nomme Orenoko, l'Amérique par Franklin, dans le costume de leurs nations, viennent pleurer autour du mausolée qui renferme les cendres du philosophe. Le secrétaire perpétuel précède l'impératrice, à laquelle il donne la main. L'Ignorance, avec les attributs de l'Envie, du Fanatisme et de la Superstition, s'élance pour les repousser et s'opposer à ce témoignage universel de respect et d'admiration. Au fond, l'on aperçoit le tombeau élevé par M. de Girardin,

dans l'île des Peupliers, à Ermenonville, au citoyen de Genève. Sujets, souverains, se confondent dans leur vénération pour le grand écrivain. La Philosophie tend galamment la main à la Royauté, ce qui eût semblé d'une familiarité criminelle et presque impie à Louis XIV, le Roi-soleil. Hélas ! les temps marchent, ils volent. Douze ans après, l'on aurait refusé cette main à une royauté sans prestige ; mais on touchait à la fin d'un monde. Nous ne signalerons que pour mémoire les nombreuses estampes qui parurent à l'occasion de la translation des cendres au Panthéon. Nous croyons, toutefois, devoir en mentionner particulièrement une dont la publication est une vraie date d'histoire[1]. C'est encore le buste du poète. Sa tête est surmontée d'une auréole d'étoiles; et on lit sur le Piédestal cette inscription : *L'homme immortel.* La Renommée proclame la gloire de l'illustre patriarche, comme dans l'estampe de Desrais; mais elle renverse en même temps, d'un coup d'aile, la statue du roi, qui pourtant régnait encore alors, quoique d'une façon purement nominale[1]. En admettant que cette apothéose fût en harmonie avec les idées, et indiquât bien le sort aussi prochain qu'inévitable réservé à cette royauté qui n'était plus même une ombre, rien dans l'œuvre de Voltaire n'autorisait une pareille conception, qui se fût comprise, si l'artiste, au lieu du buste de Louis XVI, eût personnifié la Religion incessamment sapée dans sa base par l'auteur des *Questions sur les Miracles.* On sait jusqu'où allaient, en politique, ses aspirations : la monarchie et les institutions anglaises, 1789 pour tout dire; rien au delà.

Mort de Pouple, chirurgien de M. de Voltaire, pièce étrange dont nous avons vainement cherché l'explication. Pouple dans son lit; sa femme toute en larmes, entourée de cinq enfants éplorés ; et non loin, un berceau où s'agitent deux marmots; de l'autre côté du lit, au chevet du malade, la Mort avec sa faux. Près d'elle, et sous le médaillon de Voltaire pendu à la muraille, une foule qui se remue et se débat; une jeune femme tendant une bourse à un jeune

1. Bibliothèque de Rouen. Collect. Le Ber. N° 5914.

seigneur, qui, appuyé sur une chaise de paille, semble lui répondre par un leste coup de pied; à droite, sur le premier plan, trois personnages autour d'une table, attentifs à la lecture d'un écrit, probablement un testament, si ce n'est point un procès-verbal de saisie; derrière eux, deux abbés, debout, près de la cheminée. H. 0^m,13. L. 0^m,17. Cette page énigmatique atteint un certain prix dans les ventes.

Il a été question plus haut (p. 48), à propos de petits portraits de quatre ou cinq lignes, dont Voltaire s'était montré si satisfait, des vues des Délices et de Ferney, par Jean Signy; puis de deux autres vues de Ferney, de Brandoin, gravées par Masquelier. Nous nous bornons à les rappeler ici, avec le dessin de la façade de cette église de Ferney trop vantée par celui qui l'a élevée, et la figure du tombeau que le poète s'était fait bâtir. Pour peu qu'on se rappelle les fastueuses descriptions qu'il nous donne de ce temple dédié à Dieu et à Dieu seul : *Deo erexit Voltaire*, MDCCLXI, on sera étonné de la simplicité, de la nudité du monument, qui gagne encore à la reproduction de Brandoin et de Le Bas. Mais, après avoir tant de fois répété qu'il avait construit une merveille d'architecture, le patriarche avait fini par y croire, et ne manquait point de la faire admirer aux perpétuels visiteurs de son Ferney. Il ne négligeait pas davantage d'attirer leur attention sur son tombeau accolé extérieurement au mur latéral de gauche : c'est une simple pyramide surmontée d'une urne funéraire. Mais si l'église ne fut abandonnée que plus tard, le tombeau attendit en vain des dépouilles qu'il ne devait jamais contenir. Les parasites s'emparèrent seuls de la petite construction, et, vers 1810, un *bonhomme* sortait à travers ses joints. Était-ce une raillerie, une épigramme décochée contre Voltaire par dame Nature[1]?

Chambre de Voltaire à Ferney. Dessiné d'après nature, en 1823, gravé par Paul Le Grand. H. 0^m,17. L. 0^m,21.

Chambre du Cœur de Voltaire. Dessiné par Daudé d'après nature,

1. *Bibliothèque universelle* (Genève, 1816), t. III, p. 91.

au château de Ferney, en 1781; gravé par Née. H. 0m,30. L. 0m,42. Trente-neuf portraits représentant les personnages considérables avec lesquels le poète a été lié, Raynal, Delille, Saint-Lambert, Châtellux, Thomas, Tressan, Marmontel; sans détriment des souverains, princes, grands seigneurs, grands hommes en tout genre que l'auteur de *la Henriade* a plus ou moins célébrés et aimés. Nous allions oublier Mme Denis, qui a sa place à part, en tête du lit de son oncle. Extrait des *Tableaux pittoresques de la Suisse*. N° 155.

Triomphe de Voltaire, le 11 juillet 1791. Prieur inven. et delin. Berthault sc. H. 0m,22. L. 0m,25.

Translation de Voltaire au Panthéon français. C. N. Malapeau, aqua fort. Anno 1795. H. 0m,28. L. 0m,46.

La même. Dessin par L. Lagrenée fils, grav. par S.-C. Miger. H. 0m,30. L. 0m,45.

La même. Chez Remoissenet. H. 0m,12. L. 0m,14.

Retour des cendres de Voltaire à Paris. H. 0m,11. L. 0m,14. (*Révolutions de Paris.* N° 105, p. 9.)

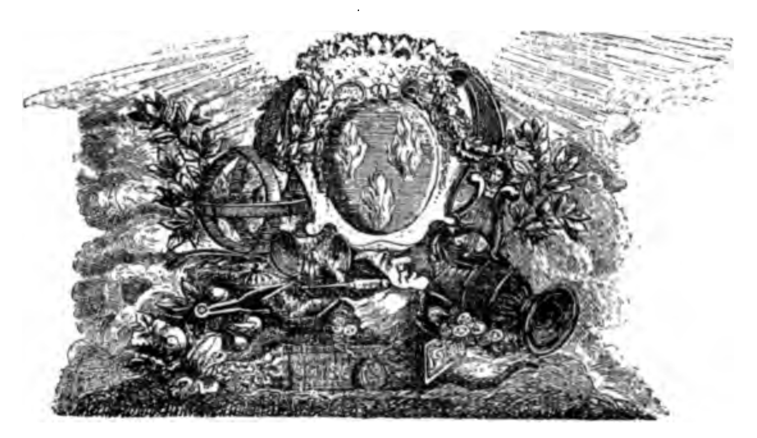
Bas-relief de l'autel de la patrie, exécuté pour la Fédération au Champ de Mars de 1791, du côté du nord, d'après Le Seur. Voltaire sur un char traîné par quatre chevaux; l'Immortalité le couronne. La Renommée en avant, sur l'un des coursiers, et sonnant de la trompette. Ce bas-relief a été reproduit dans des proportions microscopiques, au-dessous d'un médaillon du poète, mentionné plus haut (p. 145).

Le Phénix renaissant de ses cendres, estampe coloriée, in-folio en travers. Un bûcher dans lequel ont été jetées les œuvres du patriarche. Autour de la pyramide de fagots, sept ou huit roussins d'Arcadie, se tenant par la patte et dansant en rond, convaincus qu'ils ont anéanti ces œuvres du diable. Mais le génie est bien immortel. Du sein des flammes s'élance un oiseau secouant ses ailes : c'est le phénix qui renaît de ses cendres.

Ici s'arrête notre tâche, dont nous ne rappellerons les difficultés que pour attirer l'indulgence sur un travail entrepris avec conscience

et qu'il n'a pas dépendu de nous de rendre moins imparfait; la route est frayée, de plus compétents achèveront ce que nous avons ébauché, apportant la solution et la lumière dans certaines parties qui, en dépit de nos efforts, sont restées douteuses et opaques[1].

1. Rappelons ce que nous avons eu le soin d'indiquer au début de ce travail. Il ne s'agit ici que d'ouvrages contemporains du poète; et si nous avons, une fois ou deux, dérogé à cette règle formelle, nous y avons toujours été amené par une raison plus ou moins spécieuse. Sous l'Empire et la Restauration, les tableaux de genre, les compositions gravées pullulèrent. C'était : *Voltaire chez Ninon; Voltaire chez Mme de Pompadour* (peint par Élise, C. Boulanger, gravé par N. Desmadryls, à la manière noire); *Voltaire, Louis XV et Mme de Pompadour* (Peingret, peinx. Maurin, del., lith. de Mendoze); *Voltaire et Frédéric* (peint par Monsiau, gravé par Baquoy); *l'Arrivée du roi de Prusse aux Champs-Elysées et sa réconciliation avec Voltaire par Henri IV* (inventé et dessiné par Texier. Dédié à Frédéric-Guillaume III, par J.-B. Crépy); *Réception de Voltaire aux Champs-Élysées* (dédié à Sa Majesté impériale Catherine II, dessiné par Fauvel, gravé par Macret), etc., etc. Ces œuvres, produits de l'âge suivant, ne pouvaient offrir que peu d'intérêt au point de vue spécial où nous nous étions placés, et nous avons cru logique de les écarter de cette étude, qui, sans s'arrêter avec trop de rigueur à la mort du patriarche de Ferney, ne devait ouvrir la porte qu'aux ouvrages de ceux qui avaient vécu de son temps, et l'avaient vu et pratiqué.



Fac-simile du cul-de-lampe du *Triomphe de Voltaire*.

TABLE ANALYTIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME

FIN.

TABLE

DES NOMS

DES PEINTRES, DESSINATEURS, GRAVEURS, SCULPTEURS

CITÉS DANS CE VOLUME

20

